Presented to
The Library
of the
University of Toronto
by

J. B. Tyrrell Esq.

LETTRES EDIFIANTES ET CURIEUSES,

ECRITES DES MISSIONS Etrangeres, par quelques Missionnaires de la Compagnie de JESUS.

VIII. RECUEIL.

A PARIS,
Chez NICOLAS LE CLERC, ruë S. Jacques, proche S. Yves, à l'Image Saint Lambert.

M. DCC. VIII.
AVEC PRIVILEGE DU ROY.

A 31780
27. 4. 29

Le Reverend Pere Antoine Verjus
Instituteur et 1.er Directeur des Missions Françoises
de la Compagnie de Jesus à la Chine, et aux Indes
Orientales, mort à Paris le 16 may 1706. agé de 75. ans.

AUX

JESUITES FRANÇOIS MISSIONNAIRES à la Chine & aux Indes.

MES REVERENDS PERES,

Quelque ſenſibles que nous ayïons eſté ici à la perte que

nous avons faite du REVEREND PERE VERJUS, *je ne doute pas que la nouvelle de sa mort, qui doit maintenant avoir esté portée jusqu'à vous, n'ait fait au fond de vos cœurs les mesmes impressions, & peut-estre encore de plus vives, puisque vous perdez en sa personne celui que vous regardiez avec raison comme le Pere & le Fondateur de vos Missions. Il l'étoit en effet: & c'est à l'établissement de cet ouvrage si necessaire au salut des ames, qu'il a employé une bonne partie de sa vie. Il y a consacré ses soins, ses veilles, sa santé, le*

credit de ſes amis, toutes les penſées de ſon eſprit, & j'oſe dire toute la tendreſſe & tous les mouvemens de ſon cœur.

J'ai cru, MES REVERENDS PERES, *pour ne vous pas laiſſer ſans quelque conſolation dans une ſi juſte douleur, & pour adoucir meſme en quelque façon la noſtre, ne pouvoir rien faire de mieux, que de recueillir ce que j'ay ſçû par moy-meſme, & ce que j'ay pû apprendre par d'autres, des particularitez de ſa vie & de ſes vertus. Le recit que je vous en ferai ſera court & ſimple & ne contiendra rien qui ne ſoit*

conforme à l'exacte verité. Mais j'espere, sa memoire vous estant aussi chere qu'elle l'est, que vous en serez touchez; & que vous y trouverez mesme, quelque fervens que vous puissiez estre, de quoy vous instruire & vous édifier.

Le Pere ANTOINE VERJUS *nâquit à Paris le 24. Janvier de l'année 1632. On remarqua en luy dés ses plus tendres années un naturel heureux, & cet assemblage de bonnes qualitez, qui font toujours naistre de grandes esperances, & qui attirent l'attention & les soins parti-*

culiers des parens. Il parut meſme en diverſes occaſions, que la Providence veilloit d'une maniere ſpeciale à ſa conſervation; & l'on a toujours regardé dans ſa famille, non ſeulement comme un effet ſenſible de cette protection particuliere de Dieu, mais comme une choſe qui approchoit du miracle, ce qui lui arriva à l'âge de neuf ou dix ans.

Un jour qu'il ſe promenoit à la campagne, s'étant échappé à la vigilance de ceux qu'on avoit commis pour ſon éducation, il monta ſur un puits tres-profond qui n'étoit couvert que de mauvaiſes plan-

ches, & se faisoit un divertissement de s'y promener comme sur une espece de theâtre, quand les deux planches du milieu lui manquerent tout à coup sous les pieds. Il estoit perdu sans ressource, si en tombant il ne se fust pris à une des planches qui restoient encore & où il demeura attaché, n'ayant pour soutenir tout le poids de son corps ainsi suspendu, que l'extremité de ses doigts. Il demeura en cet état, jusqu'à ce qu'une jeune Payſane accourut au bruit qu'elle entendit; mais comme elle n'avoit pas assez de force pour l'aider à

ſortir de ce danger, tout ce qu'elle put faire fut de crier elle-meſme, & d'appeller du monde à ſon ſecours. Alors un homme inconnu s'approcha, & l'ayant retiré ſans peine, il l'avertit d'aller ſur l'heure meſme à une Chapelle de la Sainte Vierge, qui eſtoit dans le voiſinage, pour y rendre graces à Dieu de l'avoir délivré d'un peril ſi évident. Il le fit avec joye, car il avoit déja envers elle une devotion particuliere, qu'il a conſervée juſqu'à la fin de ſes jours. Toute la bonté de ſon cœur ſe fit connoiſtre dés cet âge tendre. A peine eut-il rejoint les

gens de la maiſon, qu'il envoya promptement chercher celui qui lui avoit ſauvé la vie, afin de lui procurer la récompenſe qu'il meritoit. Mais cet homme que la Providence ſembloit n'avoir conduit là, que pour le tirer de ce peril, diſparut à l'inſtant; & quelque diligence qu'on fiſt pour le trouver, ou du moins pour ſçavoir qui il eſtoit, on n'en put jamais eſtre inſtruit.

A l'égard de la jeune Payſane, pour reconnoiſtre le ſervice qu'elle lui avoit rendu, il s'appliqua à l'inſtruire luimeſme des Myſteres & des devoirs de la Religion; & il

le fit si parfaitement, tout enfant qu'il estoit encore, qu'on la jugea digne quelque temps aprés, d'estre reçûë en qualité de Religieuse chez les Hospitalieres de la Place Royale, où elle a donné pendant toute sa vie de grands exemples des vertus propres de son état. Il courut dans sa jeunesse, malgré l'attention de ses parens, plusieurs autres dangers, où la protection de Dieu parut toujours d'une maniere si visible, que le Pere Verjus qui parloit peu de lui, avoüoit quelquefois à ses amis, qu'il ne pouvoit en rappeller le souvenir, sans estre penetré de

la plus vive reconnoissance.

Monsieur Verjus, qui comptoit pour peu les avantages de la fortune, s'ils n'étoient accompagnez & soutenus d'un vray merite, n'épargna rien pour cultiver les heureuses inclinations d'un fils qu'il aimoit tendrement. Quoyque personne ne fust plus capable que lui de donner à ses enfans une éducation heureuse, comme le sçavent ceux qui l'ont connu, & comme il a assez paru par les fruits solides qu'ils ont retiré de ses soins, & par la maniere dont ils se sont distinguez dans la profession qu'ils ont suivie, il

crut cependant n'en pouvoir donner à celui-ci une meilleure, que de le faire étudier dans noſtre College de Paris. Il y fit en peu de temps de grands progrés & dans les ſciences & dans la pieté. Déſlors on admiroit en lui des ſentimens nobles & élevez beaucoup au deſſus de ſon âge; un naturel égal & ſans humeur, une ſageſſe anticipée, un eſprit vif & penetrant, & qui ne ſe rebutoit pas aiſément du travail, beaucoup de fermeté & de courage; en un mot, les plus heureuſes diſpoſitions du monde, à ſervir quelque jour utilement l'Etat,

comme plusieurs autres de sa famille. Mais Dieu qui vouloit l'attirer à son service, lui inspira d'autres vûes. Dans le temps qu'on songeoit à le retirer du College pour lui faire prendre le parti de l'épée, il se sentit fortement pressé de quitter le monde, & d'entrer dans nostre Compagnie. Le Pere Petau, à qui il avoit déja confié sa conscience, fut celui qu'il consulta sur son dessein. Ce grand homme aussi recommandable par sa sagesse & par son éminente vertu, que par cette capacité profonde qui le rendit une des plus vives lumieres de son siecle,

se fit un plaisir de l'écouter; & comme il connoissoit déja, par lui-mesme, & par le témoignage public, la pieté constante & les talens naturels du jeune homme, aprés quelques entretiens particuliers il l'asseura que sa vocation venoit de Dieu. Il en fallut faire la declaration à son pere, qui en fut vivement touché, & qui mit d'abord tout en œuvre pour s'opposer au dessein de son fils; mais comme la tendresse ni l'autorité paternelle ne gagnoient rien sur un esprit naturellement ferme, il lui fit faire divers voyages de plaisir aux environs de Paris,

pour voir s'il n'y avoit point quelque legereté dans ſon deſſein, & ſi le commerce du monde ne lui inſpireroit point d'autres ſentimens.

Ce fut dans une de ces promenades qu'il commença à donner des marques de ce zele ardent pour la converſion des Infidelles, qui a ſi fort éclaté dans la ſuite de ſa vie. Il ſe trouva un jour chez un Gentilhomme ami particulier de M. Verjus. Pour faire plaiſir au pere; le Gentilhomme n'omit rien de ce qu'il crut propre à éprouver la vocation du fils: mais bien loin de l'ébranler, le jeune homme n'en parut

que plus affermi. Il s'insinua meſme ſi bien dans l'eſprit du Gentilhomme, & lui parla ſur la converſion des Infidelles d'une maniere ſi pathetique, qu'il l'engagea à contribuer par ſes aumônes à cette bonne œuvre. Il lui laiſſa ſur cela un Memoire écrit de ſa main, où il l'exhortoit à donner deux mille écus au Noviciat des Jeſuites, pour y élever de jeunes Miſſionnaires propres à aller porter les lumieres de l'Evangile dans le nouveau Monde. Ce memoire ſe trouva dans les papiers du Gentilhomme aprés ſa mort avec ſon teſtament, qui étoit en effet char-

gé de cette aumône, & qui fut executé avant meſme que le Pere Verjus euſt fait ſes premiers vœux de Religion.

Cependant M. Verjus voyant que tous les moyens qu'il avoit pris, pour faire changer de reſolution à ſon fils, n'avoient ſervi qu'à le fortifier, ne voulut plus s'oppoſer aux deſſeins de la Providence, & il en fit le ſacrifice à Dieu, en homme vertueux & plein de Religion.

La ſeparation couta cher à l'un & à l'autre, & le Pere Verjus a avoüé depuis, qu'en ce moment il ſentit les mouvemens de la nature ſe réveiller

dans ſon cœur d'une maniere ſi forte, qu'il en fut ébranlé. Mais dés qu'il fut au Noviciat, il proteſta à JESUS-CHRIST *que ſa croix lui tiendroit lieu à l'avenir de tout ce qu'il avoit eu de plus cher dans le monde. En meſme temps ſes peines s'évanouirent, & il ne ſongea plus qu'à acquerir la perfection de l'état qu'il venoit d'embraſſer.*

On ne ſçauroit dire avec quelle ferveur il s'appliqua à remplir tous les devoirs de ſa profeſſion. Il eſtoit alors dans ſa dix-neuviéme année; & comme il avoit l'eſprit

meur & fort avancé, il prit les choſes de la pieté non pas en Novice, mais en homme fait. Il s'appliqua particulierement aux vertus ſolides, & propres à former un homme deſtiné à travailler au ſalut des ames. La converſion du nouveau Monde ayant eſté le principal attrait de ſa vocation, c'eſt-là qu'il rapportoit ſes prieres, ſes communions, ſes mortifications, & toutes les autres pratiques de la vie Religieuſe; & ſon zele le porta dés ce temps-là à écrire à noſtre Pere General pour lui demander la permiſſion de s'y conſacrer lui meſme le

pluſtot qu'il ſe pourroit. Ce fut dans de ſi ſaintes diſpoſitions qu'il fit ſes premiers vœux.

Aprés ſon Novitiat on l'envoya regenter en Bretagne. Le deſir qu'il avoit de ſe conſacrer aux Miſſions, ne s'y rallentit pas: au contraire il s'y alluma encore davantage par les exemples de pluſieurs fervents Miſſionnaires que les Jeſuites avoient de tous coſtez dans cette Province. Mais il comprit bien par la conduite qu'on obſerve dans noſtre Compagnie, qu'il n'étoit pas encore meur pour des emplois ſi difficiles; qu'outre les forces du

corps & un âge plus avancé, il falloit acquerir beaucoup de connoiſſances, & s'exercer long-temps dans le travail; qu'enfin il ne devoit pas aller dans le nouveau Monde pour ſe rendre ſaint, mais pluſtoſt qu'il falloit ſe rendre ſaint, pour eſtre en état d'aller travailler avec ſuccés à la converſion du nouveau Monde.

Ainſi il ne ſongea qu'à ſe perfectionner dans ſon employ: & les claſſes furent pour lui une eſpece d'apprentiſſage, où il s'accoûtuma de bonne heure, comme il eſperoit de le faire un jour dans les Miſſions, à ſouffrir, à tra-

vailler, à instruire, & à former les autres à la vertu. A mesure qu'il enseignoit à ses Ecoliers les voyes du salut, il marchoit à grands pas dans celle de la perfection; & comme il rapportoit tout à cette fin, ni l'étude des langues, ni la lecture des Auteurs profanes, ni le plaisir qu'il prenoit à la poësie & à l'éloquence, ne furent pas capables de dessecher sa dévotion. Mais aussi il sçut si bien allier l'un avec l'autre, que la devotion ne parut jamais nuire à ses études. Il y fit en effet des progrés trés-considerables; & il se trouvoit parmi nous peu de

perſonnes, qui euſſent plus de gouſt que lui pour les ouvrages d'eſprit, & qui entendiſſent plus finement les belles lettres.

Il fit enſuite ſa Theologie avec le meſme ſuccés: & il crut alors pouvoir eſperer que le Pere General écouteroit ſes prieres, & qu'il lui accorderoit enfin la grace qu'il avoit ſi long temps deſirée. Bien des raiſons cependant paroiſſoient s'oppoſer à ſon deſſein. Comme il s'abandonnoit ſans ménagement à tout ce qu'il entreprenoit, ſon extrême application à l'étude lui avoit cauſé des maladies conſiderables, juſqu'à

juſqu'à l'obliger ſouvent d'en interrompre le cours, & de laiſſer les claſſes pour quelque temps. Sa poitrine meſme paroiſſoit entierement ruinée, & on deſeſperoit qu'il puſt jamais ſe rétablir. D'ailleurs on devoit avoir de la peine à ſe priver en France d'un homme que ſon eſprit, ſa capacité, & ſon excellent naturel rendoient propres à d'autres fonctions importantes, & qui demandoient moins de force que les emplois de la vie apoſtolique.

Cependant ſa fermeté & ſon zele luy firent preſſer ſi fortement ſes Superieurs, qu'il

leur fit une espece de violence ; & malgré tous les obstacles qu'on lui opposa, il obtint enfin du Pere General la permission de partir. Mais Dieu ne lui inspiroit ce grand zele que pour éprouver sa fidelité, ou plustost il attendoit encore plus de son zele que ce qu'il lui avoit inspiré. Il ne demandoit qu'une place parmi les Missionnaires ; & Dieu en le destinant à en estre le Pere & le Conducteur, vouloit en quelque maniere qu'il les remplist toutes.

M. le Comte de Crecy qui fut averti, quoyqu'un peu tard de son dessein, ne put

jamais se resoudre à perdre un frere qui lui estoit si cher. Il s'opposa fortement à son départ ; & il lui fut d'autant plus aisé d'y réüssir, que les Medecins declarerent que dans la foiblesse où se trouvoit alors le Pere Verjus, il ne pouvoit pas mesme entreprendre le voyage sans courir risque de sa vie. Les raisons & les prieres de M. de Crecy toucherent les Superieurs, & il fut conclu que le Pere Verjus resteroit en France. Tout ce qu'on put faire pour le consoler, fut de lui donner quelque esperance d'obtenir dans un autre temps ce qu'on estoit

alors obligé de lui refuſer.

Le Pere Verjus ſongea donc à rétablir ſa ſanté. Mais comme il n'attendoit rien des remedes ordinaires, qu'il avoit ſi ſouvent & ſi inutilement employez, il eut recours à de nouveaux moyens que ſa pieté lui inſpira. Il avoit une grande veneration pour la memoire de Meßire Michel le Nobletz, celebre Miſſionnaire de Bretagne, qui eſtoit mort quelques années auparavant en odeur de ſainteté, & dont il avoit oüi parler avec admiration durant ſon ſejour en cette Province. Il l'invoquoit*

* Le 5. May de l'année 1652.

*souvent dans ses devotions particulieres, & pour obtenir par ses merites la guerison il s'engagea par vœu à écrire sa vie. Cette vie qu'il donna sous le nom de l'Abbé de Saint André, fut reçûë du public avec un applaudissement general. * On la lut dans toutes les Communautez, & on la proposa aux Ecclesiastiques des Seminaires comme un modelle parfait pour ceux qui travaillent à la conversion des ames.*

L'estime que tout le monde fit de cet Ouvrage, qui n'étoit pourtant qu'un premier essai, ne

* Elle fut imprimée à Paris chez François Muguet en 1666.

donna jamais envie au Pere Verjus de s'en declarer l'Autcur. Il compta pour rien les louanges qu'il meritoit pourvû que le prochain en retiraſt un ſolide avantage : & ça eſté une des maximes qu'il a le plus conſtamment ſuivies, de travailler toûjours ſans aucune vûë d'intereſt propre, ſçachant bien que Dieu nous récompenſe au centuple, non ſeulement de la gloire que nous lui rendons, mais encore de celle que nous nous dérobons pour l'amour de lui dans l'eſprit des hommes. Ce travail qui devoit eſtre, ce ſemble, un obſtacle au rétabliſſement de ſa

ſanté, devint un remede à ſon mal, comme ſa foy le lui avoit fait eſperer. Il ſe trouva dans la ſuite beaucoup mieux; & quoyqu'il ne fuſt point encore aſſez fort pour executer ſes premiers deſſeins, il ne deſeſpera pas de pouvoir s'occuper utilement en France au ſalut du prochain.

On euſt bien ſouhaité qu'il ſe fuſt appliqué à la Predication. Il avoit pour cela des qualitez qui ne ſe trouvent gueres reünies dans la meſme perſonne; une éloquence naturelle & pleine d'onction, une politeſſe qui n'avoit rien d'affecté, beaucoup de feu dans

l'esprit & dans l'action ; une imagination qui répandoit par tout de l'agrément & de la clarté ; & sur tout un sens droit, un discernement juste, & un gouſt exquis, pour découvrir ce qu'il y a de vray & de solide en chaque chose : mais la foiblesse de sa poitrine & un asthme continuel empescherent toujours les Superieurs de l'appliquer à cette fonction.

Il s'en consola plus aisement que ses amis, parce qu'il redoutoit ce que ce ministere a d'éclatant. Mais pour ne pas laisser languir son zele, il resolut d'écrire sur des matieres

de pieté. Pour connoiſtre ce que le Pere Verjus eſtoit capable de faire en ce genre-là, outre la Vie de M. le Nobletz dont j'ay parlé, il ne faut que jetter les yeux ſur celle de Saint François de Borgia qu'il a beaucoup plus travaillée, & à laquelle il euſt encore voulu mettre la derniere main ſur la fin de ſa vie, ſi ſes occupations & ſes incommoditez lui euſſent laiſſé quelques momens de loiſir. C'eſt un Ouvrage plein de cet eſprit du Chriſtianiſme & de ces grands ſentimens, qui font paroiſtre la vertu dans tout ſon jour. Tout y reſpire le

mépris des grandeurs humaines, les charmes de la solitude, le prix des humiliations, l'amour de la penitence, & la douceur de la priere & de la contemplation : & il est difficile de lire cette histoire avec quelque attention, sans estre également touché & des grands exemples qu'on y remarque, & de la maniere vive & éloquente dont les choses sont exprimées par l'Auteur.

Le Pere Verjus avoit sur tout pour écrire une facilité merveilleuse. Rien, ce semble, ne lui coutoit ; & dés qu'il prenoit la plume, tout ce qu'il vouloit dire se presentoit d'a-

bord à ſon eſprit, & couloit comme de ſource, ſans qu'il fuſt obligé de le chercher. Je me ſuis moy-meſme fait ſouvent un plaiſir de lui voir écrire un grand nombre de Lettres ſur des affaires importantes, qui demandoient de la reflexion & de la juſteſſe : il les écrivoit toutes auſſi viſte que ſi on les lui euſt dictées ; & je trouvois à la fin non ſeulement qu'il n'avoit rien obmis d'eſſentiel, ni pour le fond ni pour l'ordre, mais qu'il y avoit par tout un agrément & un tour d'eſprit, où il eſt difficile d'arriver, meſme avec beaucoup d'étude &

de travail. Il y a peu de personnes en France d'une certaine distinction, qui n'ayent lû ou reçû de ses Lettres, soit de celles qu'il écrivoit en son nom, soit de celles qu'il a écrites pour le Reverend Pere de la Chaize. Comme il tenoit lui-mesme un Registre de celles particulierement qui étoient sur des affaires importantes, le nombre qu'on en a est si prodigieux, qu'on pourroit estre surpris qu'avec ses autres occupations il ait pû fournir à un si grand travail.

Il seroit à souhaiter pour le public, qu'on eust conservé les Lettres qu'il a écrites à feuë

Madame de Malnouë *, *sur differens sujets de spiritualité. Cette Princesse si recommandable par sa pieté, par son esprit & par sa politesse, pouvoit elle-mesme servir de modelle à tous ceux qui se piquoient de bien écrire. Elle se connoissoit parfaitement en ces sortes d'ouvrages; & le commerce qu'elle avoit avec tout ce qu'il y avoit de plus poli & de plus spirituel, lui donnoit lieu d'en pouvoir juger mieux que tout autre. Elle disoit quelquefois que dans les Lettres des personnes de sa connois-*

* La Princesse Marie Eleonore de Rohan, Abbesse de Malnouë.

ſance qui écrivoient le mieux ; il luy ſembloit voir tout d'un coup ce qu'ils avoient d'eſprit ; mais que dans celles qu'elle recevoit du Pere Verjus, elle appercevoit comme en éloignement & en perſpective un fond d'eſprit en reſerve, qui alloit incomparablement au delà de ce qu'il en vouloit faire paroiſtre. Elle voulut mettre à la teſte de ſon admirable Paraphraſe ſur le Livre de la Sageſſe, une Préface de la façon du Pere Verjus. Ce Pere en fit une tres-courte & en ſi peu de temps, qu'il ſembla y affecter quelque ſorte de negligence. Cependant elle parut

si belle à Madame de Malnouë, qu'elle ne pouvoit se lasser de dire que ce petit nombre de paroles rangées en apparence sans art & sans étude valoient un Livre entier.

La reputation que le Pere Verjus s'étoit acquise de bien écrire, le fit rechercher de plusieurs personnes de qualité, qui eussent bien voulu profiter de son esprit & de ses talens; il s'en excusa toujours sur l'obligation, où il croyoit estre de donner son temps à quelque chose de plus important à la gloire de Dieu & au salut du prochain. Cependant il ne put se defendre de

preſter ſa plume pour travailler à quelques ouvrages d'un genre different ; mais c'étoit dans une conjoncture où le devoir & l'amitié ſembloient l'éxiger de lui. Parmi ceux-là on peut mettre l'Apologie de M. le Cardinal de Furſtemberg enlevé à Cologne pendant qu'on y traitoit de la paix ; pluſieurs Manifeſtes François & Latins pour les Princes d'Allemagne contre les prétentions de la Cour de Vienne ; & quelques autres Ecrits de meſme nature qui regardoient les intereſts de la France, & qu'il fit pour ſoulager M. le Comte de Crecy,

lorſqu'il fut envoyé auprés de luy en Allemagne par ordre meſme du Roy.

Ce fut en 1672 *que ce Miniſtre accablé par la multitude des affaires, dont il eſtoit chargé, & encore plus par ſes indiſpoſitions, ſouhaita pour ſa conſolation & pour ſon ſoulagement, avoir auprés de lui le Pere Verjus, dont il connoiſſoit mieux que perſonne l'habileté & la facilité pour le travail.*

Le Pere Verjus s'acquit dans toutes les Cours d'Allemagne une grande reputation, non ſeulement par ſon eſprit, mais beaucoup plus encore par ſa

vertu & par sa droiture. On admiroit en lui avec une penetration à laquelle rien n'échappoit, une modestie & des airs simples & unis qui ont toujours fait son caractere parmi nous, & qui étoient encore plus remarquables au milieu du monde. Il se faisoit honneur de porter son habit jusques dans les Palais des Princes Protestans, où le nom de Jesuite estoit le plus en horreur; & il paroissoit dans toute sa conduite un fonds de pieté & de Religion, qui le faisoit aimer & respecter de tous ceux, dont il estoit connu.

Le premier Ministre de

Monsieur l'Electeur de Brandebourg, * *homme d'une capacité reconnuë dans tout l'Empire, mais zelé Calviniste & qui dés son enfance avoit pris dans les Livres de ses Docteurs d'étranges impressions contre les Jesuites, disoit souvent qu'il passeroit volontiers sa vie avec lui. Ce n'est pas que le Pere le menageast en aucune maniere quand il s'agissoit de Religion; il lui parloit sur ce sujet avec la liberté qui convient à un Ministre de Jesus-Christ; & il employa souvent toute la force de son zele pour lui faire sentir ses*

* M. le Baron de Schwerin.

erreurs & pour l'en detacher. S'il ne réüſſit pas à le convertir, la conſideration que ce Miniſtre avoit pour lui, fut cependant utile à la Religion. Il lui repreſenta combien il eſtoit honteux de recevoir & de récompenſer comme on faiſoit en quelques Cours d'Allemagne, & ſur tout en celle de ſon Maiſtre, certains Refugiez de France & d'autres Royaumes Catholiques, à qui le ſeul eſprit de libertinage avoit fait quitter leur pays & leur Religion, & il ferma par là à pluſieurs l'azile qu'ils cherchoient à leurs deſordres. Ce n'étoit que par un eſprit de

zele, & pour les ramener plus aiſément dans le bon chemin qu'il en uſoit de la ſorte. Lorſqu'il pouvoit les joindre & leur parler, il n'eſt point de mouvement qu'il ne ſe donnaſt pour les faire revenir de leur égarement. Il s'appliquoit à les inſtruire, il les effrayoit par la crainte des jugemens de Dieu; il les gagnoit par mille bons offices, il procuroit leur reconciliation avec les Superieurs, dont ils craignoient les chaſtimens & l'autorité; il taſchoit de mettre à couvert leur honneur & celui de leur Ordre, s'ils eſtoient Religieux : enfin il les con-

duiſoit dans des lieux où il pouvoit eſperer que leurs perſonnes & leur ſalut ſeroient à l'avenir en ſûreté. Cette eſpece de Miſſion que ſon zele lui avoit inſpirée juſques dans les Cours & dans les Palais des Princes Heretiques, l'occupoit de telle ſorte, & lui reüſſit ſi bien, qu'il ſembloit que la Providence ne l'y avoit envoyé que pour faire rentrer dans l'Egliſe ces eſprits égarez.

Le premier Miniſtre du Duc d'Hanovre n'eut pas moins de conſideration pour le Pere Verjus, qu'en avoit eu celui*

* M. De Grote.

de Brandebourg, il servoit un Prince Catholique, & il avoit le malheur de suivre le parti Protestant. La beauté & l'elevation de son genie jointes à une naissance tres-distinguée, lui donnoient un grand crédit en cette Cour. Mais plus il avoit de merite, plus il estoit touché de celui du Pere Verjus. Il se déroboit souvent à ses plus importantes affaires pour l'entretenir, & pour disputer avec lui. Il semboit qu'il cherchast la verité; il l'écoutoit du moins avec plaisir, quand le*

* Jean Frideric Duc d'Hanovre, mort à Ausbourg le 27. Decembre 1679.

Pere taſchoit de la lui faire connoiſtre. Mais ſes préjugez l'emporterent ſur ſa raiſon ; & quoyqu'ébranlé, il ne put jamais ſe reſoudre d'abandonner ſes ſentimens. Il avoüa pourtant de bonne foy que le Pere Verjus l'avoit entierement perſuadé que les opinions des Calviniſtes n'étoient pas ſoutenables ; & que pour lui s'il pouvoit une fois ſe déterminer à condamner celle de Luther, ce ne ſeroit jamais que pour embraſſer la Religion Catholique. Il ajoûtoit auſſi que le Pere lui avoit donné une haute idée des Jeſuites, & qu'il ſe croiroit fort heu-

reux

reux d'en avoir toujours auprés de lui deux ou trois de son caractere.

*Mais la Princesse Sophie * Palatine, alors Duchesse d'Osnabruk, & aujourd'huy Duchesse Doüairiere d'Hanovre, dans qui l'esprit n'est pas moins distingué que la naissance, connut peut estre mieux que personne les excellentes qualitez du Pere Verjus. Elle l'honora de son estime & de sa confiance, & lui en donna en diverses rencontres des marques tres-particulieres.*

* Fille de Frideric V. Electeur, Comte Palatin du Rhin, & Roy de Boheme, & d'Elisabeth d'Angleterre.

Comme elle comptoit entierement sur sa discretion & sa prudence, elle voulut bien s'ouvrir à lui sur plusieurs affaires importantes qui concernoient sa maison, & qui paroissoient mesme devoir estre avantageuses à la Religion Catholique. C'est ce qui fit que le Pere Verjus répondit d'abord avec toute l'application de son zele à l'honneur que lui faisoit cette Princesse, & qu'il chercha à entrer dans les desseins qu'elle lui proposoit. Ils furent cependant sans effet par divers obstacles qui les arresterent, & ausquels le desir qu'il avoit d'étendre la

vraye Religion, ne lui permit pas d'estre insensible.

Si le Pere Verjus s'acquit tant d'estime à la Cour des Princes Protestans de l'Empire, il est aisé de juger qu'il ne se fit pas moins estimer chez les Princes Catholiques. Monsieur l'Electeur de Cologne, M. l'Evesque de Strasbourg* & M. le Prince Guillaume de Furstemberg son frere qui a esté depuis Cardinal, lui donnerent toutes les marques possibles de bienveillance. Non seulement ils lui parloient fa-*

* Maximilien Henry Duc de Baviere.

* François Egon de Furstemberg.

milierement de leurs affaires & de leurs interefts, mais ils cherchoient toutes les occafions de l'obliger. Ils lui accordoient avec plaifir les graces qu'il prenoit la liberté de leur demander, & qui jamais ne le regardoient perfonnellement. Ils l'invitoient mefme à fe charger librement des prieres qu'on voudroit leur faire par fon canal, perfuadez que ce qu'il auroit trouvé juſte, meritercit toujours leur attention.

M. l'Eveſque de Munſter Bernard de Gaalen, quoyqu'accablé d'affaires, & toujours occupé d'une infinité de

grands projets, & M. le Duc d'Hanovre Catholique, qui estoit le Prince, & peut-estre l'homme de l'Empire le plus sçavant dans la Religion, temoignoient souvent qu'ils ne se délassoient jamais plus agreablement qu'en sa compagnie. Ils lui trouvoient de l'érudition dans toutes les sciences, de la delicatesse pour les belles lettres, une critique fine dans les Ouvrages d'esprit, & une douceur animée de je ne sçay quelle vivacité, qui reveilloit toujours la conversation; mais sur tout une vertu à l'épreuve, & qui ne se démentoit jamais : de sorte

qu'ils le faiſoient venir auprés d'eux le plus ſouvent qu'ils pouvoient, & qu'ils ne s'en ſeparoient jamais qu'avec une nouvelle envie de le revoir.

Mais celui qui ſe diſtingua davantage par l'eſtime qu'il eut pour le Pere Verjus, fut ſans doute le celebre Eveſque de Paderborn, alors Coadjuteur de Munſter, Toute l'Europe ſçait que perſonne ne ſe connoiſſoit mieux en merite que ce grand Prince; quelque caché qu'il puſt eſtre, il l'alloit chercher juſques dans les lieux les plus reculez, parmi les Etrangers, auſſi-bien que par-*

* Ferdinand de Furſtemberg.

mi ceux de sa Nation ; & il croyoit ne pouvoir rendre assez d'honneur à ceux qui se distinguoient par quelque endroit. Dés qu'il connut le Pere Verjus, il se l'attacha par les témoignages de la plus sincere affection, & dans le dessein qu'il avoit de le retenir toujours auprés de sa personne, il combattoit continuellement les resistances de M. le Comte de Crecy, qui de son costé ne pouvoit gueres se passer de lui dans les differentes Cours d'Allemagne où le service du Roy l'appelloit.

Le Pere s'attacha d'autant plus à meriter & à cultiver

les bonnes graces de M. l'Evesque de Paderborn, qu'il y reconnut un grand fonds de Religion, & un desir tres-ardent d'étendre par tout la foy Catholique. Il sçut avec quelle pieté ce Prince si zelé avoit déja établi des Missions en Allemagne; & il lui persuada de répandre encore ses liberalitez jusqu'à la Chine, en donnant un fonds considerable pour y entretenir à perpetuité huit Missionnaires. Cette Fondation, Mes Reverends Peres, dont vous estes parfaitement instruits par les Relations publiques, & dont vous avez en partie recueilli

les fruits, eſt également dûë & au zele de cet incomparable Prelat, & au ſoin que le Pere Verjus eut de la lui inſpirer.

Comme la marque la plus ſûre d'un merite vray & ſolide, eſt ſans doute l'eſtime univerſelle des grands hommes avec qui on a lieu d'avoir quelque commerce, dans le deſſein que j'ay, Mes Reverends Peres, de vous faire connoiſtre celui du Pere Verjus, ne ſoyez pas ſurpris ſi je m'étends ſur l'idée que les perſonnes les plus qualifiées en ont euë. La France a jugé de lui comme l'Allemagne; &

le ſentiment de ceux qui ont eu de la conſideration pour lui, lui eſt d'autant plus avantageux, qu'ils ont encore eu plus de temps pour le connoiſtre que les Etrangers.

Si le Pere Verjus avoit de la conſideration pour la perſonne de M. le Cardinal d'Eſtrées, cet illuſtre Prelat, qu'aucun autre n'a ſurpaſſé en generoſité, ne manquoit auſſi aucune occaſion de marquer l'eſtime qu'il avoit pour le Pere Verjus. Il ſembloit ſouvent deſcendre de ſon rang pour venir s'entretenir familierement avec lui; il ſe faiſoit un plaiſir de l'obliger &

de le prévenir en toute rencontre ; & comme ſi ce n'euſt pas eſté aſſez de l'honorer de ſa protection & de ſa precieuſe amitié, il voulut abſolument lui faire accepter une penſion conſiderable, non pas tant diſoit-il, pour pourvoir à ſes beſoins, que pour faire connoiſtre combien il le conſideroit. Le Pere Verjus refuſa conſtamment cette marque de ſa bienveillance, & il l'aſſura toujours de la maniere la plus forte, qu'il ne ſe mettroit jamais hors d'état de pouvoir jurer que ſon extrême dévouëment pour ſa perſonne, avoit eſté & ſeroit

toute sa vie parfaitement désintéressé ; mais que pour marquer à son Eminence qu'il ne pretendoit pas se défendre de lui avoir obligation, il consentoit, quand elle auroit cinquante mille écus de rente, d'en recevoir tous les mois dix ou douze écus pour les Missions. C'est ainsi qu'oubliant ses propres interests, il ne perdoit jamais de vûë ceux de l'Eglise & du prochain.

Il se servit encore plus avantageusement pour ses Missions de la faveur de M. le Marquis de Louvois, & de celle de M. le Marquis de Seignelay. On vit durant qu'el-

ques années dans ces deux Miniſtres une eſpece d'émulation, à qui donneroit au Pere Verjus plus de marques de ſon pouvoir & de ſa protection. Ils ſembloient ſe diſputer l'un à l'autre les occaſions de lui procurer des graces ; & il menagea ſi ſagement leur bonne volonté, ou, comme il le diſoit lui-meſme, Dieu le conduiſit ſi heureuſement dans les affaires qu'il eut à traiter avec eux, que ſes cheres Miſſions profiterent toujours de la diſpoſition favorable où ces deux grands hommes eſtoient à ſon égard.

Mais de tous ceux qui eſtoient

alors dans le miniſtere, ce lui qui ſans contredit lui voulut le plus de bien; ce fut M. le Marquis de Croiſsy. Ce Miniſtre a ſouvent dit qu'il ne croyoit pas avoir dans le monde un ami plus attaché & plus ſolide. Auſſi n'avoit il rien de caché pour lui dans ce qui regardoit ſes intereſts particuliers & ceux de ſa famille; il lui communiquoit ſes deſſeins; il lui faiſoit part de ſes ſuccés, il déchargeoit ſes peines dans ſon cœur, & de quelque affaire qu'il lui parlaſt, il trouvoit toujours dans les vûës qu'il lui propoſoit, comme il l'a ſouvent témoigné

lui-meſme, des conſeils pleins de ſageſſe & de Religion.

Je ne puis omettre ici une marque ſinguliere, & qui a eſté ſçûë de peu de perſonnes, qu'il lui donna de ſon eſtime, en le propoſant au Roy pour menager une des affaires des plus delicates & des plus importantes de l'Europe, & qui demandoit dans celui à qui on la confioit, plus de ſageſſe & plus de talent pour s'inſinuer dans les eſprits. L'inſtruction qu'on devoit lui donner pour cela eſtoit déja toute dreſſée & ſubſiſte encore. Elle faiſoit voir juſqu'où alloit la confiance qu'on avoit en lui,

puiſqu'on lui remettoit la diſpoſition de pluſieurs ſommes conſiderables qu'il devoit employer ſelon les occurrences. Mais un changement inopiné qui arriva par rapport à cette affaire, fit prendre d'autres meſures, & le tira de l'embarras où on l'avoit expoſé ſans le conſulter. Car dans le temps qu'on jetta les yeux ſur lui, & que le Roy agrea le choix que le Miniſtre vouloit faire, le Pere Verjus ne ſçavoit rien de ce qui ſe menageoit; & lorſqu'il en fut enfin inſtruit, il ſe trouva fort incertain ſur le parti qu'il avoit à prendre. Quoyqu'il

eust pour la gloire & le ſervice du Roy un dévouëment entier qu'il avoit aſſez fait paroiſtre en d'autres occaſions ; dans celle-cy neanmoins il eſtoit combattu par l'oppoſition extréme qu'il avoit pour tout ce qui paroiſſoit ne pas s'accorder avec l'humilité de ſa profeſſion. La ſituation d'eſprit, où ces deux conſiderations le mirent, lui fit regarder l'évenement qui changeoit la diſpoſition des choſes, & qui le tiroit par là d'une fonction ſi oppoſée à ſes inclinations, comme un coup heureux, & comme une épreuve ſenſible de la protection de Dieu

ſur lui, dont il ne pouvoit aſſez le remercier

Il eſtoit ſi éloigné de ſe procurer, ou meſme de deſirer des emplois éclatans qu'il évitoit avec ſoin les occaſions les plus naturelles de ſe produire ; & quoyqu'en differens temps de ſa vie il ait eu occaſion de rendre compte au Roy d'affaires tres-importantes pour le bien de la Religion & pour celui de l'Etat, il l'a toujours fait par le miniſtere des perſonnes qui avoient l'honneur d'approcher Sa Majeſté, ſans vouloir paroiſtre lui meſme en rien. L'on lui repreſenta ſouvent qu'ayant l'honneur

d'eſtre connu du Roy autant qu'il l'étoit, il ne pouvoit ſe diſpenſer de le remercier lui-meſme des liberalitez qu'il répandoit de temps en temps ſur ſes Miſſions, & de la protection qu'il leur accordoit : mais la parfaite reconnoiſſance dont il eſtoit penetré à cet égard, ne le fit jamais ſortir des regles de modeſtie qu'il s'étoit preſcrites, & ſes remercimens paſſoient toujours par le meſme canal par où les graces lui venoient.

M. le Maréchal de Luxembourg *, *que ſa valeur & ſes*

* François Henry de Montmorency, Duc de Piney & de Luxembourg, Pair & Maréchal de France, mort à Verſailles le 4. Janvier 1695.

victoires ont rendu si celebre dans l'Europe, avoit pour le Pere Verjus une confiance qu'on peut dire qu'il n'a jamais euë pour personne. Quoyque peut-estre plus occupé de sa propre gloire & de celle de l'Etat, que du soin de son salut, il conservoit pourtant en son cœur des principes de Religion, qui lui faisoient estimer la vertu, & qui le portoient quelquefois à rentrer en lui mesme. Il s'en est souvent expliqué à ce Pere, qui ne desesperoit pas de le voir un jour aussi vif & aussi ardent pour Dieu, qu'il l'avoit este pour le monde. Mais ce

fut particulierement dans une de ces conjonctures où il eſt ſi avantageux de trouver un homme ſage & affectionné ſur qui on puiſſe compter, qu'il lui marqua la confiance intime qu'il avoit en lui. Avant que de faire une démarche qui pouvoit avoir de grandes ſuites pour ſa perſonne il voulut l'entretenir & lui ouvrir ſa conſcience. Il ſouhaita meſme avoir ſon avis ſur un Memoire important qu'il preparoit, & qui devoit eſtre preſenté au Roy. Cette confiance ne diminua pas dans la ſuite, elle a continué juſqu'à la mort; & le Pere Verjus s'en ſervoit

toujours pour lui inſpirer des ſentimens chrétiens.

Il n'eſt pas neceſſaire de vous rien marquer en détail ſur la conſideration que le Reverend Pere de la Chaize avoit pour le Pere Verjus, & ſur la confiance qu'il lui a témoignée. Vos Miſſions en ont trop reſſenti les effets, pour qu'aucun de vous puiſſe l'ignorer. Comme il lui connoiſſoit des vûës droites & déſintereſſées, & un zele tres-ardent & plein de ſageſſe pour l'avancement de la Religion, il ſe ſervoit volontiers de lui dans les affaires qui pouvoient ſe communiquer, & particulie-

ment pour écrire une grande partie des Lettres à quoy l'engageoit la multitude des affaires dont il eſtoit chargé. Il entroit auſſi avec plaiſir dans tous les deſſeins que le Pere Verjus lui propoſoit pour le bien de ſes cheres Miſſions, & les appuyoit de ſon credit.

En voilà aſſez, Mes Reverends Peres, pour vous faire connoiſtre les ſentimens qu'on avoit dans le monde pour le Pere Verjus. D'autres mieux informez des particularitez de ſa vie, trouveront peut-eſtre que j'ay omis bien des choſes qui auroient pû ſervir à relever ſon merite. Mais

je les prie de considerer que ce sont des secrets, qui ont à peine échappé à son extrême confiance pour ses plus intimes amis, & qu'il eust enseveli avec lui, s'il les eust crû capables de les reveler au public.

Je passe à la consideration qu'on eut toujours pour lui dans son Ordre. Les Generaux qui ont gouverné de son temps, l'ont toujours regardé comme un homme solide, & extrémement attaché aux veritables interests de son corps, qu'il ne separoit jamais de ceux de l'Eglise. Ils prenoient volontiers ses avis, ils entroien

troient avec plaisir dans ses vûës, ils admiroient son zele, & respectoient sa vertu. Les Superieurs de Paris eussent bien souhaité pour sa conservation qu'il eust moderé son travail. Cependant dans cet excés mesme qu'ils ne pouvoient approuver, ils donnoient des éloges continuels à ses bonnes intentions, à sa tendre pieté, & sa profonde humilité. Mais quelle idee n'en avoient point les particuliers, qui estoient assez heureux pour vivre avec lui ? ils y ont trouvé non seulement un fond d'édification, mais encore une ressource asseurée dans leurs af-

faires. Malgré la multitude de ſes occupations, il eſtoit toujours preſt à les recevoir, & à s'employer pour leur ſervice. Il ne menageoit, pour les contenter, ni ſa peine, ni ſon credit; & les Jeſuites étrangers eſtoient ſi convaincus de ſa generoſité, qu'ils s'adreſſoient à lui, comme s'il euſt eſté à Paris le Procureur de toutes les Provinces.

Vous jugerez par là, Mes Reverends Peres, de ce qu'il pouvoit eſtre pour ſes amis. Perſonne n'en a eu un plus grand nombre, & perſonne peut-eſtre n'a mieux ſçû les cultiver, & n'a plus merité

leur attachement. Il n'attendoit pas qu'ils s'ouvrissent à lui dans leurs besoins, il y pensoit le premier, & il se faisoit un plaisir de les prévenir. Quelque bons offices au reste qu'il eust rendu, il ne souffroit qu'avec peine qu'on lui en témoignast de la reconnoissance, & il disoit ordinairement que c'étoit lui faire plaisir, que de lui donner occasion d'en faire aux autres.

Il est temps, Mes Reverends Peres, que je reprenne la suite de sa vie, & que je vous parle de ce qui en a fait & la plus longue & la plus douce occupation. Le Procu-

reur des Missions du Levant estant mort, pour le remplacer on jetta les yeux sur le Pere Verjus & il reçut cet employ, non seulement comme une disposition de la Providence, mais encore comme un dédommagement de la perte qu'il croyoit avoir faite en demeurant en France. Par là il se trouvoit continuellement occupé de ce qui estoit le plus capable de nourrir son zele; & au lieu qu'en devenant Missionnaire, il auroit esté borné à une Eglise & à une Province, par ce nouvel employ il estoit chargé de la conversion de plusieurs Royaumes.

Auſſi ne regarda-t-il pas cette occupation comme un temps de repos : Il fut meſme d'abord perſuadé qu'une ſanté plus forte que la ſienne eſtoit neceſſaire pour en remplir toutes les obligations, & il compta moins ſur ſon courage, que ſur les ſecours de la Providence.

Ces Miſſions manquoient alors en pluſieurs endroits d'Ouvriers faute d'un revenu ſuffiſant pour les entretenir ; & la pieté des Fidelles s'étant refroidie, on eſtoit contraint d'abandonner ſans inſtruction un grand nombre de Schiſmatiques. Mais le Pere Verjus fit bien-toſt changer de

face à ces nouvelles Egliſes: il les augmenta en peu de temps d'un grand nombre d'établiſſemens; il les pourvut de Miniſtres qu'il prit dans toutes nos Provinces; & au lieu que ſes predeceſſeurs eſtoient obligez de refuſer la pluſpart de ceux qui ſe preſentoient, il ſe plaignoit toujours de n'en pas avoir aſſez. On fut ſurpris de ſa conduite, & les ſuperieurs lui demandoient ſouvent. Unde ememus panes ut manducent hi: *Où trouverez-vous de quoy entretenir un ſi grand nombre de Miſſionnaires? A quoy il répondoit que nous de-*

Jean. 6. 5.

vions craindre de manquer à la Providence, mais qu'il ne falloit jamais apprehender que la Providence nous manquaſt. Il ajoûtoit auſſi que ce n'étoient pas les aumoſnes qui nous donnoient de bons Miſſionnaires, mais que les bons Miſſionnaires nous procuroient infailliblement des aumoſnes, ſelon cette parole de Jeſus-Chriſt, Cherchez premierement le Royaume de Dieu, & le reſte vous ſera donné. *Matth. 6. 33.*

Auſſi la crainte de manquer d'argent n'empeſcha jamais le Pere Verjus d'entreprendre une bonne œuvre; alors il empruntoit hardiment

de grosses sommes, & ne craignoit point de faire de nouvelles dettes dés qu'il le jugeoit necessaires au salut du prochain. L'experience qu'il avoit que Dieu ne se laissoit jamais vaincre en liberalité, animoit chaque jour sa confiance. Il écoutoit froidement les avis de ceux qui trouvoient de la temerité dans ses desseins; ou bien il leur disoit en souriant, Arcæ meæ confidito. Comptez un peu sur mes fonds. *Ce qu'il entendoit de ces fonds inépuisables du Pere de famille, dont les ouvriers sont toujours récompensez au centuple.*

Non seulement le ciel benis-soit d'une maniere particuliere les saintes entrepriſes du Pere Verjus, par les grandes aumoſnes qu'il lui menageoit dans ſes beſoins; mais beaucoup plus encore par la multitude d'excellens ſujets, qui ſe preſentoient à lui de toutes parts. Le nombre en eſtoit ſi grand, que ſi on euſt abandonné les jeunes Jeſuites à leur ferveur & au zele du Pere Verjus, nos autres Miſſions, & je puis dire meſme nos Colleges, auroient eſté dépeuplez. Ce n'eſt pas que le Pere, en les invitant à entrer dans la vigne du Seigneur, leur

proposast rien, qui pust tant soit peu flater la nature, ou la curiosité. Vous le sçavez, Mes Reverends Peres, bien loin de leur cacher les croix qui se trouvent comme répanduës & comme semées dans les voyes de l'Apostolat, il affectoit, ce semble, d'en augmenter le nombre. Il ne leur parloit que de ce qu'ils avoient à souffrir, de la faim, de la soif, des naufrages, des persecutions, du martyre. Ce » n'est pas, écrivoit-il à » l'un deux, au Thabor que » Jesus vous appelle, c'est » au Calvaire, c'est à la » mort. Souvenez-vous, mon

cher Pere, qu'un Apoſtre « meurt à tout moment. Il ne « faut pas vous cacher les dif- « ficultez à vous meſme: elles « ſont grandes, & la charité « ordinaire n'eſt pas aſſez forte « pour les ſurmonter. Mais « la charité de Jeſus-Chriſt qui « vous preſſe, augmentera ſans « doute la voſtre. L'exemple « de vos freres vous animera, « & vous vous trouverez, « comme je l'eſpere de la mi « ſericorde de Dieu, rempli de « joye & de conſolation dans « vos travaux. «

Il s'expliquoit à un autre en cette maniere. Je ſuis « touché, Mon Reverend Pere, «

» *jusqu'à verser des larmes,*
» *en lisant dans vostre der-*
» *niere lettre tout ce qu'il a*
» *plû à Dieu de vous inspi-*
» *rer pour la conversion des*
» *Infidelles. Il ne faut pas un*
» *courage moins grand que le*
» *vostre pour entreprendre de*
» *si grandes choses. Mais soyez*
» *neanmoins bien persuadé que*
» *tout ce que vous vous repre-*
» *sentez dans la ferveur de*
» *vos prieres, est beaucoup au*
» *dessous de ce que vous éprou-*
» *verez. Donnez à vostre zele*
» *autant d'étenduë que vous*
» *pourrez, la Providence vous*
» *donnera encore des croix que*
» *vous n'avez pas prévûës.*

Mais cela meſme vous doit « animer. Le Diſciple n'eſt « pas de meilleure condition « que le Maiſtre, & nous ne « meriterions pas d'eſtre à la « ſuite de Jeſus-Chriſt, ſi nous « ne portions comme lui une « peſante croix. «

Toutes ſes lettres & tous ſes diſcours eſtoient pleins de ces ſentimens; & il ne pouvoit ſouffrir qu'en écrivant à ceux qui ſe preſentent pour les Miſſions, on parlaſt de certains petits adouciſſemens, qu'on trouve quelquefois dans un pays pluſtoſt que dans un autre. Il eſtoit au contraire perſuadé que plus une Miſſion

eſt dure, fatigante, laborieuſe, plus on trouve de Jeſuites qui veulent s'y conſacrer ; & il diſoit avec eſprit, qu'il en eſtoit d'un Apoſtre, comme d'un bon General d'Armée, qui dans le combat ſe porte toujours où il voit le plus grand feu.

Ce n'eſt pas que dans la pratique il negligeaſt rien de ce qui pouvoit adoucir la vie penible de ſes Miſſionnaires. Il les aimoit avec une tendreſſe de pere, il compatiſſoit à toutes leurs ſouffrances ; & jamais il ne recevoit de leurs lettres ſans les moüiller de ſes larmes : ſur tout quand il y

trouvoit les signes de leur Apostolat, je veux dire des croix & des afflictions.

Lorsqu'ils estoient sur le point de partir il pourvoyoit à leurs besoins au delà mesme de leurs desirs. Il employoit tout son crédit pour leur procurer dans les Ports de mer la protection des Intendans, & l'amitié des Capitaines. Il avoit par tout des relations, en Portugal, en Angleterre, en Hollande, à Constantinople, en Perse & dans les Indes, pour les pourvoir plus sûrement d'argent & des autres choses necessaires. Enfin il se croyoit d'autant plus obli-

gé de contribuer meſme à leurs commoditez, qu'il les trouvoit plus ardens à ſouffrir tout pour Jeſus-Chriſt.

Vous avez vous-meſmes, Mes Reverends Peres, mille fois éprouvé ſa charité, & vous pourriez mieux que moy dire juſqu'où alloient ſur cela ſes ſaintes inquietudes. Quoyque nous en ayons vû icy une infinité d'exemples édifians, il y en a bien d'autres qui nous ont échappé; & il faudroit vous entendre chacun en particulier, pour les connoiſtre parfaitement.

Le Pere Verjus n'avoit pas moins d'eſtime que de ten-

dreſſe pour ſes chers Miſſionnaires ; & il n'y en avoit aucun parmi eux, qu'il ne regardaſt avec reſpect, & dont il n'admiraſt la vertu & le merite. Si leurs voyages n'étoient pas heureux, ſi dans le compte qu'ils lui rendoient de leurs entrepriſes, il ne trouvoit pas que les progrés répondiſſent à ſes eſperances, s'il s'élevoit quelque perſecution, il n'en rejettoit jamais la faute ſur eux : à l'entendre parler, c'eſtoit toujours à lui qu'il falloit s'en prendre ; & en ces occaſions il diſoit ordinairement : Je vois bien que je gaſte tout, & que par

mes pechez j'arreſte l'œuvre de Dieu.

Comme les gens de bien n'ont pas toujours les meſmes vûës dans le ſervice du Seigneur, il eſt quelquefois arrivé que les Miſſionnaires d'un pays ſe plaignoient qu'on negligeoit leur Miſſion, pendant qu'on ſembloit ne ſonger qu'à étendre les autres: & ils écrivoient meſme ſur ce ſujet des lettres aſſez vives, que la vûë des beſoins veritables, où ſe trouvoient les peuples dont ils eſtoient chargez, leur arrachoit. Le Pere Verjus loin de les condamner, loüoit toujours leur zele, il leur repre-

ſentoit ſes raiſons, le malheur des temps, l'état peu favorable de ſes affaires; il taſchoit ſur tout de les bien convaincre de ſa bonne volonté, & il faiſoit tous ſes efforts pour les conſoler. Dans les temps les plus difficiles il ne perdoit jamais courage; & bien loin de ſe rebuter pour les difficultez que la malice des hommes ou l'ennemi commun faiſoit naiſtre, il ſe fortifioit, ſi je l'oſe dire, à meſure qu'il ſe ſentoit foible, & une entrepriſe manquée eſtoit pour lui une raiſon d'en former une autre.

Il faut pourtant avoüer que

le Pere Verjus eut d'abord quelque peine à entreprendre les nouveaux établissemens qui se sont faits par les Jesuites François aux Indes & à la Chine. Il en prévit les difficultez, sçachant sur tout les differends qui estoient alors entre la Cour de Rome & celle de Portugal, au sujet des Vicaires Apostoliques & des Evesques François que la sacrée Congregation avoit nommez, & qui avoit obtenu une pleine jurisdiction en ce pays-là, contre les privileges que le Roy de Portugal soutenoit lui avoir esté autrefois accordez. Il vit bien qu'il seroit

difficile, quelques mesures qu'on prist, de concilier des interests si differens, & de contenter en mesme temps les Evesques Portugais déja établis dans les Indes, & les Evesques François qui s'y établissoient de nouveau; les uns & les autres pretendans qu'on devoit absolument dépendre d'eux. Cependant comme c'étoit par les ordres exprés du Roy, que devoient partir les six premiers Jesuites, qui allerent à la Chine en qualité de Mathematiciens de Sa Majesté, il crut qu'étant appuyez d'une si puissante protection, ils pourroient se ménager avec

les uns & les autres, & qu'on auroit meſme des égards pour eux, juſqu'à ce que les conteſtations de la Couronne de Portugal avec la ſacrée Congregation euſſent eſté reglées: & il ſe rendit enfin aux ordres réiterez qui lui furent donnez ſur cela par M. le Marquis de Louvois. Il eſt vray que quand il eut une fois pris ſon parti, il mit en œuvre tout ce que ſon zele put lui ſuggerer, pour ſoutenir & pour avancer cet ouvrage, malgré les obſtacles & les perſecutions, par où le Démon traverſe ordinairement toutes les entrepriſes qui regardent la gloire de Dieu, &

qui, comme vous ſçavez, & comme vous l'avez peut-eſtre éprouvé vous-meſmes, n'ont pas manqué dans celle-cy.

Il ne ſe contenta pas des moyens ordinaires que lui donnoit la France, pour faire paſſer des Ouvriers dans les Indes: il chercha à s'ouvrir de nouveaux chemins par la Pologne, par la Perſe & par la mer Rouge. L'Angleterre meſme quoyqu'en guerre avec nous, lui donna quelquefois la facilité de faire paſſer des Miſſionnaires ſur ſes vaiſſeaux; & nous devons ſçavoir gré à la Compagnie Royale de Londres des bons offices qu'elle

nous a rendus à cet égard. Ainſi on voit en peu de temps nos Miſſionnaires répandus dans les Royaumes de Siam, de Maduré, de Malabar, de Bengale, de Surate, du Tonkin & de la Chine. Ces ſuccés devoient aſſurément borner le zele du Pere Verjus, mais il aſſuroit qu'il ne mourroit point content, qu'il n'euſt au moins établi cent Jeſuites François en Orient; & ſi ſes ſouhaits n'ont pas eſté entierement accomplis, il s'en eſt peu fallu.

On ne ſçauroit aſſez admirer comment en ſi peu d'années le Pere Verjus put trouver des fonds ſuffiſans, pour fournir à tant

tant de nouveaux établiſſemens ; ſur tout lorſqu'on ſçait juſqu'où alloit ſon déſintereſſement, & combien il eſtoit éloigné de ces vûës baſſes, où la conſcience & l'honneur peuvent le moins du monde eſtre intereſſez. Il preſſoit les perſonnes zelées, autant qu'il lui eſtoit poſſible, de contribuer à une ſi ſainte œuvre. Il taſchoit de les y porter par ſes diſcours, par ſes lettres, par ſes amis, & par les autres moyens que peut découvrir une pieté ingenieuſe. Mais s'il pouvoit s'appercevoir que dans les dons & les aumoſnes qu'on lui faiſoit, il entraſt quelque

autre vûë que le desir de glorifier Dieu, c'en estoit assez pour l'obliger à les refuser.

Bien des gens seroient encore en état presentement de rendre témoignage à la verité, & je pourrois citer moi-mesme plusieurs exemples dont j'ai eu connoissance, & qui en seroient une preuve honorable à sa memoire, mais je me contenterai d'en rapporter un tres-édifiant, & propre à faire connoistre son caractere.

Un pere de famille qui avoit un bien tres-considerable, se trouvant au lit de la mort, & voulant songer à sa conscience, fit appeller le Pere Verjus pour

se confesser. Il n'avoit aucune habitude avec lui ; & sa seule reputation l'avoit porté à lui donner cette marque de confiance. Le malade commença par lui dire qu'il avoit dessein d'abandonner tout son bien à nostre Compagnie. Le Pere Verjus écouta froidement la proposition, & sans paßer plus avant, il voulut sçavoir si le mourant ne laissoit point d'enfans dans le monde. Cet homme qui paroissoit accablé de son mal, se reveilla alors tout d'un coup ; & comme si la colere lui eust donné de nouvelles forces, il s'emporta si violemment contre les déregle-

mens de son fils, & il en fit un portrait si affreux, que le Pere Verjus jugea d'abord qu'il y avoit dans le pere plus d'animosité que de raison.

Cependant pour ne pas revolter un esprit irrité, il s'étendit en general sur la mauvaise conduite des enfans, qui s'attirent souvent la juste indignation de leurs parens. Il le loüa ensuite de ce que, contre la coutume de quelques peres, il ne s'étoit point aveuglé sur les défauts de son fils. Mais quand après un long discours il s'apperçut que le malade lui donnoit volontiers son attention : Aprés tout,

Monsieur, lui dit-il, l'action «
que vous allez faire, merite «
beaucoup de reflexion : vous «
devez bien-tost paroistre «
devant Dieu, & il ne sera «
plus temps alors de répa- «
rer le tort que vous faites «
à vostre fils, si par ha- «
zard il se trouve moins «
coupable que vous ne vous «
l'estes imaginé. Vous ne «
voudriez pas mourir chargé «
de la moindre injustice à l'é- «
gard de vostre plus cruel en- «
nemi, combien plus devez- «
vous apprehender d'oster in- «
justement le bien & l'hon- «
neur à la personne du monde «
qui vous doit estre la plus «

» *chere ? Je ne veux point*
» *croire que ce jeune homme*
» *ſoit tout-à-fait innocent,*
» *puiſque vous l'accuſez vous-*
» *meſme ; mais je n'oſe auſſi*
» *le juger digne d'une puni-*
» *tion ſi ſevere, juſqu'à ce*
» *qu'on lui ait donné le temps*
» *de juſtifier ſa conduite. Au*
» *reſte, Monſieur, l'aigreur,*
» *la colere & l'emportement ne*
» *ſont pas de bonnes diſpoſi-*
» *tions pour ſe preparer à mou-*
» *rir. Faites venir voſtre Fils,*
» *parlez-lui en pere, & non*
» *pas en ennemi, écoutez tran-*
» *quillement ſes excuſes, &*
» *faites enſuite ce que la rai-*
» *ſon, l'amour paternel & la*

Religion vous inſpireront. «
Mais quelque parti que vous «
preniez aprés cela pour diſ- «
poſer de vos biens, jettez «
les yeux ſur tout autre per- «
ſonne que ſur les Jeſuites ; «
& pour moy quelque ardeur «
que j'aye pour l'établiſſement «
de mes Miſſions, vous pou- «
vez compter que mon zele «
ne ſervira jamais de pre- «
texte ni à la vengeance d'un «
pere, ni à la ruine d'un fils. «

Ce diſcours que le Pere Verjus étendit avec une éloquence vraiement chreſtienne, eut tout l'effet qu'il s'étoit propoſé. Le malade appella ſon fils, lui parla avec plus

de moderation, l'écouta & le jugea moins criminel. De sorte qu'en peu d'heures leur reconciliation fut si parfaite, qu'elle fut suivie de larmes, & de mille marques d'une tendresse reciproque.

Le jeune homme dans la suite ne pouvoit s'exprimer assez vivement, sur les obligations qu'il reconnoissoit avoir à un homme, qui sans le connoistre, & en quelque sorte contre ses propres interests, lui avoit rendu un service si essentiel; & il disoit souvent que s'il lui eust esté permis de reveler certains secrets de famille qu'il devoit prudem-

ment enſevelir avec ſon pere, le monde connoiſtroit dans la perſonne du Pere Verjus, juſqu'où peut aller la ſageſſe, la bonté, & le déſintereſſement d'un Confeſſeur.

Lorſqu'on le loüoit de ce détachement, il répondoit agreablement qu'il n'y avoit que deux choſes qui pouvoient enrichir ſes Miſſions. Recevoir peu & avec diſcretion, & dépenſer beaucoup & avec liberalité. Ce qu'il expliquoit de cette maniere: Je ſuis perſuadé, diſoit-il, qu'il y a certains biens qui appauvriſſent, au lieu d'enrichir. Ce qui nous vient de la paſ-

» *ſion, de l'intereſt, de la cu-*
» *pidité, ne ſert jamais à*
» *avancer la gloire de Dieu.*
» *J'aime mieux pour nourrir*
» *tous les Miniſtres de l'E-*
» *vangile, ce petit nombre de*
» *pains que Jeſus-Chriſt benit*
» *dans le deſert, que toutes les*
» *richeſſes qui ne ſeroient ni*
» *données ni reçûës dans un*
» *eſprit de charité & de zele.*
» *L'un croiſt toujours & ſe*
» *multiplie, au delà meſme de*
» *nos beſoins : l'autre perit*
» *ſans aucun fruit, ou ne ſert*
» *qu'à une vaine oſtentation.*
» *Cela meſme nous doit inſpi-*
» *rer une grande foy, & une*
» *ſainte prodigalité : car lorſ-*

qu'on dispense avec confiance «
à ses Ministres le peu qui «
vient de Dieu, & que lui- «
mesme a beni, comme les «
Apostres faisoient aux peu- «
ples qui suivoient Jesus- «
Christ, le ciel fait alors des «
miracles en nostre faveur, «
& l'abondance suit de prés «
nostre pauvreté. Le Pere «
Verjus ne regardoit pas ces maximes comme des idées de pure speculation, il en faisoit la regle ordinaire de sa conduite. Aussi tout sembloit naistre sous sa main, dés qu'il estoit dans le besoin, & la Providence lui fournissoit à point nommé tous les secours necessaires.

C'eſt par là que les Miſſions, dont il eut ſoin, s'étendirent dans la plus grande partie du monde. Lorſqu'il en fut chargé, il avoit commencé, ſi je puis m'exprimer ainſi, à eſtre comme un pere de famille borné à un petit nombre d'enfans, & il devint en peu d'années le pere de pluſieurs nations. Quelque plaiſir qu'il euſt de voir les grands ſuccés que le ciel donnoit à ſes travaux, il connut bien qu'un ſeul homme ne pouvoit plus remplir un employ qu'il avoit rendu ſi penible. Il crut donc qu'il eſtoit temps de le partager; & il demanda inſtam-

*ment aux Superieurs, pour estre le compagnon de son zele, une personne, pour qui depuis long-tems il avoit une veritable estime *. Il lui remit le soin de toutes les Missions du Levant : c'est à-dire, de Constantinople, de Grece, de Syrie, d'Armenie & de Perse ; & il se borna à celles des Indes Orientales & de la Chine. Mais son grand âge & ses infirmitez continuelles ayant quelque tems aprés diminué considerablement ses forces, il se crut enfin obligé de se décharger entierement, & de se donner encore un se-*

* Le R. P. Fleuriau.

cond ſucceſſeur * *dans cette portion qu'il s'étoit reſervée.*

Ce fut alors qu'étant debaraſſé de ſes occupations exterieures, il s'occupa tout entier du ſoin de ſa perfection. Il goûta ſa liberté & ſa ſolitude, non pas tant parce qu'elles lui procuroient du repos, que parce qu'elles lui donnoient le temps de travailler uniquement pour lui-meſme. La priere, la mortification, la lecture de l'Ecriture ſainte partagerent tout ſon temps. Il s'occupoit ſans ceſſe des penſées de la mort, & il en parloit ſi ſou-

*Le R. P. Magnan, qui mourut à Verſailles le 15. Decembre 1705.

vent dans ſes diſcours & dans ſes lettres, qu'il ſembloit n'eſtre attentif qu'à cette parole de l'Apoſtre, quotidie morior. *Cette penſée lui devint encore plus familiere depuis un accident qui lui arriva à Fontainebleau, où il tomba tout à coup ſans connoiſſance, & avec des ſymptomes qui le menaçoient d'une mort ſubite.*

Il regarda cette chute comme un avertiſſement de ce qui devoit bien toſt lui arriver. Il en remercia Dieu comme d'une grace ſinguliere ; & il ſentit de nouveaux deſirs d'être bien-toſt en état de s'aller unir avec Jeſus Chriſt. Mais

cette pensée de la mort qui avoit fait d'abord sa plus douce consolation, devint pour lui dans la suite la source d'une épreuve penible & humiliante. A force d'y penser, il en craignit les suites, & il ne pouvoit l'enviſager sans trouble. Ce n'étoit dans son ame qu'inquiétudes, que dégousts, que tenebres: une foule de pensées se succedoient les unes aux autres pour le tourmenter. Il se reprochoit cent fois le jour le retardement des progrès de l'Evangile, comme s'il en eust esté effectivement la cause. Des vapeurs auſquelles il avoit esté de temps

en temps ſujet, & qui devinrent alors preſque continuelles, & une fâcheuſe inſomnie, jointe à la delicateſſe de ſa conſcience, contribuerent à ces agitations de ſon eſprit; & Dieu par ces peines voulut ſur la fin de ſa vie exercer ſa patience, & purifier ſon ame.

Au milieu de ces inquietudes il conſerva toujours neanmoins dans ſon cœur une ſolide confiance en la miſericorde divine: & quoyqu'elle n'euſt rien de cette douceur ſenſible, qui produit le calme & la paix, elle avoit toute la force qui fait accepter avec ſoumiſ-

sion, & meſme avec action de graces, tout ce qui nous vient de la main de Dieu. Le trouble, dont il fut agité pendant prés de deux ans, avoit pourtant ſes intervalles; & la derniere année de ſa vie il recouvra entierement la paix. Mais comme il craignoit qu'une longue maladie ne le plongeaſt en ſon premier état, il pria Dieu de lui accorder un genre de mort qui ne l'expoſaſt point à de ſemblables allarmes; & il ſe tenoit ſi ſûr de l'obtenir, que quelques mois avant que de mourir, il ne ſe ſeparoit jamais de ſes amis, ſans leur dire le dernier adieu. Il mou-

rut en effet presque subitement le 16. du mois de May 1706. à quatre heures du matin, dans la soixante & quatorziéme année de son âge, étouffé par son asthme, dont les accés estoient devenus tres-frequens & tres-violens.

Jamais mort, quelque subite qu'elle parut, ne fut moins imprévûë que la sienne. Il s'y estoit preparé par l'innocence de sa vie, par la pratique constante des vertus religieuses, par de continuelles meditations sur la vanité du monde, par un travail infatigable pour avancer la gloire de Dieu, par un pressentiment

interieur, qui l'obligeoit à se tenir toujours prest à aller paroistre devant lui.

Nous avons, Mes Reverends Peres, tous les sujets de croire qu'il estoit meur pour le ciel, & que Dieu ne l'a retiré de ce monde, que pour le récompenser avec un grand nombre de saintes ames, à qui il avoit procuré par ses travaux le bonheur éternel. Mais comme le Pere des lumieres découvre souvent des taches dans ce qui paroist aux yeux des hommes le plus pur & le plus parfait, vous devez joindre vos prieres aux nostres, pour haster dans l'autre vie, s'il

estoit necessaire encore, le repos à un homme, qui dans celle-cy a sacrifié tout le sien pour vous. Permettez-moy d'ajoûter que ses religieux exemples nous laissent encore une autre obligation, & que nous ne pouvons nous representer ce qu'il a fait, sans penser à ce que nous devons faire nous-mesmes.

A considerer les grandes qualitez que la nature, l'éducation & la grace avoient réünies dans la personne du Pere Verjus, il semble qu'on ne puisse guere esperer de lui ressembler parfaitement: il est pourtant vray qu'il se trouve

peu de perſonnes parmi nous, plus propres à nous ſervir de modelle. Avec un eſprit élevé, & toujours rempli de grands deſſeins, mais qui ne regardoient jamais que la gloire de Dieu, perſonne ne s'abbaiſſoit plus volontiers que lui, à tout ce que la vie Religieuſe a de plus ſimple & de plus commun. Comme il aimoit la retraite, il aimoit auſſi la regularité; & il gemiſſoit ſouvent de ce que ſes occupations, ſes voyages, ſes viſites & ſes infirmitez l'obligeoient quelquefois à ſe diſpenſer de certaines obſervances: car pour la priere, la lecture des livres

spirituels, l'exactitude à reciter en son temps l'Office divin, à celebrer chaque jour les divins Mysteres, & à se confesser regulierement deux fois la semaine, rien n'a esté capable de le déranger sur cela un seul moment.

Sa mortification n'a pas esté une de ses moindres vertus. Il regardoit les croix comme son partage, & il les aimoit comme la plus précieuse portion de l'heritage de Jesus-Christ. Quoy qu'il eust un air toujours gay & content, & que la tranquillité de son esprit se fist remarquer dans sa conduite & dans ses entretiens,

il a passé presque toute sa vie dans les souffrances. Son mal de poitrine le fit languir dans la jeunesse, un asthme succeda à cette langueur, ensuite il fut tourmenté par des migraines violentes, enfin des fluxions sur toutes les parties du corps, & des vapeurs tres-fâcheuses acheverent de ruiner sa santé. Il ne goûtoit aucuns des plaisirs innocens que les personnes mesmes les plus spirituelles se permettent quelquefois : & si quelque chose estoit capable de lui donner de la joye, c'étoit de penser que ses infirmitez lui tiendroient peut-estre lieu de purgatoire.

gatoire. C'eſt ainſi qu'il s'expliquoit dans ſes plus grandes peines. Au lieu de prendre aprés le repas, ſelon noſtre coûtume, un peu de relaſche dans la converſation; il ſe retiroit ordinairement en ſa chambre pour écrire ou pour prier. Il dormoit tres-peu, & il eſtoit ſouvent obligé de paſſer une partie de la nuit ſans ſe coucher.

Il recevoit ſur tout avec plaiſir toutes les incommoditez qui accompagnent la pauvreté de noſtre état. Non ſeulement il fuyoit avec ſoin ce qui auroit eu parmi nous quelque air de ſingularité; mais

dans les choſes meſmes les plus communes, il ſe negligeoit juſqu'à paroiſtre quelquefois choquer la bienſéance. Pour les preſens qu'on lui vouloit faire, il les refuſoit conſtamment, & diſoit meſme ordinairement pour ſe défendre de les recevoir, qu'il n'en connoiſſoit pas l'uſage. M. de Crecy ſon frere, plus attentif qu'un autre à ſes beſoins, lui envoya un jour une table commode pour écrire, dont il jugea que le Religieux le plus auſtere pouvoit ſans peine ſe ſervir. Le Pere la trouva trop propre, & M. le Comte de Crecy fut obligé de la repren-

dre. Une autre fois il le pria d'accepter un fauteuil de maroquin tout uni, parce qu'il ſçut qu'il paſſoit la plus grande partie de la nuit ſur une mauvaiſe chaiſe de paille, il le refuſa avec la meſme fermeté que le reſte; & comme malgré ſa reſiſtance on ne laiſſa pas de le mettre auprés de ſon lit: Ce ſont-là, *dit-il en riant*, les armes de Saül qui ne ſont pas bonnes pour David. *En effet, il ne put jamais ſe reſoudre de s'y aſſeoir une ſeule fois; & de peur de le chagriner, on le fit porter dans la chambre des malades.*

Plusieurs personnes qui avoient éprouvé sur ce point sa delicatesse, lui envoyerent, sans se nommer, diverses choses qui pouvoient estre de quelque utilité pour sa santé ou pour son soulagement: mais on sçut que l'usage qu'il en faisoit, estoit de les envoyer à l'Hospital; & il arresta bientost par là le cours de ces liberalitez.

Il semble qu'il eust perdu le goust, tant il estoit indifferent pour tout ce qu'on lui presentoit à manger. Il commençoit sans reflexion par le fruit, ou par quelque autre mets que ce fust, selon que le hazard

le déterminoit. Jamais il ne s'eſt plaint de la qualité des viandes ; & il ne trouvoit rien de mauvais, parce qu'il croyoit que tout eſtoit bon pour un pauvre.

Quoyqu'il fuſt tres-ſenſible au froid, il eut bien de la peine à ſouffrir qu'on lui fiſt du feu dans ſa chambre : & pour l'y obliger, il fallut un ordre exprés du Pere General, qui en fut ſollicité par une perſonne de la premiere diſtinction. Encore en uſa-t-il ſi moderément, qu'il ſembloit pluſtoſt en faire pour obéïr, que pour ſe chauffer. Et lorſque ſes amis lui repreſentoient

qu'il n'étoit pas de la bienſéance de paroiſtre faire ces ſortes d'épargnes, ſur tout lorſque des Cardinaux, des Eveſques & d'autres perſonnes d'un rang diſtingué lui faiſoient l'honneur de le viſiter dans ſa chambre, il diſoit qu'au contraire un peu d'avarice ne ſied pas mal à un Religieux ; que les Grands du monde n'ignorent pas entierement les engagemens de noſtre pauvreté ; & que quand ils ont aſſez d'humilité pour deſcendre juſqu'à nous, ils doivent bien s'attendre à partager un peu avec nous les incommoditez de noſtre état.

Il joignoit à cette parfaite mortification une ſincere humilité. Malgré l'eſtime univerſelle où il eſtoit, il avoit de tres-bas ſentimens de luimeſme; & ces ſentimens paroiſſoient dans la maniere dont il s'exprimoit, lorſqu'il eſtoit obligé de parler de luy. Il n'aimoit ni les loüanges ni la flaterie; & il euſt voulu paroiſtre n'avoir part à rien, ſi ce n'eſt, comme je l'ai déja marqué, pour ſe donner le blaſme de tout ce qui tournoit mal. Il traitoit les autres au contraire, avec des manieres pleines d'eſtime & de reſpect, & trouvoit toujours lieu de

leur dire des choſes obligeantes.

Le mépris qu'il faiſoit de l'approbation & des loüanges des hommes ſur ce qui le regardoit perſonnellement, ne l'empeſchoit pas d'eſtre vif, lorſqu'il s'agiſſoit de la reputation de ſes amis, ou de l'honneur de ſes Miſſions. Son zele s'allumoit alors, & le rendoit ardent à les défendre : mais c'étoit toujours d'une maniere, qui ne lui faiſoit rien perdre de ſa douceur naturelle, & en gardant les regles les plus exactes de la charité chrétienne : car il avoit ſur ce point une ex-

tréme delicateſſe de conſcience, & il n'eſt point de moyen, dont il ne ſe ſerviſt pour éviter toutes les conteſtations, qui pouvoient alterer cette vertu. Si cependant malgré les précautions qu'il pouvoit prendre, on attaquoit injuſtement des perſonnes, dont il devoit ſoutenir l'honneur & les interests, il n'épargnoit auſſi ni ſes ſoins ni ſon travail, pour faire en ſorte que le public fuſt inſtruit de la verité, & rendiſt enfin juſtice au merite. C'eſt lui, comme vous ſçavez, qui engagea un de nos meilleurs Ecrivains à refuter les atroces calomnies, dont quelques

Heretiques avoient voulu noircir les nouveaux Chrétiens de l'Orient, en décriant le zele de ceux qui avoient travaillé à leur conversion. C'est aussi particulierement à sa priere, que dans les dernieres disputes sur les ceremonies Chinoises qui ont fait tant de bruit en Europe, d'autres se sont employez à éclaircir la verité. Vous pouvez juger combien il dut estre sensible à tout ce qui se passa dans cette affaire; & si on pouvoit vous instruire en détail de la maniere dont il s'y comporta, il n'en faudroit pas davantage pour faire son éloge.

Afin de conſerver encore plus long-temps la memoire d'un homme qui vous doit eſtre ſi cher, on a fait graver ſon portrait. Les traits qui en ſont aſſez bien pris, vous retraceront aiſément l'air de ſon viſage: mais ils ne pourront vous bien repreſenter la penetration & la vivacité de ſon eſprit, beaucoup moins encore toute la bonté de ſon cœur, & les autres qualitez de ſon ame, qui ont fait dire à tous ceux qui l'ont connu, que le Pere Verjus eſtoit un bon ami, un parfaitement honneſte homme, & un tres-

saint Religieux. Je suis avec tout le respect possible,

MES REVERENDS PERES,

Vostre tres-humble & tres-obéissant serviteur, CHARLES LE GOBIEN, de la Compagnie de JESUS.

LETTRE

LETTRE DU PERE NYEL

Missionnaire de la Compagnie de JESUS, au R. Pere DEZ de la mesme Compagnie, Recteur du College de Strasbourg.

Sur deux nouvelles Missions établies depuis quelques années dans l'Amerique Meridionale.

A Lima Ville Capitale du Perou, le 20. May 1705.

MON REVEREND PERE,

P. C.

Je me suis déja donné l'honneur de vous écrire par la voye

de *Panama** ; je le fais aujourd'hui par nos vaiſſeaux François, qui retournent en France, & qui nous abandonnent au milieu de notre courſe, ne ſe trouvant pas en état d'aller à la Chine, comme ils ſe l'étoient propoſé. Ce contretemps eſt faſcheux, & nous jette dans de terribles embarras : mais Dieu, qui veut mettre notre patience à l'épreuve, nous a inſpiré aſſez de force & de courage pour continuer notre voyage, & pour chercher par le Mexique & par les Philippines un chemin juſqu'ici inconnu aux Miſſionnaires François, pour entrer à la Chine. Nous ne nous ſommes déterminez à prendre ce parti, qu'a-

* Ville ſituée ſur la mer du Sud, dans l'Iſthme qui ſepare l'Amerique meridionale de l'Amerique ſeptentrionale.

prés avoir souvent consulté Dieu dans l'oraison, & connu aussi certainement que nous le pouvons, que cette resolution lui est agreable, & qu'elle convient au bien de notre Mission, & à la fidelité que nous devons à une vocation aussi sainte que la nostre. Nous n'ignorons pas les obstacles que nous avons à surmonter, ni les dangers que nous allons courir: mais comme les souffrances & les contradictions sont un caractere des plus asseurez de l'œuvre de Dieu, nous ne nous étonnons pas de celles que nous trouvons à l'accomplissement de ses desseins sur nous, estant disposez par sa misericorde à recevoir de sa main tout ce qu'il lui plaira de nous envoyer, & faisant avec plaisir un sacrifice de nos

vies, & de tout ce que nous avons de plus cher, pour ſuivre la voix qui nous appelle, & pour nous rendre dignes de preſcher l'Evangile & de faire connoiſtre JESUS-CHRIST, & la gloire de ſon Nom aux Nations qui nous ſont deſtinées. Dieu qui par la force de ſon bras tout-puiſſant à conduit à la Chine un grand nombre de Miſſionnaires, parmi tant de travaux & tant de perils, nous fera auſſi, comme nous l'eſperons, la meſme grace, s'il veut ſe ſervir d'inſtrumens auſſi foibles & auſſi inutiles que nous ſommes; & s'il permet que nos pechez & nos infidelitez nous rendent indignes de cette grace que nous attendons de ſa grande miſericorde, nous adorerons humblement ſa juſtice, & nous

nous eſtimerons heureux de mourir au milieu d'une ſi ſainte entrepriſe.

Ainſi bien loin de croire que notre ſort ſoit à plaindre, je vous prie de remercier Notre Seigneur de nous avoir jugez dignes d'eſtre traitez comme ſes amis. Ceux qui ont gouſté la conſolation qu'il y a, de n'avoir point d'autre appui que Dieu ſeul, & de ſe repoſer dans le ſein de ſon aimable Providence, peuvent ſe former une juſte idée du bonheur dont nous joüiſſons. Cet eſtat nous eſt d'autant plus cher, qu'il nous met dans une ſituation à peu prés ſemblable à celle, où ſe trouva autrefois le grand Apoſtre des Indes S. François Xavier, lors qu'il cherchoit, comme nous, à penetrer dans le vaſte Em-

pire de la Chine. C'eſt pourquoi nous l'avons choiſi pour notre Patron, & pour le Protecteur de notre voyage, que nous ne doutons pas qui ne ſoit heureux ſous la protection d'un ſi grand Saint. Nous avons cependant encore plus de cinq mille lieuës à faire pour aller à la Chine, où nous ne pourrons arriver qu'en dix-ſept ou dix-huit mois d'ici. Car il nous faut traverſer la Nouvelle Eſpagne, pour nous rendre à la Ville Capitale du Mexique, & delà à *Acapulco**, d'où nous ne pouvons partir qu'au mois de Mars de l'an-
1706. née prochaine pour les Philippines. Voila un voyage de la Chine bien nouveau, & bien ſingulier.

* Fameux Port de la mer du Sud dans la Nouvelle Eſpagne.

Il me semble mesme que c'est une disposition particuliere de la Providence, qui veut nous former par là aux travaux & aux exercices de la vie Apostolique, en permettant que nous parcourions ainsi cette estenduë immense de Terres infidelles, & que nous soyons témoins des travaux & du zele infatigable de nos Peres, qui sont répandus dans ces vastes Provinces de l'Amerique, & qui y travaillent à planter ou à maintenir la Foy. On voit de jour en jour de nouveaux accroissemens dans cette portion de l'heritage du Seigneur, par la découverte de nouveaux Peuples, & par l'industrie toute divine, dont se servent ces admirables Ouvriers pour gagner à JESUS-CHRIST ces Nations barba-

res, qui ſont depuis ſi long-tems abandonnées. Quel fonds d'inſtructions n'avons-nous pas devant les yeux, dans la vie ſainte & laborieuſe de ces hommes Apoſtoliques, qui ont eſtabli la glorieuſe Miſſion des *Moxes*, qui appartient à la Province du Perou ? Quels exemples ne trouvons-nous pas dans la patience heroïque de ces Peres, dans leur détachement univerſel de toutes les commoditez de la vie ; dans le courage invincible avec lequel ils ont frayé des chemins juſqu'alors impratiquables, & où les armes conquerantes des Eſpagnols n'avoient jamais penetré ; enfin dans ce zele tout divin & plein d'une ſageſſe ſurnaturelle, avec lequel ils ont eſtabli une Chreſtienté nombreuſe & floriſſante, parmi des

Barbares presqu'aussi sauvages que les bestes feroces. Comme je ne puis encore vous entretenir des fruits de nos travaux Apostoliques, j'entrerois volontiers dans ce vaste champ, où je trouverois non seulement dequoi m'édifier & m'instruire moy-mesme, mais dequoy satisfaire le zele ardent que vous avez pour la propagation de la Foy. Comme ce travail demanderoit plus de loisir & d'habileté que je n'en ay, je me contenterai de vous donner ici une legere idée de l'état, où se trouve aujourd'hui cette florissante Mission.

J'envoye au Pere Le Gobien l'histoire de la vie & de la glorieuse mort du R. P. Cyprien Baraze, l'un des premiers fondateurs de cette Mission, qui merita il y a deux ans

& demi de recevoir la couronne du martyre [a], aprés avoir travaillé pendant plus de vingt-ſept ans à la converſion de ces Peuples. On trouvera dans cette hiſtoire, qu'un des plus ſaints & des plus habiles Prelats [b] du Perou a fait impri-
1704. mer à Lima l'année paſſée, quels ont eſté les progrés & les commencemens de cette Miſſion, quelle eſt la nature, la qualité & la ſituation du Pays, quelles ſont les couſtumes & les mœurs de ce Peuple nouvellement converti. Pour moy je me borne à décrire ſeulement ici le gouvernement ſpirituel que les Miſſionnaires ont introduit, & l'ordre admirable qu'ils ont.

a Ce fut le 16. de Septembre 1702.
b D. Nicolas Urbain de Mata, Eveſque de la Ciudad de la Paz.

eſtabli avec un fruit & un ſuccés incroyable.

Cette Miſſion, qui n'a commencé que depuis environ trente ans, eſt ſituée ſous la Zone Torride au douziéme degré de latitude meridionale. Elle eſt ſeparée du Perou par les hautes montagnes appellées *Cordilleras*, qu'elle a à l'Orient. Du coſté du Midi, elle n'eſt pas éloignée des Miſſions du *Paraguay* : mais du coſté de l'Occident & du Nord ce ſont des terres immenſes, qui ne ſont pas encore découvertes, & qui fourniront dans la ſuite un vaſte champ au zele des Ouvriers Apoſtoliques. Il y a aujourd'hui plus de trente Miſſionnaires de notre Compagnie, qui ſont employez à cultiver cette penible Miſſion. Ils ont déja converti vingt-cinq à

trente mille ames, dont ils ont formé quinze ou seize Bourgades, qui ne sont éloignées les unes des autres que de six à sept lieuës. Chaque Bourgade est bastie dans le terrein qui a paru le plus propre pour la santé, & pour y procurer l'abondance : les ruës en sont égales & tirées au cordeau, les maisons uniformes. On assigne à chaque famille la portion de terre qui luy est necessaire pour sa subsistance, & celui qui en est le chef, est obligé de faire cultiver ces terres, pour bannir de sa maison l'oisiveté & la pauvreté. L'avantage qu'on en retire, c'est que les familles sont à peu prés également riches, c'est à dire, que chaque maison a assez de bien pour ne pas tomber dans la misere; mais aucune n'en a en

si grande abondance, qu'elle puisse vivre dans la molleſſe & dans les délices. Outre les biens qu'on donne à chaque famille en particulier, soit en terres, soit en bestiaux, chaque Bourgade a des biens qui sont en commun, & dont on applique le revenu à l'entretien de l'Eglise & de l'Hospital, où l'on reçoit les pauvres & les vieillards que leur âge met hors d'estat de travailler. On employe une partie de ces biens aux Ouvrages publics, & à fournir aux Estrangers & aux Neophytes ce qui leur est necessaire en attendant qu'ilspuissent travailler. Quand on establit une nouvelle Bourgade, toutes les autres sont obligées d'y contribuer chacune selon ses forces & ses revenus. Au commencement de chaque an-

née, on choisit parmi les personnes les plus sages & les plus vertueuses de la Bourgade, des Juges & des Magistrats pour avoir soin de la Police, pour punir le vice, & pour regler les differens qui peuvent naistre entre les Habitans. Chaque faute a son chastiment particulier, reglé par les Loix. Il y a ordinairement deux Missionnaires en chaque Bourgade: les Juges & les Magistrats, dont je viens de parler, ont tant de respect & de déference pour ces Peres, qu'ils ne font presque rien sans prendre leur avis. Les Peres de leur costé sont dans un travail continuel. Ils employent le matin à celebrer les saints Mysteres, à entendre les Confessions qui sont frequentes, & à donner audiance à ceux qui viennent

les consulter & leur proposer leurs doutes. Ils font l'aprés-disnée une explication de la doctrine Chrestienne ; ils visitent les pauvres & les malades, & finissent la journée par la priere publique, qu'on fait tous les soirs dans l'Eglise. Les jours de Feste on y ajoûte le Sermon le matin, & les Vespres le soir. Rien n'est plus édifiant que la maniere dont l'Office divin se fait dans cette nouvelle Mission. S'il n'y a pas beaucoup de Ministres pour le Service des Autels, il y a beaucoup de ferveur, de respect, de devotion parmi ces nouveaux Chrestiens. Comme ces Peuples ont du goust pour le chant & pour les instrumens, chaque Eglise a sa musique. Le nombre des Musiciens & des autres Officiers de l'Eglise est

aſſez grand, parce qu'on a attaché des Privileges particuliers aux Offices qui regardent plus immediatement le Service divin, & le ſoulagement des pauvres. Toutes les Egliſes ſont grandes & bien baſties, extrémement propres & embellies d'ornemens de peinture & de ſculpture faits par les Indiens, qui ſe ſont rendus habiles dans ces Arts. On a eu ſoin de les pourvoir de riches ornemens, à quoy quelques perſonnes de pieté n'ont pas peu contribué. Outre la nef & une aîle de chaque coſté, ces Egliſes ont leur chœur, qui eſt couronné d'un Dome fort propre. La grandeur & la beauté de ces édifices charment les Indiens, & leur donnent une haute idée de notre ſainte Religion.

Une des plus grandes diffi-

cultez que les Missionnaires ayent à vaincre dans la conversion de ces Peuples a esté la diversité des Langues, qui regnoit parmi eux. Pour remedier à un si grand inconvenient, qui retardoit beaucoup le progrés de l'Evangile, on a choisi parmi plus de vingt Langues differentes celle qui est la plus generale, & qui a paru la plus aisée à apprendre, & on en a fait la Langue universelle de tout ce Peuple, qui est obligé de l'apprendre. On en a composé une Grammaire qu'on enseigne dans les Ecoles, & que les Missionnaires estudient eux mesmes, quand ils entrent dans cette Mission; parce que c'est la seule Langue, dont ils se servent pour prêcher, & pour catechiser.

Comme le Superieur de cet-

te Miſſion a une intendance generale ſur toutes les Bourgades, il a choiſi pour le lieu de ſa reſidence celle qui eſt au centre de la Province, il a dans ſa maiſon une Bibliotheque, qui eſt commune à tous les Miſſionnaires, & une Pharmacie remplie de toutes ſortes de remedes qu'on diſtribuë à toutes les Bourgades, ſelon le beſoin qu'elles en ont. Tous les Miſſionnaires s'aſſemblent une fois l'année en ce lieu-là, pour y faire une retraite ſpirituelle, & pour y déliberer enſemble ſur les moyens d'avancer la converſion de ces Peuples, & de procurer le bien de cette Egliſe naiſſante. Cependant le Superieur de cette Miſſion n'eſt pas ſi attaché au lieu, où il fait ſa demeure ordinaire, qu'il ne viſite tous les ans chaque Egli-

se, & qu'il ne faſſe meſme des excurſions dans les Pays voiſins, pour gagner des ames à JESUS-CHRIST. Les dernieres Lettres qu'on a receuës de cette Miſſion nous apprennent, qu'il y a plus de cent mille hommes, qui charmez de la vie ſainte & heureuſe que menent leurs compatriotes ſous la conduite des Miſſionnaires, demandent avec inſtance des Ouvriers pour les inſtruire en notre ſainte Religion; mais la diſette des Sujets & de ſecours n'a pû encore permettre à nos Peres d'aller travailler à l'inſtruction de ces Peuples, dont la converſion ſeroit ſuivie de celle du nombre infini d'autres Indiens; car on aſſure que ces vaſtes Pays ſont extraordinairement peuplez

Comme on a reconnu, par

une longue experience, que le commerce des Eſpagnols eſtoit tres-préjudiciable aux Indiens, ſoit parce qu'ils les traitent avec trop de dureté, en les appliquant à des travaux penibles, ſoit parce qu'ils les ſcandaliſent par leur vie licentieuſe & déreglée, on a obtenu un Decret de Sa Majeſté Catholique, qui défend à tous les Eſpagnols d'entrer dans cette Miſſion, ni d'avoir aucune communication avec les Indiens qui la compoſent: deſorte que ſi par neceſſité ou par hazard quelque Eſpagnol vient en ce Pays-là, le Pere Miſſionnaire aprés l'avoir receu avec charité, & exercé à ſon endroit les devoirs de l'hoſpitalité Chreſtienne, il le renvoye enſuite dans les terres des Eſpagnols. Tout ce que je viens

de rapporter ici, MON REVEREND PERE, est tiré des Lettres des Peres qui travaillent en cette Mission, je n'ay rien ajoûté à ce qu'ils ont écrit ; au contraire, j'ai omis plusieurs circonstances tres-édifiantes, & plusieurs moyens que l'esprit de Dieu a suggeré à ces fervens Ouvriers, pour establir un ordre admirable dans cette nouvelle Chrestienté, & y entretenir la pureté & la sainteté des mœurs.

Voila donc, MON REVEREND PERE, ce Peuple choisi de Dieu, cette Nation destinée en ces derniers temps à renouveller la ferveur, la devotion, la vivacité de la Foy, & cette parfaite union des cœurs qu'on admiroit autrefois dans les Chrestiens de la primitive Eglise. Mais la vie

ſainte & fervente de ces Néophytes ne doit-elle pas confondre les Chreſtiens de ces derniers temps, qui au milieu de tant de ſecours, de lumieres, & de graces, des honorent la ſainteté de notre Religion, & la dignité du nom Chrêtien. C'eſt ici où je ne puis m'empeſcher d'adorer les profonds & impenetrables jugemens de la ſageſſe de Dieu, qui a fait paſſer à ces Peuples enſevelis, il n'y a encore que trente ans, dans les plus épaiſſes tenebres de l'infidelité, ces graces & ces lumieres, dont tant d'ames élevées avec ſoin dans le ſein du Chriſtianiſme, abuſent tous les jours.

Je pourrois vous faire part de bien d'autres nouvelles, dignes de votre pieté, ſi j'entreprenois de vous parler de la

fameuse Mission du *Paraguay*, si souvent persecutée, & malgré ses persecutions toûjours si florissante, qu'elle est le modelle de toutes celles qui s'établissent de nouveau dans l'Amerique meridionale. Mais comme on a écrit l'Histoire de cette Mission, où l'on peut s'instruire des vertus heroïques des Ouvriers qui l'ont cultivée, & de la ferveur des Neophytes qui la composent, je me dispenserai de vous en parler ici; & je me bornerai à vous faire connoistre une nouvelle Mission, fondée depuis deux ans, dans les terres les plus meridionales de l'Amerique, d'où l'on espere avec le temps pouvoir penetrer jusques au Détroit de Magellan, que nous avons reconnu dans notre voyage. Comme cette Mis-

ſion appartient à la Province du *Chili*, qui a peu d'Ouvriers, & qui eſt chargée de pluſieurs autres Miſſions, tant des Eſpagnols que des naturels du Pays déja convertis, elle ne peut employer qu'un petit nombre de Sujets à cultiver ce vaſte champ. D'ailleurs, cette Miſſion demande des qualitez ſingulieres dans les Miſſionnaires qu'on y envoye. Il faut qu'ils ayent un temperament fort & robuſte, un détachement parfait de toutes les commoditez de la vie, enfin une douceur inſinuante, une force, un courage, une conſtance à l'épreuve des difficultez les plus inſurmontables au milieu d'un Peuple barbare. Mais quelque feroce & indomptée que ſoit cette Nation, elle s'aſſujettira ſans peine au joug de la

la Religion Chretienne, pourveu que le zele des hommes Apoſtoliques ſoit ſoûtenu de cette ſageſſe ſurnaturelle qui n'enviſage que Dieu, de ce deſintereſſement qui ne cherche que le ſalut des ames, & ſur tout de cette douceur qui gagne le cœur avant que d'aſſujettir l'eſprit. Il y a prés de trente ans que le R. Pere Nicolas Maſcardi de notre Compagnie, homme illuſtre par les grands travaux qu'il a ſoufferts, & par les Peuples qu'il a convertis, employa pluſieurs années à défricher ce champ ſterile & inculte, ce qu'il fit avec tant de ſuccés qu'il y recueillit une moiſſon abondante, & qu'il merita enſuite d'y recevoir la couronne du martyre, comme la digne récompenſe de ſes travaux Apoſto-

liques. Depuis ce temps-là cette Terre arroſée d'un ſang ſi prétieux, a donné de ſi belles eſperances, que pluſieurs Jeſuites de la Province du *Chili* ſe ſont offerts pour continuer l'entrepriſe du R. P. Nicolas Maſcardi, dont le nom eſt devenu venerable à ceux meſme qui l'ont martiriſé; puiſque ce ſont ces Peuples qui touchez, ce ſemble, du repentir de leur crime, & prévenus interieurement par les graces que ce ſaint homme leur obtient de Dieu, ont demandé eux-meſmes depuis long-temps des Peres de notre Compagnie, pour leur enſeigner le chemin du Ciel. Pluſieurs meſme d'entre eux aſſeurent qu'il leur a apparu, & qu'il les a conſolez en leur promettant qu'il viendroit des Miſſionnaires pour

les instruire, & pour les convertir. En effet, soit que ce fait soit veritable, ou que ce bruit se soit répandu sans fondement, Dieu a suscité depuis deux ans le Pere Philippe de la Laguna, pour mettre la main à une œuvre si importante au salut des ames. Comme il m'est tombé entre les mains une Relation que ce Pere a écrite à un de ses Amis, pour luy rendre compte de ses travaux & des moyens dont il s'est servi pour établir cette Mission, j'en ay fait un petit abregé que je joins à cette Lettre.

RELATION

De l'établiſſement de la Miſſion de Notre-Dame de Nahuelhuapi, *tirée d'une Lettre du R. P. Philippe de la Laguna, de la Compagnie de Jeſus.*

IL y avoit déja quelques années que Dieu, par une vocation ſpeciale & par un effet ſingulier de ſa miſericorde, m'appelloit à la converſion des Indiens qu'on appelle *Pulches* & *Poyas*, qui ſont vis-à-vis de *Chiloé*, & de l'autre coſté des montagnes aux environs de *Nahuelhuapi* à cinquante lieuës de la mer du Sud, à la hauteur d'environ 42 degrez de

latitude meridionale. Le souvenir encore recent, des vertus heroïques du R. P. Nicolas Mascardi avoit fait naistre & augmentoit toûjours en moy le desir d'aller recueillir ce qu'il avoit semé, & comme le sang des Martyrs est fecond, je ne doutois pas que je ne dûsse y recueillir une heureuse & abondante recolte. Je soupirois ainsi sans cesse aprés cette chere Mission, & je nourrissois au fond de mon cœur ces saints desirs, sans oser les produire au dehors; parce qu'en envisageant les choses avec les yeux de la prudence humaine, ce projet me paroissoit presque impossible. Cependant comme ma vocation étoit l'ouvrage de Dieu; je m'abandonnai entre ses mains, & je luy laissai le soin de dis-

poſer les moyens les plus convenables à l'execution des deſſeins qu'il m'inſpiroit. Je reconnus bien-toſt que ma confiance luy étoit agreable : car la Providence, qui nous conduit par des voyes ſecretes & toûjours admirables, permit que mes Superieurs me nommérent Vice-Recteur du College de *Chiloé*, & m'ordonnerent de venir à *Sant' Jago* Capitale du *Chili*, pour quelques affaires qui demandoient ma preſence. Dieu me donna un preſſentiment que ce voyage devoit ſervir à une affaire plus importante que celle qui obligeoit les Superieurs à me faire venir à *Sant' Jago*. En effet, ayant trouvé heureuſement dans le Port de *Chiloé* un vaiſſeau qui faiſoit voile pour *Val-Parayſſo*, qui eſt le Port de

cette Ville Capitale, je m'y rendis en quinze jours, & je communiquai au R. P. Provincial le dessein que Dieu m'avoit inspiré d'établir une nouvelle Mission à *Nahuelhuapi*. Il approuva ma resolution, & me promit de l'appuyer de tout son pouvoir. Je me mis en mouvement, pour assurer le succès d'un ouvrage si imparfait. Je commençai par interesser les personnes les plus saintes & les plus zélées de s'unir à moy, afin d'obtenir à force de prieres & d'austeritez les graces qui m'étoient necessaires dans une entrepriſe si difficile. Sur tout je recommandai cette affaire à un saint Religieux de notre Compagnie, le Frere Alphonse Lopez, venerable par l'innocence de sa vie, par la sainte simplicité qui regne dans

toutes ſes actions, par un don extraordinaire d'oraiſon, & ſur tout par une tendre devotion envers la ſainte Vierge, de qui il reçevoit ſouvent des faveurs extraordinaires. Je luy promis même que je mettrois cette Miſſion ſous la protection d'une ſi puiſſante Avocate, & que toutes les Egliſes que j'éleverois au vrai Dieu ſeroient dédiées à cette Mere de miſericorde, s'il obtenoit ce que je demandois. Quelques jours aprés ce ſaint Frere m'aborda d'un air gai, & me dit que je miſſe toute ma confiance en Dieu, & que l'entrepriſe que je méditois réuſſiroit.

Il y avoit des difficultez preſque inſurmontables. Je ne pouvois rien faire ſans l'agréement du Gouverneur du *Chili*; & ce Seigneur étoit contraire

aux nouveaux établissemens, soit par le chagrin qu'il avoit de ce qu'on en avoit abandonné plusieurs qu'on n'avoit pû soûtenir, soit parce que le Threſor du Roy se trouvant épuisé, il ne pouvoit faire les avances necessaires à l'établissement d'une nouvelle Mission. Dans une conjoncture si fascheuse je m'adressai avec confiance à Notre-Seigneur, qui est le Maistre des cœurs, & je promis de dire trente Messes & de jeûner trente jours au pain & à l'eau, en l'honneur de la sainte Trinité, si j'obtenois la permission du Gouverneur. Je mis mesme cette promesse par écrit; mais ayant perdu ce papier, il tomba entre les mains d'une personne qui le porta, à mon insceu au Gouverneur. Quel-

ques jours aprés ayant recommandé cette affaire avec beaucoup de ferveur à Notre-Seigneur, je me sentis si plein de confiance de réussir dans cette entreprise, que je me déterminai à aller voir le Gouverneur. Je dis même en sortant de la maison à un de mes amis, que je rencontrai, que j'allois au Palais, & que je ne retournerois pas au College sans avoir obtenu la permission que j'allois demander. En effet, m'étant presenté pour avoir audiance, on m'introduisit dans la chambre de M. le Gouverneur, qui lisoit le papier de ma promesse qu'on lui avoit mis entre les mains, & sans attendre que je luy parlasse : *Allez mon Pere*, me dit il, *votre affaire est faite, j'y donne volontiers les*

mains ; & soyez persuadé que je favoriserai votre zele en tout ce qui dépendra de moy, selon les ordres & les intentions du Roy mon maistre. Allez gagner des ames à Jesus-Christ ; mais souvenez-vous de prier Dieu pour Sa Majesté, & pour moy. Je dois vous avoüer icy, Mon cher Pere, que jamais je n'ay ressenti de joye interieure ni de consolation plus pure, que celle dont je fus penetré dans ce moment ; & dés lors Dieu me récompensa par avance bien liberalement des peines & des fatigues que je devois essuyer pour son amour, dans le voyage que j'allois entreprendre, pour me rendre au lieu de ma mission.

Ainsi aprés avoir remercié Dieu d'une grace si particuliere, je me disposai à partir.

Des aumones que quelques personnes de pieté me donnerent, j'achetai des ornemens d'Eglise, des curiositez propres pour faire de petits presens aux Indiens, & les provisions necessaires pour mon voyage, & je me mis en chemin au mois de Novembre de l'année 1703. avec le Pere Joseph Maria Sessa, que les Superieurs me donnerent pour Compagnon.

Je ne puis vous marquer ici les avantures fascheuses qui nous arriverent, & les peines que nous souffrismes pendant prés de deux cens lieuës que nous fusmes obligez de faire par des chemins impratiquables, en traversant des torrens & des rivieres, des montagnes & des forests, sans secours & sans guides, dans une disette

generale de toutes choſes. Mon Compagnon tomba malade d'une fiévre violente au milieu du voyage ; ce qui m'obligea à le renvoyer au College le plus proche, avec quelques-uns de ceux qui m'accompagnoient : & par là je me vis preſque ſeul & abandonné au milieu de ces Indiens feroces, à qui le nom Eſpagnol eſt ſi odieux, qu'on ne peut échaper à leur fureur & à leur cruauté, quand on a le malheur de tomber entre leurs mains. Mais notre Seigneur me délivra de tous ces dangers d'une maniere merveilleuſe, aprés m'avoir jugé digne de ſouffrir quelque choſe pour ſon amour, pendant un voyage de prés de trois mois. J'arrivai donc, plein de courage & de ſanté, au terme deſiré de ma

Miſſion de *Nahuelhuapi*. Les *Caciques* a & les Indiens me receurent comme un Ange envoyé du Ciel. Je commençai à élever un Autel ſous une tente avec toute la décence que je pûs, en attendant qu'on bâtiſt une Egliſe. Je viſitai les principaux du Pays, & je les invitai à venir s'établir auprés de moi, pour fonder une petite Bourgade, & pour exercer avec plus de fruit les devoirs de mon miniſtere. J'eus la conſolation de voir les Neophytes, qui avoient eſté baptiſez autrefois par le R. P. Nicolas Maſcardi, aſſiſter aux Offices divins, & à l'explication de la Doctrine Chretienne avec une ferveur, une devotion & une faim ſpirituelle,

a Ce ſont les Chefs & les Gouverneurs du Peuple.

qui me donne de grandes & ſolides eſperances de leur fermeté dans la foy ; & de la ſincerité de leurs promeſſes. J'allai enſuite conſoler les malades & les vieillards, qui ne pouvoient me venir trouver, & je baptiſai quelques enfans du conſentement de leurs parens.

La conſolation que je goûtois de ces heureux commencemens, s'augmenta beaucoup par l'arrivée du Pere Joſeph Guillelmo, que les Superieurs m'envoyoient pour prendre la place du Pere Seſſa. Nous concertaſmes enſemble les moyens les plus propres pour établir ſolidement notre Miſſion, & nous reſoluſmes que pendant qu'il reſteroit à *Nahuelhuapi* pour y baſtir une petite Egliſe & une maiſon, j'i-

rois à *Baldivia* ſolliciter la protection de M. le gouverneur, en faveur des Neophytes. J'engageai les *Caciques* d'écrire une Lettre obligeante à ce Gouverneur, pour lui demander ſon amitié & ſa protection. J'arrivai au commencement d'Avril de l'année 1704. à *Baldivia* avec ces Députez, que M. le Gouverneur Dom Manuel Auteffia receut avec beaucoup de joye & de tendreſſe, me donnant mille marques d'eſtime & de bienveillance, & me promettant de favoriſer de tout ſon pouvoir, ce nouvel établiſſement. Je ne reſtai à *Baldivia*, qu'autant de temps qu'il falloit pour terminer ma negociation : ainſi j'en partis vers le milieu du même mois d'Avril, avec les deux Députez que M. le Gou-

verneur chargea de sa Réponse pour les *Caciques*. En voici la teneur.

MESSIEURS,

J'ay appris avec beaucoup de joye par votre Lettre, & par le témoignage de vos Députez, le bon accueil que vous avez fait aux Missionnaires de la Compagnie de Jesus, & la résolution que vous avez prise d'embrasser notre sainte Religion. Ainsi aprés avoir solemnellement rendu grace à Dieu, souverain Seigneur du Ciel & de la Terre, d'une si heureuse nouvelle, je dois vous asseurer que vous ne pouvez jamais rien faire qui soit plus agreable au grand Monarque des Espagnes & des Indes Philip-

pes V. mon Seigneur & mon Maiſtre, que Dieu comble de gloire, de proſperité, & d'années. C'eſt pourquoy comme je repreſente ſa perſonne dans l'emploi dont il m'a honoré, je vous offre & vous promets de ſa part, pour toûjours, ſon amitié & ſa protection, pour vous & pour ceux qui imiteront votre exemple; en vous avertiſſant en meſme temps, que vous devez avoir ſoin que tous vos Vaſſaux, aprés avoir embraſſé la foi Catholique, prêtent ſerment de fidelité & d'obeïſſance au Roy mon maître, qui ſera toûjours votre appuy, votre Protecteur, & votre Défenſeur contre tous vos Ennemis. C'eſt pourquoy dés aujourd'huy moy & mes ſucceſſeurs, nous voulons entretenir avec vous une conſtante

amitié, & une ſolide correſpondance pour vous ſecourir dans tous vos beſoins. Et comme j'eſpere que vous ſerez trés-fideles à executer ce que je vous preſcris au nom du Roy mon Maiſtre; j'ay voulu rendre ma promeſſe plus authentique, en appoſant ici le Sceau de mes Armes. A Baldivia le 8. d'Avril 1704.

DOM MANUEL DE AUTEFFIA.

A mon retour de *Baldivia* à *Nahuelhuapi*, je trouvai une petite Egliſe déja baſtie, les Neophytes pleins de ferveur, & pluſieurs Catechumenes diſpoſez à recevoir le Bapteſme, par le zele du Pere Jean Joſeph Guillelmo mon Compagnon. La Lettre du Gouverneur fut receuë avec ſatisfaction de tout le Peuple; ainſi

nous commençâmes à travailler ſerieuſement à l'œuvre de Dieu. Nous avons déja bâti une petite maiſon & jetté les fondemens d'une plus grande Egliſe, parce que les Nations circonvoiſines commencent à venir nous trouver. Cependant comme le Pays, où je me ſuis établi, eſt habité par deux Peuples, dont les uns s'appellent *Pulches*, les autres *Poyas*, il ſemble qu'il y ait entr'eux de la jalouſie & de l'émulation: car les *Pulches* ont voulu me détourner de travailler à la converſion de leurs voiſins, en me diſant que c'eſt une Nation fiere, cruelle & barbare, avec laquelle on ne pouvoit traiter.

Pour moy, qui connoiſſois la douceur & la docilité des *Poyas*, qui m'avoient ſollicité

instamment de les instruire ; je vis bien que les *Pulches* n'agissoient que par passion. C'est pourquoi quelques jours aprés ayant assemblé les principaux de cette Nation, je leur parlai avec beaucoup de force', & je leur representai les raisons qui m'empeschoient de suivre leur sentiment. Je leur dis que Dieu vouloit sauver également tous les hommes, sans acception de personne: que les Ministres de Jesus-Christ ne pouvoient exclure du Royaume de Dieu aucune Nation, sans une injuste prévarication ; qu'ils étoient envoyez pour instruire & baptiser tous les Peuples ; qu'eux-mesmes, s'ils vouloient estre veritablement Chretiens, devoient estre les premiers à procurer avec zele le salut & la

converſion des *Poyas*, qui étoient les freres de Jeſus-Chriſt, les heritiers de ſon Royaume, & rachetez également par ſon ſang précieux, qui avoit eſté verſé pour tout le monde; que l'obſtacle qu'ils vouloient mettre à la converſion de leurs voiſins, étoit un artifice du demon, le commun ennemi des hommes, pour priver ce Peuple du bienfait ineſtimable de la foy, & pour leur en ôter à eux meſmes le merite en leur faiſant violer le précepte de la charité. Ces raiſons firent impreſſion ſur leur eſprit, & ils me promirent ſur le champ de ne ſe point oppoſer à l'inſtruction & à la converſion des *Poyas*. Enfin aprés avoir vaincu cet obſtacle, qui pouvoit retarder le progrés de l'Evangile, &

avoir disposé les cœurs & les esprits de ceux qui m'avoient témoigné plus d'empressement pour recevoir le saint Baptême, je choisis un jour solemnel pour faire la ceremonie avec plus d'éclat, & je les baptisai tous. J'ay maintenant la sainte consolation de voir le changement merveilleux, que la grace de Jesus-Christ a fait dans leurs mœurs & dans leur conduite, tant ils sont fervens & attachez à leurs devoirs.

Voilà, MON CHER PERE, les prémices de mes travaux Apostoliques. Priez le Seigneur qu'il nous envoye des Ouvriers zelez & laborieux, qu'il dispose l'esprit & le cœur de ce nombre infini de Peuples qui nous environnent à recevoir la foy, & que le Seigneur daigne répandre sa benediction

ſur mon miniſtere. Je ne vous ferai point de deſcription du Pays, & je ne vous parlerai point des mœurs & des coûtumes de ce Peuple, parce qu'il y a trop peu de temps que je ſuis ici pour les bien connoître. J'en ſerai plus inſtruit l'eſté prochain; car j'eſpere parcourir tout le Pays, pour en prendre une parfaite connoiſſance, afin de pouvoir établir des Miſſions dans les lieux que je trouverai plus propres pour cela. Ce Pays s'étend juſqu'au Détroit de Magellan, il a plus de cent lieuës d'étenduë de ce côté-là; du côté de la mer du Nord, il en a bien davantage. Je n'oſe me flatter que Dieu veüille ſe ſervir d'un inſtrument auſſi foible que je ſuis, pour gagner à Jeſus-Chriſt cette grande étenduë de Pays; mais j'eſpere

j'espere que sa Providence, qui veille à la conversion des Infidelles, suscitera des hommes animez de son esprit pour venir prendre part à nos travaux, & pour achever ce que nous avons si heureusement commencé.

PHILIPPE DE LA LAGUNA.

Voila, MON REVEREND PERE, un abregé fidelle de la Relation qui m'est tombée entre les mains. Quoy que vous n'y voyïez pas ces conversions éclatantes & nombreuses, que vous souhaiteriez d'apprendre par un effet de votre zele, je ne doute point cependant que vous ne la lisiez avec plaisir, & ne remerciïez Dieu de vouloir bien se servir du ministere de nos Freres, pour étendre par tout la

gloire de son nom. Je vous prie, MON REVEREND PERE, en finissant cette Lettre, de vouloir bien proteger notre Mission de la Chine, qui vous a toûjours esté si chere, de nous procurer des hommes Apostoliques, pleins de zele & de l'esprit de Dieu, & m'obtenir par vos Prieres, les secours spirituels dont j'ay besoin, pour me rendre capable du saint Ministere auquel il a plu à Notre-Seigneur de m'appeller. Je suis avec un profond respect,

MON REVEREND PERE,

Votre tres-humble & tres-obeïssant serviteur, A. J. X. NYEL, de la Compagnie de Jesus.

LETTRE
DU PERE DE FONTANEY,

Missionnaire de la Compagnie de JESUS, au Reverend Pere DE LA CHAIZE de la mesme Compagnie, Confesseur du Roy.

A Londres le 15. Janvier 1704.

MON TRES-REVEREND PERE,

P. C.

Par le lieu d'où j'ay l'honneur de vous écrire, vous connoistrez que je suis revenu de

la Chine en Europe sur un vaisseau Anglois. J'esperois estre moy-même porteur de la premiere Lettre que je vous ay écrite pendant le voyage, qui a duré six ou sept mois ; mais je vois bien que je serai encore ici quelque temps, avant que de pouvoir passer en France. Ainsi je vous l'envoirai par la premiere occasion, & je me contenterai cependant de vous rendre compte, par une seconde Lettre, des choses dont il est autant & plus necessaire que vous soyez instruit, que de celles, dont j'ay pris la liberté de vous parler dans la premiere.

Je commence par un écrit fidelle des petits services que Dieu nous a fait la grace de rendre aux Missionnaires Ecclesiastiques, & à ceux de dif-

ferens Ordres Religieux qui sont en ce Pays-là, ou pour les aider à y faire des établissemens, ou pour les délivrer des persecutions que l'ennemi du genre humain excitoit contre eux en diverses Provinces de l'Empire. Je ne dirai rien que sur les Lettres que les Missionnaires m'ont fait l'honneur de m'écrire, ou sur celles qu'ils ont écrites à d'autres Missionnaires, qui me les ont communiquées.

Quoy que l'exercice de la Religion Chretienne fust toleré à la Chine depuis la fameuse persecution d'*Yam-quam-sien*, ce grand ennemi du nom Chretien, les Missionnaires ne laissoient pas de se trouver souvent dans de grands embarras, soit pour penetrer dans les Provinces de l'empire, soit pour

y exercer leurs fonctions. On ne pouvoit alors y entrer librement que par la seule Ville de *Macao*, dont les Portugais sont en possession depuis plus d'un siecle ; mais il falloit avoir leur agrément, qu'ils n'accordoient pas volontiers aux Etrangers. Si l'on prenoit une autre route, on s'exposoit aux insultes des Mandarins, qui maltraitoient les Missionnaires, & les obligeoient à se retirer. Mais depuis que l'Empereur a pris la résolution d'ouvrir ses Ports, & de permettre aux Etrangers de faire commerce dans ses Etats, des Missionnaires de differens Ordres & de toutes sortes de Nations se sont servis d'une conjoncture si favorable pour venir à la Chine, & pour y faire divers établissemens.

Comme dans une moisson si abondante il ne peut y avoir un trop grand nombre de bons Ouvriers, nous avons eu de la joye de l'arrivée de ces hommes Apostoliques, nous les avons reçus comme nos Freres, & nous leur avons rendu tous les services qui dépendoient de nous, soit en appuyant, comme j'ay eu l'honneur de vous dire, leurs divers établissemens, soit en faisant cesser les avanies & les persecutions que quelques Mandarins interessez, ou peu affectionnez leur suscitoient. Quoi que nous ayons toûjours gardé cette conduite, on ne nous a pas rendu en Europe toute la justice que nous avions sujet d'attendre: & lors que j'arrivai en France en mil sept cens, je fus étrangement surpris d'ap-

prendre qu'on nous y faiſoit paſſer pour des gens qui ſe déclaroient contre les autres Miſſionnaires ; & qui ne cherchoient qu'à renverſer leurs Egliſes & qu'à s'oppoſer à leurs établiſſemens.

En verité pour avoir de nous de pareilles penſées, il faut qu'on nous croye bien perdus d'honneur & de conſcience ; & pour les vouloir inſpirer à d'autres, ſans s'eſtre bien inſtruit auparavant de notre conduite, il faut avoir bien oublié toutes les loix de la juſtice & de la charité. Pouvons-nous ignorer que de troubler ainſi dans leur miniſtere des hommes pleins de zele & de bonnes intentions, ce ſeroit s'attaquer à Dieu meſme, & attirer ſur nos perſonnes & ſur notre travail les foudroyantes

maledictions de son Prophete: *Malheur à vous, qui dans vos veues ne regardez pas qu'il s'agit de l'œuvre de Dieu, & qui ne considerez pas que ces ames sont les ouvrages de ses mains.* ET *opus Dei non respicitis, nec opera manuum ejus consideratis.* *Isai c. 5.*

De plus, oserions-nous jamais nous flatter de pouvoir suffire seuls à convertir toute la Chine? Nous ne le prétendons pas assurément, MON REVEREND PERE. Ainsi plus nous verrons de Compagnons de nos travaux, plus nous aurons toûjours de consolation & de joye. Nous écririons encore volontiers, comme saint François Xavier, dans toutes les Universitez de l'Europe, pour exhorter les personnes zelées de venir à notre secours. Voila nos veritables sen-

timens: Dieu le ſçait, & nous oſons le dire, que jamais notre conduite ne les a démentis. En voici quelques exemples.

Les Peres Franciſcains de Manile [a] furent les premiers, qui nous donnerent lieu de faire connoiſtre ces maximes. Ces Peres ayant reſolu de s'établir à *Ngankin*, dont la ſituation eſt charmante, & qui a un Vice-Roy particulier, quoy que cette Ville ne ſoit éloignée de *Nankin* Capitale de la Province, que de cinq journées; ils me firent l'honnenr de me communiquer leur deſſein à *Canton*, où j'étois avec le Pere le Comte. M. l'Eveſque d'Argolis, qui demeuroit chez ces Peres ſe joignant

a. C'eſt la Ville Capitale des Philippines.

à eux, me pria instamment de m'interesser dans cette affaire, & de les servir auprés des Mandarins. J'écrivis au Pere Gerbillon, qui m'envoya peu de temps aprés des Lettres de recommandation pour les Officiers, dont dépendoit cet établissement. Je les mis entre les mains du R. Pere de San Pasqual Superieur de ces Peres, & Missionnaire d'un merite fort distingué. Il presenta ces Lettres aux Mandarins de *Ngankin*, qui luy accorderent tout ce qu'il leur demanda.

Ce fut aussi à peu prés en ce temps-là, que nous taschasmes de marquer au R. Pere de Leonissa, qui est aujourd'hui Evesque de Beryte, combien nous étions sensibles à l'amitié dont il nous honoroit. Dom Gregoire Lopez Evesque

de Basilée, suivant les pouvoirs qu'il avoit receus du saint Siege, l'avoit nommé avant sa mort Vicaire Apostolique de *Kiamnam*[a], de *Pecheli*[b], & des autres Provinces septentrionales de la Chine, & luy avoit laissé sa maison de Nankin qu'il avoit achetée peu de temps avant sa mort. Il trouvoit de la difficulté à s'en mettre en possession, parce que cette maison joignant la salle de l'Audiance d'un des premiers Seigneurs de la Cour, il eut peur que ce Mandarin ne formast quelque opposition, ou ne fist naistre quelque incident pour l'empescher d'occuper cette maison, & d'y établir une Eglise. Il nous témoigna sa peine, & dés ce mo-

a C'est la Province de *Nankin*.
b C'est la Province de *Pekin*.

ment les Peres Gerbillon & Bouvet engagerent leurs amis à écrire à ce Seigneur : ce qu'ils firent d'une maniere si obligeante, que le Mandarin, bien loin de faire de la peine au Pere de Leoniſſa, receut sa visite & la luy rendit ensuite, en luy faisant deux sortes de presens, l'un, disoit-il, pour le remercier de celui qu'il avoit receu de luy, & l'autre pour luy marquer la joye de l'avoir en son voisinage.

Nous ne fusmes pas moins heureux à faire rendre justice à M. le Blanc, d'une avanie qu'on luy avoit suscitée à *Emoüy*[a]. Ce Missionnaire revenant un jour d'un vaisseau Anglois, avec une somme assez considerable qu'on luy envoyoit d'Europe pour sa sub-

[a] Port de mer de la Province de *Fokien*.

fiſtance, & pour celle de ſes Confreres, le Mandarin de la Doüane le fit arrêter, le cita à ſon Tribunal, confiſqua ſon argent, & fit battre cruellement en ſa preſence un de ſes domeſtiques. Un procedé ſi violent ſurprit étrangement ce vertueux Eccleſiaſtique, qui n'étoit pas accoûtumé, non plus que les autres Miſſionnaires, à recevoir de pareilles inſultes. Il nous écrivit une Lettre fort touchante, ſur la diſgrace qui venoit de luy arriver. Nous en fuſmes ſenſiblement affligez, & nous priſmes les meſures neceſſaires pour luy faire rendre juſtice. Voici la réparation que nous luy procuraſmes. Premierement, le *Tſonto* [a] de la Province le prit

[a] C'eſt un Mandarin qui eſt au deſſus du Vice-Roy.

sous sa protection. En second lieu, le Mandarin de la Doüane, pressé par ses parens qui étoient à *Pekin*, & qui desavoüoient sa conduite, l'alla voir le premier, lui rendit son argent & l'asseura de son amitié. Troisiémement, M. le Blanc étant allé quelques jours aprés luy rendre visite, ce Mandarin appella le Garde de la Doüane, qui avoit esté l'auteur de l'insulte, le fit étendre sur le carreau, pour recevoir un certain nombre de bastonnades : mais M. le Blanc demanda grace pour ce miserable, & empescha qu'il ne fust mal traité. Il nous écrivit ensuite, qu'il étoit parfaitement content des satisfactions & des honneurs qu'on lui avoit faits.

M. Maigrot, aujourd'huy

Eveſque de Conon & Vicaire Apoſtolique de la Province de *Fokien*, eut auſſi recours à nous. Ce Prelat demeuroit depuis pluſieurs années dans la Ville de *Fou-tcheou*, Capitale de la Province: mais comme la maiſon qu'il occupoit ne luy parut pas aſſez commode, il en acheta une autre, & s'en mit en poſſeſſion. Les voiſins, peu contens de voir une Egliſe dans leur quartier, commencerent à inquieter ſes domeſtiques, & enſuite à le chagriner lui-meſme. Il me fit l'honneur de m'écrire pluſieurs fois à *Pekin*, pour faire ceſſer une perſecution qu'on ne lui ſuſcitoit, que parce qu'on le regardoit comme un homme peu appuyé & peu connu des Mandarins, & qui n'avoit pas aſſez de pouvoir pour reprimer l'in-

solence de ses voisins. Dieu me fournit une occasion de les détromper, dans le voyage que je fis en ce temps-là par l'ordre de l'Empereur à *Fokien* & à *Canton*. Je passai par *Fou-tcheou*; & pour donner lieu à M. Maigrot de lier amitié avec les premiers Officiers de la Province, laissant la maison qu'on m'avoit préparée, j'allai loger chez luy. Le lendemain & les jours suivans le *Tsonto*, le Vice-Roy, le Gouverneur de la Ville, & plusieurs autres Mandarins m'y vinrent voir. Aprés les premieres civilitez je leur presentai M. Maigrot, je leur fis l'éloge de sa vertu & de sa capacité, & je les priai de le considerer comme mon frere & comme mon ami particulier. Je luy attachai particulierement le Gouverneur de la

Ville, qui luy fit dans la ſuite tant d'honneſtetez, que ce Prélat me pria de l'en remercier. Vous voyez déja par ce petit détail, MON REVEREND PERE, que c'eſt ſincerement & de bonne foy que nous nous intereſſons à ce qui regarde les Miſſionnaires, & que nous nous faiſons un plaiſir & un devoir, de leur rendre tous les ſervices qui dépendent de nous.

Mais ce fut particulierement en 1698. & 1699. que nous euſmes plus d'occaſions de faire paroiſtre notre zele pour le bien commun, lors que le Pape eut nommé des Eveſques & des Vicaires Apoſtoliques pour chaque Province de la Chine. Pluſieurs de ces Meſſieurs s'adreſſerent à nous; ils nous repreſenterent l'obligation où ils ſe trouvoient d'obeïr au ſaint

Siege, & les difficultez insurmontables qu'ils alloient trouver dans leurs Provinces, où il n'y avoit ni Chretiens, ni Eglises, ni Missionnaires, s'ils n'étoient appuyez par quelque recommandation de la Cour. La conjoncture étoit délicate; & ce n'étoit pas une petite entreprise, que de vouloir s'établir en mesme-temps en tant de lieux differens: car il étoit à craindre que dans un Empire où la défiance & les soupçons sont comme l'ame du Gouvernement, on ne fust frappé de tant de nouveaux établissemens, qui se feroient tout-à-coup dans des Provinces où les Europeans n'avoient aucune habitude. Cependant comme le saint Siege parloit, nous crusmes qu'il falloit agir, & que le temps étoit venu

d'ouvrir des portes plus vaſtes à la predication de l'Evangile.

Le Pere Gerbillon, Superieur de notre Miſſion, ſe chargea de cette entrepriſe. Il commença par M. l'Eveſque d'Argolis, qui venoit d'eſtre nommé à l'Eveſché de Pekin. Comme ce Prelat avoit formé le deſſein de s'établir ſur les frontieres du *Pecheli* & de *Chanton*, qui dépendoit de luy, afin de ſe trouver comme au centre de ſon Dioceſe, & de pourvoir à tout; le Pere Gerbillon écrivit en ſa faveur au Vice-Roy de *Chanton*. M. d'Argolis protegé de ce grand Mandarin, acheta une maiſon à *Lintein*, Ville du ſecond ordre, & s'en mit en poſſeſſion. Quelques Gens de Lettres en murmurerent, & preſenterent

une Requeſte contre luy. *La Loy que preſchent ces Missionnaires eſt bonne*, diſoient ils ; *mais comme ce ſont des Etrangers, il eſt à craindre qu'ils ne cauſent un jour quelque revolte.* Le Pere Gerbillon averti des démarches de ces Lettrez, redoubla ſes recommandations auprés du Vice-Roy, qui leur impoſa ſilence. Je n'ay pas la Lettre que ce Prelat écrivit au Pere Gerbillon, pour le remercier d'avoir ſi heureuſement terminé cette affaire ; mais j'ay celle de ſon Grand Vicaire le R. Pere Antoine de Fruſinone, Italien, & Religieux de ſaint François. Je « vous rends mille graces, dit-il « pour Monſeigneur & pour « moy, des bons offices que vous « nous avez rendus ; la priere « que je vous fais, eſt que vous «

„ me donniez quelque moyen
„ de vous en marquer ma re-
„ connoiſſance, & de faire con-
„ noître à tout le monde les
„ grandes obligations que je
„ vous ay. Il y a long-temps, mon
„ tres-cher Pere, que je vous
„ connois de réputation. Avant
„ que de venir à la Chine, je ſça-
„ vois que vous eſtes plein de
„ charité, & que vous faites plai-
„ ſir à tous les Miſſionnaires ſans
„ acception de perſonne. Qui
„ eſt-ce qui n'en eſt pas à preſent
„ perſuadé ? Vos Adverſaires
„ mêmes ſont obligez de le re-
„ connoiſtre, de l'avoüer & de
„ l'écrire à votre loüange, &
„ d'avoir de l'eſtime pour vous.

M. l'Eveſque de Pekin travaille maintenant à faire une nouvelle Egliſe à *Tong-Chamfou*, en la meſme Province de *Chanton*, où il veut établir qua-

tre Religieux de son Ordre [a], qui sont arrivez depuis peu d'Italie. Cette Ville avoit toûjours paru avoir un grand éloignement pour les Predicateurs de l'Evangile : mais le Vice-Roy, à notre priere, ayant disposé les esprits à les recevoir, les Mandarins auparavant si difficiles & si fascheux, se sont adoucis, & s'employent aujourd'hui eux-mesmes à trouver une maison, où M. l'Evesque puisse demeurer commodement.

Le Pere Gerbillon ne servit pas moins efficacement M. le Blanc dans son établissement d'*Yunnan* [b], comme il paroist

a Ce Prelat, connu auparavant sous le nom d'Evesque d'Argolis, est de l'Ordre de S. François.

b C'est une des Provinces occidentales de la Chine, aussi bien que celle de *Soutchoüen.*

par la Lettre qu'il luy écrivit en ce temps-là, & qui eſt datée du 3. Mars 1702. Mais il s'intereſſa encore plus fortement pour M. l'Eveſque de Roſalie, que le ſaint Siege avoit nommé Vicaire Apoſtolique de la Province de *Sou-tchoüen.* Il y employa le credit du propre fils du Vice-Roy, & avertit ce Prelat de ce qu'il venoit de ménager, pour luy faciliter l'entrée de ſon Vicariat. M. l'Eveſque de Roſalie l'en remercia; mais au lieu d'aller à *Sou-thoüen*, il reſolut de paſſer en Europe & de ſe rendre promptement à Rome. Avant ſon départ, il envoya dans cette grande Province quatre Miſſionnaires en ſa place. C'étoient Meſſieurs Baſſet, de la Baluere, Appiani & Mullener. Ils furent prés d'un

un an à s'y rendre. Messieurs Appiani & Mullener s'arrêterent à *Tçon pin*, à l'entrée de la Province, dans le dessein d'y faire un établissement. Les peines qu'on leur fit en cette Ville en causerent de plus grandes à M. Basset, quand il arriva dans la Capitale nommée *Tchin-tou*. Les Mandarins déja prévenus contre les Missionnaires, refuserent sa visite & l'empescherent de prendre possession d'une maison qu'il avoit achetée. Il ne put se prévaloir de la protection du Vice-Roy; parce que ce Magistrat étoit parti depuis quelques mois pour appaiser une sédition sur les frontieres de *Sou-tchoüen*. Il voulut entrer en negociation avec les Mandarins de *Tchin-tou*. Il leur representa que l'Empereur ayant autorisé la

Religion Chretienne dans l'Empire par un Edit public, & que le Tribunal des Rites ayant depuis ce temps-là donné un Arreſt en faveur de la nouvelle Egliſe de *Nien-tcheou*, ils ne devoient pas s'oppoſer au deſſein qu'il avoit de s'établir dans la Ville Capitale de *Sou-tchoüen. Il eſt vray*, répondirent-ils, *que l'Empereur a donné un Edit favorable à la Religion Chretienne ; mais comme il ne regarde que les anciennes Egliſes, on ne peut s'en prévaloir pour en baſtir de nouvelles. Pour l'affaire de* Nien-tcheou, *apportez-nous un Arreſt ſemblable à celuy que le Tribunal des Rites a porté en faveur de cette nouvelle Egliſe, & nous vous accorderons ce que vous nous demandez.*

Le Vice-Roy trouva à ſon retour à *Tchin-tou*, les Manda-

rins engagez dans cette affaire ; ce qui l'empescha de recevoir la visite de M. Basset : Et quand ce Missionnaire parla des recommandations qu'on avoit envoyées de la Cour l'année précedente en sa faveur, les Officiers du Vice-Roy luy répondirent, que leur Maistre ne s'en souvenoit plus, & qu'il ne falloit pas s'en étonner, dans le grand accablement d'affaires qu'il avoit euës depuis ce temps-là. Ces mauvais succés nous affligerent sensiblement. M. Basset, qui nous les apprit, pria le Pere Gerbillon de luy envoyer une nouvelle recommandation, *afin*, dit-il, *que la premiere grace que vous nous avez faite, ne soit pas inutile. J'espere*, ajoûte-il, *que Dieu ne permettra pas, qu'aprés estre venus de si loin, nous soyons*

obligez de nous en retourner, & que V. R. qui a tant de zele pour sa gloire l'empeschera, si elle peut, comme nous l'en prions M. de la Baluere & moy.

J'étois de retour de France à Pekin, quand on y receut cette Lettre, qui eſt du 3. Juillet 1702. Et quoy que les conjonctures ne fuſſent pas trop favorables, nous reſoluſmes d'employer tous nos amis pour appuyer les établiſſemens de M. Baſſet, & de ſes Confreres. Nous priaſmes les Seigneurs, qui nous font l'honneur de nous proteger, d'écrire au Vice-Roy de *Sou-tchoüen*; ce qu'ils firent fort obligeamment, en joignant à leur Lettre la derniere déclaration du Tribunal des Rites, en faveur de l'Egliſe de *Nimpo*, afin de convaincre les Officiers de

Sou choüen, qu'il n'y avoit aucun danger pour eux de permettre aux Predicateurs de l'Evangile, de bastir des Eglises dans leur Province.

Je ne parle point ici de la paix que nous avons procurée aux Reverends Peres Augustins, en les délivrant d'une persecution qu'ils ont soûtenuë pendant cinq ans, pour la conservation de leur Eglise de *Vou-tcheou* en la Province de *Quamsi*, ni de ce que nous avons fait en faveur de M. Quety, tres vertueux Ecclesiastique des Missions Etrangeres, & de plusieurs autres Missionnaires qui ont eu recours à nous; parce que cela m'engageroit dans un trop grand détail. Tout ce que je puis dire, c'est que nous avons agi pour eux avec la mesme ar-

deur, que nous aurions pû faire pour nous meſmes, ſans avoir d'autres veuës que de leur faire plaiſir, & de procurer la plus grande gloire de Dieu. Auſſi recevons-nous de la plûpart de ces hommes Apoſtoliques, des marques d'une affection ſincere. Si nous ſommes dans la tribulation, ils nous conſolent; ſi Dieu répand quelque benediction ſur nos travaux, ils s'en rejouiſſent avec nous; ſi l'on nous calomnie, ils confondent nos ennemis par le témoignage qu'ils rendent à la verité, comme ils firent dans l'affaire de *Nien-tcheou.*

On avoit affecté de répandre à Paris, que les Jeſuites avoient renverſé cinq Egliſes de M. l'Eveſque de Roſalie, & qu'ils avoient fait maltrai-

ter ce Prelat ſi diſtingué par ſa naiſſance & par ſon zele. Rien n'étoit plus mal concerté que ce bruit, qu'on faiſoit courir. Les Miſſionnaires de la Chine, qui l'apprirent, en furent ſcandaliſez. Voici comme en parle le R. Pere Baſile, Religieux de l'Ordre de S. François, & Vicaire Apoſtolique de la Province de *Chenſi*, dans la Lettre qu'il m'écrivit le vingt & uniéme d'Octobre 1701. Bon Dieu, quelle " impoſture, que cette nouvelle " qu'on a répanduë de M. de " Lyonne, battu & maltraité à " *Nien-tcheou*, & de cinq Egliſes " renverſées par ordre des Mandarins! J'ay crû d'abord qu'on " me parloit d'une Ville de Hongrie, appellée Cinq-Egliſes. " Ne ſongeons qu'à nous rendre dignes de notre vocation, "

„ Mon cher Pere, & alors l'im-
„ poſture, le menſonge, la ca-
„ lomnie, dont on veut nous
„ noircir, ne ſerviront qu'à fai-
„ re éclater d'avantage notre
„ gloire.

„ Je me réjouis avec vous, me
„ dit-il dans une autre Lettre,
„ & je vous felicite de tout mon
„ cœur, de ce que les ſecours
„ qu'attendoient vos Peres, qui
„ ſervent Dieu avec tant de ze-
„ le dans cette Miſſion, & qui
„ travaillent à ſa gloire non ſeu-
„ lement par eux-meſmes, mais
„ par autant de bras qu'ils ai-
„ dent & protegent de Miſſion-
„ naires, ſoient heureuſement
„ arrivez, malgré les dangers
„ preſque continuels de naufra-
„ ges, où vous vous eſtes trouvez.

M. l'Eveſque de Pekin étoit dans les meſmes ſentimens. Voici ce qu'il écrivit au Pere

Gerbillon, à mon retour d'Europe, dans ſa Lettre du 30. de Septembre 1701. J'ay une vraye « joye de l'heureuſe arrivée du « Pere de Fontaney, & des huit « Miſſionnaires qu'il ameine. « Que le Dieu de miſericorde « ſoit beni, qui donne à mon « ame une ſi grande conſola- « tion. Je vous prie de me faire « ſçavoir leurs noms Européans « & Chinois, afin que je les puiſ- « ſe envoyer à la ſacrée Congre- « gation, & luy mander l'agrea- « ble nouvelle de leur arrivée. « Je ſuis ſeur qu'elle l'appren- « dra avec beaucoup de joye. « La grace que je demande « maintenant à Dieu, c'eſt qu'il « nous envoye des Jeſuites Fran- « çois en grand nombre, j'eſpe- « re qu'il nous accordera cette « faveur. «

Le R. Pere Alcala, Reli-

gieux de l'Ordre de saint Dominique, & Vicaire Apostolique de la Province de *Tchekiam*, nous écrivit en ce temps-là à peu prés de la meſme maniere, dans ſa Lettre du 18. d'Octobre 1701. adreſſée au Pere Gerbillon, qui luy avoit écrit pour le remercier du bon accueil qu'il avoit fait à *Lanki* aux Peres de Broiſſia & Gollet. J'ay bien plus de raiſon, „ dit-il dans cette Lettre, auſſi- „ bien que tous les autres Miſ- „ ſionnaires, de vous remercier „ vous-meſme, de ce que vous „ les aſſiſtez tous dans les em- „ barras, où ils ſe trouvent, au „ milieu de tant d'infidelles, „ vous ſervant comme un autre „ Joſeph de la faveur que Dieu „ vous donne auprés de l'Em- „ pereur, pour l'utilité de cette „ Miſſion & de ſes Miniſtres

J'en suis tres-bien informé : & « c'est pour cette raison, que « j'ay eu toûjours beaucoup d'e- « stime & de veneration pour « V. R. «

J'ajoûterai à ces témoignages, ce que Monseigneur le Nonce me fit l'honneur de me déclarer à Paris il y a trois ans, par ordre de la sacrée Congregation de la Propagation de la Foy. Sans doute vous vous en souvenez encore, MON REVEREND PERE. La sacrée Congregation, me dit-il, ayant appris par les Lettres qu'elle a « receuës des Evesques, des Vicaires Apostoliques, & de plusieurs Missionnaires de la Chine, avec quel zele les Jesuites « François se sont employez, depuis qu'ils sont dans cette Mission, à soûtenir la Religion, & « à rendre aux autres Missionnai- «

» res tous les ſervices que la
» bienveillance de l'Empereur
» les a mis en état de leur ren-
» dre, a cru devoir donner à ces
» Peres un témoignage authen-
» tique de la ſatisfaction qu'elle
» a de leur conduite.

» Ainſi dans une Lettre ſignée
» par M. le Cardinal Barberin,
» Prefet de la ſacrée Congrega-
» tion, & par *Monſignor* Fabroni
» Secretaire de la meſme Con-
» gregation, elle me charge de
» vous remercier de ſa part, de
» vous témoigner combien elle
» eſt ſenſible à tout ce que vous,
» & les autres Jeſuites vos Com-
» pagnons, avez fait dans ce
» vaſte Empire pour le bien de
» la Religion, & pour ſoûtenir
» dans leurs fonctions tous ceux
» qui y travaillent; & de vous
» aſſeurer que dans toutes les
» occaſions, qui ſe preſenteront,

elle vous donnera des marques « de sa protection & de sa bien- « veillance. «

Si c'est une grande consolation pour nous, MON REVEREND PERE, de voir que les Missionnaires de tous les Ordres & de toutes les Nations, qui travaillent avec nous dans cette penible Mission nous rendent justice, je vous avouë que ce n'est pas sans peine & sans qu'il nous en coûte beaucoup, que nous obtenons les recommandations qu'on nous demande; sur tout quand nous sommes obligez de nous adresser aux premiers Ministres, aux Presidens des Tribunaux, & aux Seigneurs les plus considerables de la Cour. Pour en estre convaincus, il ne faut qu'estre instruit du ceremonial de ce Pays: outre qu'il faut

attendre long-temps les momens favorables, & prendre bien des précautions pour ne ſe pas rendre importun ; on ne ſe preſente jamais devant une perſonne de conſideration, pour luy demander une grace, ſans luy faire un preſent. C'eſt une coûtume generale, dont les Etrangers comme nous ne ſe peuvent abſolument diſpenſer.

Mais ce qui nous donne le plus d'accés & de crédit auprés des premiers Officiers de l'Empire, c'eſt la bien-veillance dont l'Empereur continuë de nous honorer, & dont nous taſchons de nous rendre dignes par les ſervices que nous luy rendons. Car quoy que ce Prince ne paroiſſe plus avoir le meſme empreſſement que les années paſſées pour les Ma-

thematiques, & pour les autres Sciences de l'Europe où il s'est rendu fort habile, nous sommes cependant obligez de nous rendre souvent au Palais, parce que ce Prince a toûjours quelques questions à nous proposer. Il occupe jour & nuit dans des exercices de charité les Freres Frapperie, Baudin & de Rodes, qui sont habiles dans la gueriſon des playes & dans la préparation des remedes, les envoyant visiter les Officiers de sa Maison, & les personnes les plus considerables de Pekin, quand elles sont malades; & il est si content de leurs services, qu'il ne fait aucun voyage en Tartarie ou dans les Provinces de l'Empire, qu'il n'en meine toûjours quelqu'un avec luy. Ce grand Prince a aussi fort goûté le

Pere Jartoux, & le Frere Brocard. Ils vont tous les jours au Palais, par un ordre exprés de ſa Majeſté. Le premier eſt tres-habile dans la ſcience des Analyſes, l'Algebre, les Mechaniques, & la Theorie des Horloges; & le ſecond travaille avec beaucoup d'art, à divers Ouvrages qui plaiſent à l'Empereur. Quelque occupez qu'ils ſoient au ſervice du Prince, ils ne laiſſent pas d'avoir le temps d'annoncer Jeſus-Chriſt, & de le faire connoître aux Officiers du Palais, qui ont ordre de traiter avec eux.

Au reſte, MON REVEREND PERE, il ne faut pas juger du ſejour de cette Cour par ce qui ſe paſſe en France, & dans les autres Cours de l'Europe, où l'on peut entrer en ſocieté

avec les sçavans, & avec les personnes les plus distinguées par leurs emplois, & par leur naissance. Dans le Palais de Pekin, on n'a pas le mesme avantage. Quand nous y allons, nous sommes renfermez dans un appartement qui touche, à la verité, à celui de l'Empereur; ce qui est une faveur extraordinaire, & la marque d'une grande confiance: mais comme cet appartement est fort éloigné du lieu où les Grands de l'Empire s'assemblent, nous n'avons aucun commerce avec eux, & nous ne pouvons parler qu'à quelques Eunuques, ou à quelques Gentilshommes de la Chambre. Nous passons tout le jour dans cet appartement, & nous n'en sortons fort souvent que bien avant dans la nuit, fort

las & fort fatiguez. Nous aurions asseurément bien de la peine à soûtenir une vie aussi gesnante que celle-là, & aussi peu conforme en apparence à l'esprit des Missionnaires, si la plus grande gloire de Dieu ne nous y engageoit. Mais les accés faciles que nous avons par là auprés du Prince, & qui donnent un grand crédit à notre sainte Religion, & font que les Mandarins honorent & protegent les Missionnaires, nous dédommagent de toutes nos peines.

Je n'ajoûterai rien ici, MON REVEREND PERE, à ce que je vous ay mandé dans ma premiere Lettre de notre Maison de Pekin, si ce n'est que sur le frontispice de la belle Eglise, que nous venons de bastir dans la premiere enceinte du

Palais, à la veuë de tout l'Empire, on voit gravé en gros caracteres d'or ces lettres Chinoises: *Tien-tchu tung tchi Kien.* COELI *Domini Templum mandato Imperatoris erectum.* TEMPLE *du Seigneur du Ciel basti par ordre de l'Empereur.* C'est un des plus beaux Ouvrages qui soit à *Pekin:* nous n'y avons rien épargné qui pust picquer la curiosité Chinoise, & y attirer les Mandarins & les personnes les plus considerables de l'Empire, afin d'avoir occasion de leur parler de Dieu & de les instruire de nos mysteres. Quoi que cette Eglise ne fust pas encore entierement achevée quand je partis de *Pekin*, cependant le Prince heritier, les deux freres de l'Empereur, les Princes leurs enfans, & les plus grands Sei-

gneurs de la Cour étoient déja venus la voir pluſieurs fois. Les Mandarins qu'on envoye dans les Provinces, attirez par la meſme curioſité, y viennent auſſi, & y prennent des ſentimens favorables à la Religion, dont nous reſſentons les effets quand ils ſont dans leurs Gouvernemens. Ce que fit il y a quelques mois le Vice-Roy de *Canton*, homme ſçavant; mais zelé au de là de ce qu'on peut s'imaginer pour les coûtumes du Pays, & pour l'obſervation des Loix, en eſt une preuve. Le Peuple croyant profiter de cette diſpoſition, luy fit des plaintes de ce qu'un de nos Miſſionnaires [a] baſtiſſoit deux Egliſes trop exhauſ-

a Le R. Pere Turcotti, nommé par le ſaint Siege Eveſque d'Andreville, & Vicaire Apoſtolique de la Province de *Koüci-tcheou*.

ſées l'une à *Canton* meſme, & l'autre à quatre lieuës de là, dans la fameuſe Bourgade de *Fochan*, qui ne cede en rien à *Canton*, ny pour les richeſſes, ny pour la multitude du peuple. Ils demandoient qu'on les abatiſt, ou du moins qu'on les abaiſſaſt. *Voila l'Empereur*, leur répondit le Vice-Roy, *qui permet d'en élever une plus haute dans ſon propre Palais; quelle temerité ſeroit-ce de toucher à celles-cy?* Nous avons deſſein de rendre cette Egliſe la plus magnifique que nous pourrons, afin qu'elle réponde à la majeſté du lieu où il a plu à la Providence de la placer, & d'autoriſer celles qu'on voudra faire dans les Provinces à la plus grande gloire de Dieu. Le Roy y envoya par l'Amphitrite une argenterie com-

plette, & de riches ornemens. Les Mandarins du Palais qui les virent à notre arrivée, & les Chretiens à qui nous les montrasmes, en furent charmez. Il ne nous manque plus que dix ou douze grands tableaux pour orner le fond, & les deux costez de l'Eglise.

On travaille presentement à faire divers établissemens dans les Provinces, pour y placer nos Compagnons, tant ceux que le Pere Bouvet & moy avons amenez à la Chine sur l'Amphitrite, que ceux qui y sont venus par la voye des Indes. On a jetté les yeux sur les Provinces de *Kiam-si*, de *Hou-quam*, & de *Tche-kiam*, comme celles où l'on peut faire de plus grands fruits, & gagner plus d'ames à Jesus-Christ.

Nos Peres Portugais, qui ont trop peu de Missionnaires pour desservir les Eglises qu'ils ont fondées en diverses Provinces de cet Empire, nous ont prié de leur envoyer les Peres de Premare & Barborier, dont vous connoissez la vertu & la capacité. Le Pere de Premare est allé à *Kien-tchang*, & le Pere Barborier à *Ting-tcheou*. C'est une Ville du premier ordre enfoncée dans les montagnes, qui sépare la Province de *Fokien* de celle de *Kiamsi*. En moins de quatre mois le Pere Barborier a baptisé prés de deux cens personnes. Il convertit une Famille, que le demon infectoit depuis longtemps. Les Bonzes avoient fait plusieurs fois tous leurs efforts pour chasser le malin esprit; mais ce ne fut qu'aprés avoir

invité les Chretiens à venir en cette maiſon reciter les prieres de l'Egliſe, qu'elle en fut délivrée. Il alla annoncer Jeſus-Chriſt à deux Villes, qui n'avoient jamais vu de Miſſionnaires. On refuſa de l'écouter dans la premiere; mais dans la ſeconde, nommée *Youn-tcheou*, il gagna en ſept jours quatorze perſonnes à Jeſus-Chriſt. Il paſſa de là dans un Village voiſin, où cinquante Catechumenes receurent le Bapteſme. Je vis le moment, dit il, que tout le Village, ſe convertiroit: car ils accouroient tous en foule pour entendre la parole de Dieu, lors que leur ferveur ſe rallentit tout d'un coup par l'impoſture d'un homme, qui ſe mit à décrier nos myſteres. Ce Malheureux publioit que

les

les Chretiens faisoient boüillir « dans une chaudiere les intestins « d'un homme mort, pour en « exprimer une huile détestable, « dont ils se servoient dans les « ceremonies du Baptesme. Il « soûtenoit impudemment un si « grand mensonge, asseurant « qu'il l'avoit vu de ses propres « yeux à Manile, où il avoit de- « meuré trois ans. On ne sçau- « roit croire, ajoûte le Pere Ba- « borier, l'impression que firent « ces discours extravagans sur « tout le Peuple, qui étoit prest « à renoncer au Paganisme. J'eus « beau me récrier, & faire voir « dans nos Livres & dans nos « Catechismes imprimez l'impo- « sture de ce fourbe, je ne pus « les desabuser. C'est dans ces « rencontres qu'un Missionnaire « a besoin de soûtien pour se « consoler, & pour se confor- «

» mer aveuglement aux ordres
» de la Providence. Ce zelé
Missionnaire visita ensuite les
Villes de *Chang-han* & d'*Youn-ting*, & les Bourgades qui en
dépendent. Ce fut dans une
de ces courses Apostoliques,
qu'il éprouva combien il est
avantageux de communiquer
aux Idolâtres les Livres de no-
» tre sainte Loy. Je faisois Mis-
» sion, dit-il, dans un Village,
» où je me trouvai avec un Vieil-
» lard âgé de quatre-vingt qua-
» tre ans. Il avoit la reputation
» d'homme sçavant dans les let-
» tres Chinoises, ayant receu le
» degré de Bachelier dés l'âge
» de dix-huit ans. Comme il étoit
» sourd, il ne m'entendoit pas
» d'abord; peut-estre aussi par ce
» que je ne parlois pas assez bien
» la langue. Un Bachelier Chre-
» tien qui m'accompagnoit, luy

ayant dit de ma part qu'étant « dans un âge si avancé, il n'é- « toit pas éloigné d'aller dans « un autre monde commencer « une vie nouvelle, qui ne fini- « roit jamais. *Comment*, répon- « dit-il avec un feu qui n'est pas « ordinaire aux personnes de son « âge, *quand un homme meurt*, « *tout ne meurt-il pas avec luy? son ame perit aussi-bien que son corps; & aprés cette vie, il n'y a plus rien à attendre.* Le Ba- « chelier tascha de le détrom- « per; mais voyant que la dis- « pute s'échauffoit entr'eux, & « rendoit le Vieillard plus opi- « niastre, je les interrompis, & « je donnai au Veillard quel- « ques Livres de notre sainte « Religion. La lecture de ces Li- « vres fit tant d'impression sur « son esprit, Dieu l'éclairant peu « à peu, qu'il reconnut enfin la «

» verité de notre Religion, l'em-
» braſſa, demanda le Bapteſme,
» & devint un fervent Chretien.
» Il publioit enſuite par tout
» que les Livres Chinois, & meſ-
» me ceux de Confucius, ne me-
» ritoient pas d'eſtre mis en pa-
» rallele avec les Livres de no-
» tre Religion ; que ceux-ci é-
» toient bien plus clairs, & d'une
» doctrine plus ſolide & mieux
» prouvée ; que quiconque ne
» reconnoiſſoit pas Dieu, ou re-
» fuſoit d'embraſſer ſa Loy, a-
« prés les avoir lus, ne meritoit
» pas le nom d'homme, *pou-*
» *chegin* ; c'eſt l'expreſſion dont
» il ſe ſervoit.

Pendant que le Pere Babo-rier travailloit dans les Miſ-ſions Portugaiſes, le Pere de Broiſſia eut ordre de faire les nouveaux établiſſemens que nous avions projettez. Il par-

courut la Province de *Kiam-si*, & jetta les yeux sur *Vou-tcheou*, *Jao-tcheou*, & *Kiou-kiang*, trois Villes assez peuplées, & du premier ordre. Il y acheta quelques maisons, & y établit les Peres Fouquet, d'Entrecolles & Domenge, pour y fonder de nouvelles Eglises.

Le Pere Fouquet trouva quelques Chretiens à *Vou-tcheou*, dont il augmenta le nombre pendant le peu de temps qu'il y demeura. Car il fut obligé de prendre soin de l'Eglise de *Nan-tchan*, Capitale de la Province. En voici l'occasion. M. Maigrot Evesque de Conon, & Vicaire Apostolique de la Province de *Fo-kien*; & M. de Lyonne Evesque de Rosalie, ayant porté leurs plaintes à Rome contre

les Jesuites, sur les honneurs que les Chinois rendent à la Chine à Confutius & aux Morts, les Evesques de Nankin, de Macao, d'Ascalon & d'Andreville, qui n'étoient pas de leur sentiment, se crurent obligez d'envoyer des Députez en Europe, pour instruire le Pape & la Congregation du saint Office, qui étoit chargée de l'examen de cette affaire. On choisit pour cette importante Commission le Pere François Noël, ancien Missionnaire de la Province de *Kiam-si*; & le Pere Gaspard Castner, qui avoit soin de l'Eglise de *Fochan*, tous deux habiles dans la Langue & dans les autres coûtumes de la Chine. Ce ne fut pas sans douleur que le Pere Noël se vit obligé de quitter sa chere Mission de *Nan-tchan*;

il en chargea le Pere Fouquet, qui n'en étoit éloigné que de vingt lieuës, jusqu'à ce que les Peres Portugais eussent la commodité d'y envoyer quelques uns de leurs Missionnaires.

Le Pere de Broissia ayant fait dans la Province de *Kiamsi* les établissemens dont j'ay parlé, il passa au mois de Juillet de l'année 1701. avec le Pere Gollet en celle de *Tchekiam*, dans le dessein de fonder une nouvelle Eglise à *Nimpo*. Comme le peuple de cette Ville a la reputation d'estre fort superstitieux & fort porté au culte des Idoles, & qu'on prévoyoit de grandes difficultez dans le succés de cet établissement, on avoit pris du côté de la Cour toutes les précautions necessaires pour se

rendre favorables les Mandarins de *Nimpo*. En effet, le Gouverneur & les autres premiers Officiers de la Ville receurent nos deux Miſſionnaires avec honneur, ils leur rendirent leurs viſites, & leur permirent d'acheter une maiſon dans le quartier qu'ils jugeroient le plus propre à exercer les fonctions de leur miniſtere. Les Peres n'en ayant point trouvé qu'à un prix exceſſif, acheterent un emplacement, & commencerent à y faire bâtir quelques chambres avec une petite Egliſe.

Ces commencemens ſi heureux n'eurent pas de ſuite, parce que les trois Mandarins, ſur leſquels ils avoient le plus lieu de compter, leur manquerent tout à coup. Le premier fut diſgracié, & perdit

sa charge. Le second fut obligé de quitter la sienne pour aller en son Pays, selon la coûtume de la Chine, pleurer la mort de sa mere. Et le troisiéme fut élevé par l'Empereur, à une plus haute dignité : de sorte que nos deux Missionnaires se trouverent à *Nimpo* sans appui, & sans protection. Ils ne furent pas longtemps sans s'en appercevoir, les nouveaux Mandarins commencerent par leur demander, si l'Empereur étoit informé de leur entrée à la Chine, & de leur demeure à *Nimpo*. Les Peres leur répondirent, qu'étant venus avec le Pere Bouvet, l'Empereur leur avoit permis de s'établir par tout son Empire ; qu'ils avoient choisi *Nimpo* pour m'y recevoir à mon retour d'Europe,

où j'étois allé par l'ordre exprés de l'Empereur. Le *Tsonto* parut content de cette réponse ; mais le Vice-Roy, qui étoit un Philosophe, c'est à dire, un de ces Mandarins austeres, qui s'en tiennent à la lettre de la Loy, & qui la font observer à la rigueur, fut d'un sentiment contraire. Il ne fut point touché de toutes les raisons que les Peres luy apporterent ; ce fut en vain qu'ils luy representerent, que l'Empereur avoit fait un Edit en faveur de la Religion Chretienne, & qu'il protegeoit les Missionnaires. *Ce grand Prince veut bien*, luy dirent-ils, *que nous fassions de nouveaux établissemens dans les Provinces, le Tribunal des Rites ne le défend pas ; il vient tout recemment de confirmer celui de l'Eglise de* Nien-tcheou,

& ainsi vous ne devez pas trouver mauvais que nous soyons venus nous établir à Nimpo, *pour y faire connoistre le veritable Dieu, & y preſcher l'Evangile. J'avoue que l'Edit de l'Empereur, dont vous me parlez,* repartit ce Magiſtrat, *ne défend pas de faire de nouvelles Egliſes; mais il ne les permet pas non plus. Le Tribunal des Rites a confirmé l'Egliſe de* Nien-tcheou, *mais cette confirmation ne regarde point* Nimpo; *ainſi je veux conſulter ce Tribunal ſur votre eſtabliſſement, & luy envoyer les informations que j'ay faites.*

La réponſe du Vice-Roy allarma nos deux Miſſionnaires, qui ſçavoient que ſi le Tribunal des Rites venoit une ſeule fois à prononcer contre un de nos établiſſemens, tous les Vice-Rois des Provinces &

les Gouverneurs des Villes ne manqueroient pas de ſe prévaloir de cette déciſion, pour former des oppoſitions à tous les établiſſemens qu'on voudroit faire dans la ſuite. J'étois à *Pekin*, quand nous apprîſmes cette triſte nouvelle. Nous connoiſſions mieux que perſonne, ce qu'on devoit craindre d'une ſemblable reſolution. Nous crûſmes qu'il ne falloit rien negliger pour nous rendre favorable le Tribunal des Rites, dans une conjoncture ſi délicate. Le Pere Gerbillon alla voir le premier Preſident de ce Tribunal, qui luy étoit affectionné, & l'engagea à eſtre favorable à notre ſainte Religion. La maniere dont ce Mandarin le receut, le remplit d'une eſperance qui ne fut pas vaine, car peu de

jours aprés, le Tribunal des Rites fit la réponse suivante au Vice-Roy de *Tche-kiam*, & aux autres Mandarins, qui l'avoient consulté sur notre établissement de *Nimpo*.

Vous citez le dernier Edit « de l'Empereur, & vous dites « que cet Edit ordonne bien de « conserver les Eglises qu'on a « voit déja basties au Seigneur « du Ciel, mais qu'il ne parle « point d'aucune permission d'en « faire de nouvelles : sur quoy « vous demandez, s'il faut per- « mettre celle qu'on a faite à « *Nimpo*. Vous citez encore une « Réponse de ce Tribunal, par « laquelle nous avons dit qu'il « falloit laisser en paix l'Euro- « pean *Leang-hon-gin*[a], qui avoit « acheté une maison à *Nien-* «

a C'est le nom Chinois de M. de Lyonne, Evesque de Rosalie.

» *tcheou* ; & vous demandez s'il
» faut traiter de la meſme ma-
» niere les deux autres Euro-
» peans, qui viennent d'acheter
» une maiſon à *Nimpo*. Voici ce
» que nous répondons à vos de-
» mandes. L'Edit de l'Empereur,
» que vous citez vous-meſmes,
» dit clairement que les Peres
» Europeans ſont des hommes
» d'une vertu reconnuë, qu'ils ne
» font tort ni déplaiſir à perſon-
» ne, & qu'ils ont rendu des ſer-
» vices conſiderables à l'Etat. Si
» l'on permet aux Bonzes & aux
» *Lamas* de s'établir à la Chi-
» ne, & d'y faire des maiſons,
» quelle raiſon y a-t-il de refu-
» ſer aux Peres Europeans la
» meſme permiſſion ? L'Edit fi-
» nit en ordonnant qu'on con-
» ſerve toutes les Egliſes qu'ils
» poſſedoient alors, & que per-
» ſonne ne les y trouble. Suivant

donc cet Edit, auquel nous « obeïssons en tout avec une en- « tiere & parfaite soumission, « nous voulons que l'Eglise fai- « te par les Peres Europeans à « *Nimpo* leur soit conservée, & « qu'ils puissent y demeurer en « paix. C'est ce que nous faisons « sçavoir au Vice-Roy, & aux « autres Officiers de la Provin- « ce. Cet Ordre est daté du « commencement de Septembre « 1702. «

Nous n'avions pas lieu d'esperer une réponse si favorable : & quand on considere que le Tribunal des Rites, qui a esté dans tous les temps l'ennemi déclaré de la Religion Chretienne, semble en cette occasion prendre sa défense, nous justifier & faire valoir nos raisons, on ne sçauroit assez remercier Dieu de voir un si

merveilleux changement. Car ce Tribunal ne se contente pas de rappeller les élogesde l'Edit de l'Empereur, afin que les Mandarins s'en souviennent, il leur met devant les yeux les raisonnemens qu'on y fait en notre faveur, & les conclusions naturelles qu'il en faut tirer pour nos établissemens. Enfin il nous permet de demeurer à *Nimpo*, & *il nous le permet*, dit il, *en execution de cet Edit, auquel il veut obeir avec une entiere & parfaite soumission.* Ces paroles sont essentielles; parce que ce Tribunal marque clairement par là, & l'intention de l'Edit, & la maniere dont les fidelles Sujets de l'Empereur le doivent executer.

Nous allasmes voir les principaux Officiers de ce Tribunal, pour les remercier de la

protection qu'ils nous avoient accordée dans une occasion si importante. Ils nous marquerent qu'ils avoient esté bien-aises de nous obliger, & qu'ils n'en auroient pas tant fait pour les Bonzes : *Car s'ils avoient basti un Pagode en quelque Ville*, nous dirent ils, *& que les Mandarins nous consultassent, nous ferions abattre le Pagode sans autre formalité, parce qu'il n'est pas permis aux Bonzes de faire de nouveaux Pagodes à la Chine : mais quand ils en élevent, ils s'accommodent avec les Mandarins des lieux : & comme ces Officiers ne forment aucunes plaintes, nous fermons les yeux à ces nouveaux établissemens.* Ils nous ajoûterent fort obligeamment que dans l'Edit de l'Empereur, en faveur de la Religion Chretienne, ils trouvoient

dequoi s'autoriſer pour nous traiter autrement que les Bonzes ; parce qu'on voyoit quelles étoient les intentions du Prince, & la maniere dont il s'expliquoit. Il ne faut pas que les Miſſionnaires comptent trop ſur les favorables diſpoſitions où s'eſt trouvé le Tribunal des Rites dans cette occaſion, & ils doivent toûjours éviter avec de grandes précautions, de les conſulter ſur leurs affaires. Car comme les principaux Mandarins, qui compoſent ce Tribunal, changent ſouvent, il y auroit ſujet de craindre que ceux qui ſeroient alors en place, ne fuſſent pas dans les meſmes ſentimens, & ne donnaſſent une déciſion contraire ; ce qui détruiroit toutes les precedentes, & feroit un tort irreparable aux Ou-

vriers Evangeliques, qui ne trouveroient plus les mesmes facilitez à s'établir. Ainsi la conduite la plus sage & la plus seure pour faire de nouveaux établissemens, est de prendre des mesures avec les Mandarins des lieux, & de ne rien faire sans leur permission & sans leur agrément.

Si-tost que la Réponse du Tribunal des Rites fut arrivée à *Nimpo*, les Mandarins en marquerent de la joye aux deux Missionnaires, qui ne songerent qu'à achever leur maison, dont les ouvrages avoient esté interrompus, & qu'à gagner l'amitié de leurs voisins. Le Pere Gollet, que le Pere de Broissia avoit laissé Superieur de cette nouvelle Mission, commençoit à faire un établissement solide, lors qu'il

luy arriva deux accidens, qui auroient entierement ruiné de ſi belles eſperances, ſi Dieu n'avoit eu la bonté de l'en garantir par une faveur particuliere. Voici comme le Pere Gollet en parle luy-même, dans une Lettre qu'il écrivit au Pere Gerbillon le 26. de Janvier 1703.

La premiere grace, dit-il, que Dieu fit à cette maiſon, aprés nous avoir rendu le Tribunal des Rites favorable, fut de la préſerver d'un incendie qu'elle ne pouvoit éviter, ſans une eſpece de miracle. Le 9. de Novembre de l'année derniere 1702. le feu prit à huit heures & demie du ſoir à trois maiſons au deſſus de la noſtre, & du meſme coſté de la ruë. Comme le temps étoit fort ſerein & le vent violent, les deux

premieres furent bien-tost con- «
sumées : la troisiéme, qui tou- «
choit notre maison, & qui é- «
toit plus haute & remplie de «
bois, jettoit une grosse flam- «
me, qui étoit poussée par le «
vent avec une grande impe- «
tuosité sur notre toit. J'étois «
alors dans le jardin, avec un «
domestique & quelques Chre- «
tiens, qui étoient venus à no- «
tre secours. Nous nous mismes «
tous à genoux, & invoquant la «
misericorde du Seigneur, nous «
le suppliasmes de nous aider. «
Je fis vœu de jeusner au pain & «
à l'eau tous les Vendredis de «
ma vie, s'il délivroit notre mai- «
son de l'embrasement qui pa- «
roissoit inévitable. Dans ce mo- «
ment le vent changea, & d'Oc- «
cident il tourna à l'Orient. La «
flamme, qui battoit continuel- «
lement le toit de notre maison, «

» ſe tourna vers les deux maiſons
» embraſées, & l'horrible fumée,
» qui enveloppoit notre baſti-
» ment, fut pouſſée du meſme
» coſté ; de ſorte que nos gens
» étant montez ſur le toit, & jet-
» tant continuellement de l'eau,
» éteignirent peu à peu l'incen-
» die. Nos voiſins, qui étoient
» derriere notre jardin, virent
» un prodige, dont je n'ay aucu-
» ne connoiſſance. Ils aſſeurerent
» que pendant l'incendie de la
» maiſon voiſine, ils avoient veu
» ſur le milieu de notre toit un
» grand homme veſtu de blanc
» & fort lumineux, qui repouſ-
» ſoit la flamme. Aucun de nous
» ne vit rien de ſemblable, & ce
» fut aſſez pour me convaincre
» de l'aſſiſtance du Ciel, d'avoir
» vu le vent tourner tout à coup,
» lors qu'on devoit ſi peu s'y at-
» tendre. Quelques voiſins &

d'autres Chinois firent la meſ- «
me reflexion que moy, & ne «
pouvoient s'empeſcher d'admi- «
rer cette protection particulie- «
re de Dieu. Dés que le jour fut «
venu, tout le peuple de *Nim.* «
po accourut en foule pour con- «
ſiderer les triſtes reſtes de l'in- «
cendie. Il fallut ouvrir la por- «
te de notre maiſon, pour les «
laiſſer voir à l'aiſe comment «
elle avoit eſté garantie de l'em- «
braſement. Ils me felicitoient «
de ce bonheur, & en loüoient «
meſme celui qui en étoit l'Au- «
teur. *La Loy du Seigneur du Ciel* «
eſt incomparable, diſoit l'un; *le* «
Seigneur du Ciel protege ſes ſer- «
viteurs, s'écrioit l'autre. *Il faut* «
diſoient-ils encore, *que le Dieu* «
de ces Peres d'Europe ſoit bien «
puiſſant. Enfin on viſita tout, «
& nous ne fuſmes délivrez de «
cette foule de peuple qu'à mi- «

» di. Mais ſi Dieu en cette ren-
» contre, a eu la bonté de veil-
» ler à la conſervation de notre
» maiſon, il a bien voulu dans
» une autre veiller auſſi à celle
» de ma perſonne.

» Un valet Idolâtre que j'a-
» vois pris à mon ſervice, dans
» l'eſperance de le gagner à Je-
» ſus-Chriſt, entreprit de m'em-
» poiſonner. Rien ne lui eſtoit
» plus facile que d'executer ſon
» mauvais deſſein; parce que c'é-
» toit lui qui m'appreſtoit à man-
» ger. Il eſperoit que ſon crime
» ſeroit caché, & que perſonne
» n'en ayant connoiſſance, il
» pourroit impunément aprés ma
» mort, s'emparer de ce que j'a-
» vois. Il mit donc du verd-de-
» gris & du ſublimé, dans ce
» qu'il m'avoit preparé pour diſ-
» ner. Incontinent aprés le re-
» pas, je ſentis un fort grand
mal

mal de teſte, & une heure a- «
prés une douleur fort vive aux «
yeux ; un des deux me cuiſoit «
& me battoit avec autant de «
violence, que ſi on l'euſt pic- «
qué avec des aiguilles. Cepen- «
dant le Ciel ſe couvroit, & me- «
naçoit d'un grand orage : J'at- «
tribuai mon mal à la diſpoſi- «
tion du temps, & je le dis à «
quelques uns de mes domeſti- «
ques. Le valet qui m'avoit em- «
poiſonné étant ſorti de la mai- «
ſon, y rentra un moment aprés, «
& me vint dire qu'il avoit pa- «
ru un dragon en l'air hors de «
la Ville, & que le Gouverneur «
& le General de la Milice e- «
toient allez le voir. Je conclus «
de ſon diſcours que l'orage ſe- «
diſſipoit ; ce qui me fit eſperer «
que mon mal ceſſeroit bien- «
toſt. Je ſoupai le ſoir de la «
meſme maniere qu'à diſner, «

» c'eſt à dire, de quelques œufs
» empoiſonnez : mon cuiſinier en
» voulut eſtre témoin. Il reſta
» ſeul avec moy durant tout le
» repas ; je l'entretins de la ne-
» ceſſité de ſe faire Chretien, il
» feignit de gouſter mes raiſons,
» mais il m'apporta pluſieurs ex-
» cuſes pour retarder ſon Bap-
» teſme, m'aſſeurant qu'il le re-
» cevroit dans quinze jours. Il
» eſperoit ſans doute, que je ne
» ſerois plus alors en état de le
» ſommer de ſa parole. J'eus une
» tres-mauvaiſe nuit, & le ma-
» tin je ſentis de tres-grandes
» douleurs d'eſtomach, qui con-
» tinuerent tout le jour & la
» nuit ſuivante juſqu'à deux heu-
» res du matin, que je me levai,
» ne pouvant prendre aucun re-
» pos. J'eus alors de violens vo-
» miſſemens, qui me firent beau-
» coup ſouffrir, & ce que je re-

jettois me paroissoit au gouſt « un veritable poiſon. Je pris de la « theriaque, & fus promptement « ſoulagé. Je fis enſuite ma prie- « re, pour en rendre graces à « Dieu, & je paſſai aſſez tran- « quillement le reſte de la nuit. « Le jour étant venu, j'apper- « ceus que ce que les vomiſſe- « mens m'avoient fait jetter n'é- « toit qu'un verd-de-gris meſlé « d'une autre drogue blanche, « que je ne connoiſſois pas; mais « qu'on m'aſſeura eſtre du ſubli- « mé, que les Chinois appellent « *Sin.* On connut encore que « c'étoit un veritable poiſon à « deux autres indices, dont plu- « ſieurs perſonnes furent té- « moins. *Miſericordiæ Domini*, « *quia non ſumus conſumpti.* Que « ce Dieu de miſericorde ſoit à « jamais beni, de vouloir bien « faire voir, juſques dans les per- «

» ſonnes auſſi miſerables que je
» le ſuis, que quand on travaille
» pour ſa gloire, il veille à no-
» tre conſervation, & change en
» notre faveur la nature des
» choſes les plus capables de
» nous nuire, ſelon la parole du
» Sauveur, *& ſi mortiferum quid*
» *biberint*, *non eis nocebit.* Voila
ce que le Pere Gollet nous a
mandé de ces deux accidens.

J'arrivai à *Nimpo* vers les Feſtes de Noël, où je fus agreablement ſurpris de le trouver en parfaite ſanté; car ce que je ſçavois qui luy étoit arrivé, m'avoit donné beaucoup d'inquietude. Il avoit déja formé une petite Chretienté, qui fut augmentée d'un pere de famille, à qui il confera le Bapteſme pendant mon ſejour. Il s'étoit converti en liſant nos Livres & ſes enfans devoient

peu de temps après, suivre son exemple. *Si je voulois faire des Chretiens, ou peu instruits ou peu reglez dans leurs mœurs*, me dit un jour ce fervent Missionnaire, *j'en aurois baptisé un plus grand nombre; mais avant que de leur conferer ce Sacrement, je les instruis avec exactitude, j'examine les motifs de leur conversion, & je les éprouve, afin de voir s'ils seront constans dans leur resolution.* Il se plaignoit, comme la plupart des autres Missionnaires, de n'avoir pas dequoy fournir à l'entretien de deux ou trois Catechistes; & il m'asseuroit que si je pouvois luy en procurer quelques-uns, j'aurois la consolation de voir en peu d'années une Chretienté nombreuse dans sa Mission, par les bonnes dispositions qu'il remarquoit dans les Habitans

de la Ville & de la Campagne.

Comme on paſſe en trois ou quatre jours de *Nimpo* au Japon, quand le vent eſt favorable, & qu'il n'y a point d'années qu'il ne parte de ce Port pluſieurs vaiſſaux pour *Nangazacki*, j'eus la curioſité de m'informer de l'état où eſt ce grand Empire. Voici ce que le Pere Gollet en a appris de deux Chinois, dont le premier y avoit fait cinq voyages; & le ſecond, à qui j'ay parlé moy-meſme, venoit d'en arriver. Ce dernier ſe diſpoſoit à embraſſer notre ſainte Religion; & il auroit déja executé ſon deſſein, ſi l'envie de faire un ſecond voyage au Japon ne l'euſt arreſté.

Nangazacki, que les Chinois appellent *Tcham-ki*, eſt

NANGASAKI appellé par les Chinois TCHANGKI

Æchelle d'une Lieüe

A. Ville de Nangasaki sans murs les petits points marquent son enceinte.
B. Forteresse de Siang jun gnal des troupes on le nomme Quan yong tong pa lo.
C. Palais et petite forteresse du Gouverneur D. la loge Hollandoise.
E. Grand magasin ou la garde les ustancilles des Chinois.
F. Pagodes elevées sur deminences G. Barques legeres p.r aller reconoitre les vaisseaux
H. Retranchemens avec 6 bateries de canon I. Cazernes ou loge la garde avancée.

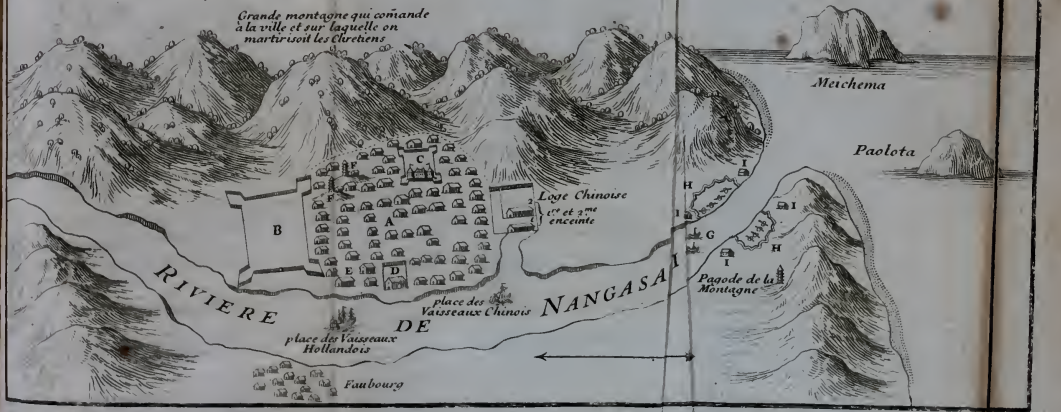

une Ville ouverte d'environ sept à huit mille habitans : elle est environnée de montagnes, dont la cime est couverte de sapins, les côteaux sont cultivez. La Ville, qui n'est qu'à une lieuë de la mer, est située sur le bord d'une riviere, dont l'emboucheure est fort étroite ; les Japonois l'ont fortifiée par de bons retranchemens, & par deux batteries de canon. On y fait jour & nuit une garde si exacte, que dés qu'il paroist quelque vaisseau, deux barques legeres vont le reconnoistre, pour en faire leur rapport au General de la Milice. Si c'est un vaisseau Chinois ou Hollandois, on luy permet l'entrée du Port ; parce que ces deux Nations ont la liberté de venir trafiquer à *Tchamki*, tous les autres Ports du Ja-

pon leur ſont fermez ; & s'ils entroient dans quelques autres ils y ſeroient arretez, & leurs effets confiſquez. C'eſt ce qui arriva il y a huit ans à un vaiſſeau Chinois, qui battu de la tempeſte, ſe voyant preſt à faire naufrage, ſe jetta dans le Port de *Sachuma*. Le Gouverneur de la Ville fit mettre ſur le champ le Capitaine du vaiſſeau, & tout l'équipage aux fers, pour avoir contrevenu aux Loix de l'Empire. Cependant ayant eſté informé du malheur de ces pauvres gens, qui n'étoient venus à *Sachuma* que pour éviter un triſte naufrage, il eut pitié d'eux, fit radouber leur vaiſſeau, & les envoya ſous ſeure garde à *Tcham-ki*. Voici la maniere dont on en uſe avec les Chinois.

Aussi tost qu'un vaisseau de cette Nation est entré dans le Port, les Officiers de la Ville s'y transportent, pour y prendre un rôlle exact de l'équipage & des marchandises. On visite tout avec une exactitude qui ne laisse rien échaper; on ouvre les coffres, on déplie les couvertures, on fouille jusqu'en la doubleure des habits, on frappe de tous cotez sur les tonneaux & sur les barils, pour voir s'ils sont pleins ou s'ils sont vuides : si l'on trouve quelques Livres Chinois on les parcourt; mais le plus souvent on les jette dans l'eau pour n'avoir pas la peine de les examiner. On demande ensuite à chacun en particulier son âge, sa profession, son negoce; on s'informe particulierement de sa Religion.

Aprés cet examen on expoſe ſur le tillac une plaque de cuivre longue d'un pied, & large d'un demi-pied, où l'image de Notre-Seigneur en Croix eſt gravée, & on oblige un chacun à marcher ſur cette image la teſte découverte, & un pied nud. Enfin on fait la lecture d'un long écriteau, qui contient de grandes invectives contre la Religion Chretienne, & un abregé des Edits par leſquels elle a eſté proſcrite du Japon. Aprés toutes ces ceremonies, on embarque les Chinois huit à huit dans des chaloupes, & on les conduit à leur loge. Quand on eſt arrivé à la porte on les viſite encore, pour ſçavoir s'ils ne portent point ſur eux du *gin-ſen*, ou de quelqu'autre marchandiſe contrebande.

La Loge Chinoise est bastie sur le penchant d'un côteau, d'où l'on découvre toute la Ville. Cette Loge à deux enceintes, & deux portes. La premiere enceinte n'est proprement qu'un terre-plain, où les Japonois viennent vendre leurs Marchandises aux Chinois. Il n'est pas permis à tous les Japonois d'y entrer; mais seulement à ceux qui en ont obtenu la permission du General de la Milice. Cette permission est écrite sur une petite planche de bois, qu'on doit porter à son côté. La seconde enceinte contient neuf rangs de bastimens, qui sont comme autant d'hostelleries. Chaque rang a sept appartemens, où les Chinois d'un vaisseau sont logez commodément. On ne leur fournit point

les uſtenciles qui leur ſont neceſſaires, comme plats, aſſiettes, paraſols, évantails; & on ne leur permet pas de ſe ſervir de ceux de leur vaiſſeau, qu'on a ſoin d'enfermer dans un magaſin à leur arrivée. Ainſi ils ſont obligez d'en acheter. Les Chinois ont une entiere liberté d'aller dans la premiere enceinte de leur Loge; mais il ne leur eſt pas permis d'en ſortir: on n'accorde cette grace qu'aux principaux Marchands, qui vont par ordre du General à la Forteresſe, pour y voir les marchandiſes qui leur conviennent. Il n'eſt pas non plus permis aux Japonois, de paſſer de la premiere enceinte dans la ſeconde; & ſi quelqu'un oſoit y mettre le pied, il ſeroit maltraité par les Soldats, qui ſont en

garde. Pour les marchandises que les Chinois apportent au Japon, on ne les décharge point à terre ; mais elles demeurent dans le vaisseau, & on les confie à une Garde Japonoise, jusqu'à ce que le General, qui fait seul tout le commerce du Pays, envoye prendre par un de ses Gens ce qu'il a arresté dans le rôlle qu'on luy a presenté.

La Loge des Hollandois n'est pas si grande, ni si étenduë, ni dans une situation si agreable que celle des Chinois ; mais elle est propre & mieux bastie, parce qu'ils en ont fait eux-mesmes la dépense. Elle est sur le bord de la riviere, dans un terrein uni. Les précautions des Japonois à leur égard, sont encore plus grandes, que celles qu'on garde

avec les Chinois. Quand un vaiſſeau Hollandois eſt arrivé, on ne permet qu'aux principaux Marchands de deſcendre à terre : on leur donne une bonne Garde, & on les oblige à demeurer enfermez dans leur Loge, juſqu'au départ de leurs vaiſſeaux, c'eſt à dire, pendant trois ou quatre mois. Les Hollandois envoyerent l'année paſſée quatre vaiſſeaux au Japon, & les Chinois environ quarante.

Quoy que je ſouhaitaſſe ardemment de ſçavoir s'il y avoit encore des Chretiens au Japon, où notre ſainte Religion étoit ſi floriſſante au commencement du ſiecle paſſé, je n'en pus rien apprendre. Il y a bien de l'apparence que les Empereurs du Japon, qui ont pris pendant prés d'un ſiecle

tant de moyens pour détruire le Christianisme jusqu'à faire souffrir à ceux qui l'avoient embrassé, les plus cruels tourmens dont on ait entendu parler, en sont venus à bout. Ce qui est certain, c'est qu'un Missionnaire ne sçauroit entrer dans cet Empire, pendant qu'on y observera cette rigueur à l'arrivée des vaisseaux. C'est au Pere des misericordes à nous en ouvrir la porte, quand il le jugera à propos pour sa gloire. Les Chinois m'ont tracé un crayon de l'entrée de la riviere de *Nangazaki*; le voici tel qu'ils me l'ont donné.

Au reste, *Nimpo* est un des Ports que l'Empereur de la Chine a ouvert aux Etrangers. Les Europeans n'y sont pas encore venus. Les Anglois s'arrestent à *Tcheou-chan*, qui est

une Isle du costé du Nord-Est, à dix-huit ou vingt lieuës de *Nimpo*. Ils y aborderent par hazard la premiere fois, n'ayant pu démesler ni trouver le chemin de *Nimpo*, parmi toutes les Isles de cette côte. Depuis ce temps-là les Mandarins de *Tcheou-chan*, qui est un excellent Port, mais peu commode pour le commerce, ménagerent des ordres de la Cour pour les y retenir. J'y ay demeuré avec eux depuis la fin du mois de Janvier, jusqu'au premier de Mars de l'année passée 1703. que nous mismes à la voile pour retourner en Angleterre.

Monsieur Catchepoll, Président de leur commerce dans tous les Ports de la Chine, ne me laissa pas la liberté de loger ailleurs que chez luy, me

diſant agreablement que les Mandarins m'avoient remis entre ſes mains. Il eſt vray que le Mandarin de la Doüane, qui avoit de l'amitié pour moy, luy parla dans les meſmes termes, quand je me rendis à *Tcheou-chan*. Ce que je puis dire de Meſſieurs les Anglois, qui ſont à *Tcheou-chan*, c'eſt que la conduite qu'ils y tiennent leur fait honneur, & à tous les Europeans. Leur dépenſe, les preſens qu'ils font aux Mandarins, les recompenſes qu'ils donnent aux Gens des Audiences, car il en faut donner en certaines occaſions, leur acquierent beaucoup de crédit. D'un autre coſté la moderation qu'ils font paroiſtre dans les affaires, leur attire l'eſtime de ceux qui traitent avec eux. Ils ſçavent fort bien

qu'avec les Chinois, il ne ſert de rien de s'emporter, ni d'avoir des manieres vives & bruſques; la raiſon expoſée avec douceur & ſans paſſion, les ameine au point qu'on ſouhaite : au lieu que la meſme raiſon accompagnée de colere & de vivacité les éloigne, & attire leur mépris. Leurs Domeſtiques & les Matelots étoient modeſtes & retenus, & ne donnoient aucun ſujet de plaintes. Comme je parus en eſtre ſurpris, ils me dirent que la Compagnie d'Angleterre leur ordonnoit d'avoir moins d'égard à l'intereſt, qu'à ce qui pouvoit honorer leur Nation, & la rendre recommandable.

Pendant que nos Miſſionnaires s'établiſſoient dans le *Tche-kiam* & dans le *Kiam-ſi*,

de la maniere dont je viens de le marquer, le Pere Hervieu travailloit de ſon coſté à faire de nouvelles Egliſes dans le *Hou-quam*, Province ſituée preſque au milieu de la Chine. Voici comme il en parle dans une de ſes Lettres.

Apres avoir paſſé cinq mois « à *Nankin*, uniquement occupé « à l'étude de la Langue Chinoi- « ſe, je receus ordre du R. Pe- « re Gerbillon notre Superieur, « d'aller inceſſamment à *Hoan-* « *tcheou*, Ville de la Province de « *Hou-quam*, pour prendre ſoin « d'une maiſon qu'on croyoit « achetée depuis trois mois. Je « partis le dix huitiéme d'Aouſt « de l'année paſſée (1702.) par « des chaleurs ſi exceſſives, que « je ſouffris beaucoup plus en ce « voyage, que je n'avois fait en « paſſant deux fois la Ligne, & «

„ en demeurant aux Indes pen-
„ dant dix mois. Aprés un voya-
„ ge de trois ſemaines j'arrivai à
„ *Kicou kian*, où nous avons une
„ Egliſe. J'y appris qu'il étoit ſur-
„ venu de nouveaux embarras à
„ *Hoan-tcheou*, & que la maiſon
„ n'étoit point encore achetée.
„ Je demeurai donc à *Kicou-*
„ *kian*, en attendant qu'elle fuſt
„ à nous, ou qu'il me vinſt de
„ *Pekin* de nouveaux ordres.
„ Pendant mon ſejour il arriva
„ un Chretien, que deux Huiſ-
„ ſiers gardoient à veuë. Cet
„ homme m'apprit qu'un des
„ Mandarins de *Hoan-tcheou*,
„ s'étant fait porter dans la mai-
„ ſon d'un Chretien nommé
„ *Tchu*, il en avoit enlevé tou-
„ tes les ſaintes Images, qu'il
„ avoit interrogé ceux de la mai-
„ ſon touchant leur Religion;
„ & ſur ce qu'on lui avoit ré-

pondu qu'on y faiſoit profeſ- «
ſion du Chriſtianiſme, il avoit «
fait maltraiter les hommes. «
Que pour luy, n'étant pas de «
la Ville, ni meſme de la Pro- «
vince de *Houquam*, le Man- «
darin l'envoyoit ſous bonne «
garde au Mandarin de *Kicou- «*
kian, qui devoit le faire con- «
duire juſqu'à un certain lieu, «
& ainſi de Ville en Ville juſ «
ques à la Ville de *Kan-tcheou*, «
dont il s'étoit dit. Ce que ce «
Chretien nous racontoit nous «
paroiſſoit ſi extraordinaire, que «
nous doutions de la verité de «
ſon rapport. Mais un de nos «
domeſtiques ayant vu la Let- «
tre que le Mandarin de *Hoan-* «
tcheou écrivoit à celui de *Ki-* «
cou-kian, nous appriſmes que «
tout le crime de cet homme «
étoit la profeſſion qu'il faiſoit «
de ſuivre la Religion Chre- «

» tienne, que le Mandarin trai-
» toit dans sa Lettre de fausse
» Religion. Nous exhortasmes
» ce fervent Chretien à estimer
» la grace que Dieu luy faisoit
» de souffrir pour une si bonne
» cause, & nous le soulageasmes
» autant que notre pauvreté nous
» le put permettre. Mais ses pei-
» nes ne furent pas longues; car
» dés qu'il fut arrivé à *Can-*
» *tcheou*, Ville de la Province de
» *Kiam si*, le Pere Amiani, Je-
» suite Italien, demanda sa gra-
» ce, & le fit mettre en liberté
» avant mesme qu'il eust com-
» paru à l'Audience des Manda-
» rins.

» Cependant les Peres Do-
» menge & Porquet, qui étoient
» chargez de nos établissemens
» de *Hou-quam*, acheterent en-
» fin la maison qu'on m'avoit de-
» stinée à *Hoan-tcheou*. Ils m'en

donnerent avis, & je m'y ren- «
dis aussi-tost. Dés le lende- «
main nous allasmes, le Pere «
Domenge & moy, rendre vi- «
site aux Mandarins; mais il n'y «
en eut qu'un seul, qui eut la «
bonté de nous recevoir. Ce qui «
nous fist connoistre les mauvai- «
ses dispositions des autres, à «
notre égard. On nous asseura «
que leur dessein étant de nous «
chasser de la Ville, ils pen- «
soient à proceder juridique- «
ment contre notre établisse- «
ment, & à porter leurs plain- «
tes aux grands Mandarins de «
la province. Sur cet avis le «
Pere Domenge partit pour la «
Capitale, où il jugea sa presen- «
ce plus necessaire qu'à *Hoan-* «
theou; ainsi je demeurai seul. «
Le Mandarin qui avoit fait «
maltraiter les Chretiens, dont «
j'ay parlé, presenta quelques «

» jours aprés une Requeſte au
» Gouverneur de la Ville, dans
» laquelle, ſans rien dire d'inju-
» rieux contre nôtre ſainte Loy,
» il expoſoit que n'y ayant point
» eu juſques ici de *Tien-chu-tan*,
» c'eſt à dire, d'Egliſe dans *Hoan-*
» *tcheou*, il ne croyoit pas de-
» voir ſouffrir qu'on y en eſta-
» bliſt une ; & il le prioit de
» leur donner ſur cela ſes or-
» dres. Le Gouverneur, qui ve-
» noit de prendre poſſeſſion de
» ſa Charge, ne jugea point à
» propos de conſulter les grands
» Mandarins de la Province ſur
» cette affaire ; il la termina luy-
» meſme ſur le champ, en or-
» donnant au Mandarin infe-
» rieur d'envoyer inceſſament
» des Huiſſiers, pour me faire
» ſortir de ma maiſon. Auſſi-toſt
» on me ſignifia exploits ſur ex-
» ploits, & un *Tao-ſſée*, c'eſt à
dire,

dire, une espece de Bonze ma- «
rié de mon voisinage, profi- «
tant de la conjoncture, ameu- «
te une troupe de canailles, «
dont il se fait accompagner, «
presente une Requeste au Man- «
darin contre ceux qui s'étoient «
meslez de cette affaire, & me «
fait insulter dans ma maison «
par les gens qu'il conduisoit. «
Je ne m'effrayai point d'abord «
de ce tumulte, esperant que le «
Pere Domenge m'envoyeroit «
quelque ordre du Vice-Roy, «
qui nous seroit favorable: mais «
ce Pere m'ayant écrit qu'il n'a- «
voit pu avoir audience de ce «
Mandarin, qui étoit alors oc- «
cupé à l'examen des Licen- «
tiez, & voyant d'ailleurs que «
la peur avoit saisi mes dome- «
stiques, & qu'ils étoient prests «
à me quitter, je fis venir d'une «
Ville voisine deux Chretiens «

„ Graduez, & leur confiai ma
„ maiſon, aprés quoy je partis
„ pour la Capitale fort content
„ d'avoir commencé ma Miſſion
„ par les contradictions & par
„ les inſultes, dans l'eſperance
„ qu'elle en ſeroit un jour plus
„ floriſſante.

„ Quand le Vice-Roy eut fini
„ ſes examens, nous l'allaſmes
„ voir le Pere Domenge & moy,
„ & nous luy offriſmes nos pre-
„ ſens ſelon la coûtume ; mais il
„ ne voulut point les recevoir. Il
„ nous traita cependant avec
„ honneur ; mais quand nous
„ vinſmes à luy parler de notre
„ affaire, alors prenant un viſa-
„ ge ſérieux, *Pourquoy*, dit-il,
„ *voulez-vous vous établir à Hoan-*
„ *tcheou, puiſque vous avez déja*
„ *ici une Egliſe dans la Capitale*
„ *de la Province* ? Nous luy ré-
„ pondiſmes que nous ne ſouhai-

tions d'y demeurer, que parce que nous voulions instruire plusieurs Chretiens, qui étoient dans le voisinage. Nous ajoutasmes, que si les Mandarins de *Hoan-tcheou* avoient peine à nous souffrir, c'étoit parce qu'ils ne nous connoissoient pas, & qu'ils n'étoient pas instruits des excellentes maximes de la Loy de Dieu, qui portoit les hommes à la paix & à la vertu; que s'il avoit la bonté de dire un mot en notre faveur, nous serions receus avec agrément. *Cela est bon*, dit le Vice-Roy; *mais aprés tout vous estes étrangers, & les Mandarins du lieu s'opposant à votre établissement, je ne puis pas me dispenser d'en donner avis au Tribunal des Rites.* Nous le priasmes de ne nous point commettre avec ce Tribunal. *Vous*

» *n'avez pas grand ſujet de le*
» *craindre*, nous repartit-il, *puiſ-*
» *qu'il vient tout recemment de con-*
» *firmer votre établiſſement de* Nim-
» po, *il ne manquera pas de vous*
» *eſtre favorable dans celui de*
» Hoan-tcheou. Nous le conju-
» raſmes neanmoins de ne point
» porter cette affaire à la Cour
» des Rites, l'aſſurant que nous
» aimions mieux renoncer en-
» tierement à notre maiſon de
» *Hoan-tcheou*, que de fatiguer
» davantage les Mandarins de
» cette Cour. Le Vice-Roy nous
» promit tout ce que nous vou-
» luſmes ; & pour ſe défaire de
» nous, il nous dit qu'il parle-
» roit encore au Gouverneur de
» *Hoan-tcheou*, qui étoit alors à
» la Capitale pour d'autres affai-
» res. Trois jours aprés le Vice-
» Roy nous fit dire qu'il luy a-
» voit parlé, & que le Gouver-

neur ne vouloit point se charger de notre affaire. C'étoit une pure défaite de ce Mandarin ; car nous sceusmes certainement quelque temps aprés, qu'il ne luy en avoit pas dit un seul mot.

Aprés la réponse du Vice-Roy je n'avois plus rien à faire, qu'à attendre les ordres de mes Superieurs ; mais prévoyant que je demeurerois long-temps à la Capitale, je taschai de m'y occuper le plus utilement qu'il me fut possible. J'y établis un Catechisme reglé tous les Dimanches, pendant que le Pere Bayard, avec qui je demeurois, faisoit des courses Apostoliques à la Campagne, & dans les Villes voisines. Cependant le Pere Gerbillon travailloit à *Pekin* à terminer l'affaire de *Hoan tcheou.*

» Il fit connoiſſance avec le fils
» aiſné du Vice-Roy, Mandarin
» dans le College Imperial de
» *Pekin*; il en obtint de nouvel-
» les recommandations pour ſon
» pere, qu'il nous envoya, avec
» une Requeſte toute dreſſée
» pour la preſenter au Vice-Roy,
» pendant que ſon fils luy en
» adreſſoit luy-meſme une co-
» pie, & le prioit inſtamment de
» terminer cette affaire à notre
» avantage.

» Le Vice-Roy n'eut pas plû-
» toſt receu ces dépeſches, qu'il
» demanda à parler à quelqu'un
» de nous. Le Pere Bayard alla
» le trouver. Le Vice-Roy aprés
» luy avoir demandé des nou-
» velles du Pere Gerbillon, &
» s'eſtre entretenu avec luy ſur
» les caracteres Chinois, ſur la
» methode que nous gardions
» pour les apprendre; aprés luy

avoir fait mesme expliquer « une partie des Commande- « mens de Dieu, luy montra la « minute de la Requeste que « son fils luy avoit adressée, il « la mit entre les mains du Pere « Bayard, & luy dit d'en faire « faire une copie dans les for- « mes, & de la donner ensuite « au *Sun-pou-koan.* C'est l'Offi- « cier qui a soin de recevoir ces « sortes de Requestes. «

Le Pere Bayard étant de re- « tour, m'informa du succés de « sa visite : nous regardasmes dés « ce moment notre affaire de « *Hoan-tcheou* comme terminée ; « & pour en remercier Dieu, « nous allasmes sur le champ à « l'Eglise, reciter ensemble le *Te-* « *Deum.* En effet, deux jours « aprés le Vice-Roy prononça « sur notre Requeste une pre- « miere Sentence, & l'adressa au «

» premier Mandarin de *Hoan-*
» *tcheou.* Voici ce qu'elle portoit.
» *En l'année* 1692. *le Tribunal des*
» *Rites, dont j'ay l'honneur d'eſtre*
» *membre, paſſa un Edit en faveur*
» *des Europeans, déclarant que leur*
» *Loy n'eſt point une ſecte fauſſe &*
» *ſuperſtitieuſe; qu'ils ne ſont point*
» *Gens à troubler l'Etat, & qu'au*
» *contraire ils luy ont rendu ſervi-*
» *ce. Maintenant* Moun-tchin-ki[a]
» *& autres ont acheté une maiſon*
» *dans votre Ville pour y demeu-*
» *rer, & vous les en avez fait ſor-*
» *tir. Ont-ils causé quelque deſor-*
» *dre, ou excité quelque trouble*
» *dans votre Ville ou dans ſes Dé-*
» *pendances? Réponſe prompte ſur*
» *cela. Je joins à ceci une copie de*
» *l'Edit du Tribunal des Rites, qui*
» *eſt en regiſtré dans les Archives de*
» *mon Tribunal.*

a C'eſt le nom Chinois du Pere Domenge.

Le Gouverneur de *Hoan-tcheou*, qui dans le fond ne nous haïssoit pas, penetra d'abord les intentions du Vice-Roy; & se faisant un merite de s'y conformer, répondit en ces termes: *Les Europeans n'ont causé aucun trouble dans cette Ville; mais nous ayant esté representé qu'il n'y avoit point eu jusqu'ici d'Eglise à* Hoant-tcheou, *& que des Europeans étoient venus pour y en établir une, je n'ay osé de moy-mesme y consentir ne sçachant pas que le Tribunal des Rites eust passé un Edit en leur faveur. Mais maintenant que vous m'avez fait la grace de m'envoyer une copie de cet Edit, il est juste de les laisser faire.*

Le Vice-Roy ayant receu la réponse de ce Mandarin, prononça une Sentence définitive. *Puisque ces Europeans*, dit-

» il, *n'ont point causé de trouble*
» *dans votre Ville, comme vous le*
» *temoignez vous-meſme, ils iront*
» *y demeurer; c'eſt une affaire fi-*
» *nie.*
» Nous allaſmes dés ce jour là
» meſme remercier le Vice Roy,
» de ce qu'il venoit de faire en
» notre faveur, mais il ne receut
» point notre viſite. Il nous fit
» dire ſeulement, par le *Sun-pou-*
» *koan*, petit Mandarin de ſon
» Tribunal, que nous pouvions
» aller demeurer à *Hoan-tcheou*,
» quand nous le jugerions à pro-
» pos.
» Nous partiſmes peu de jours
» aprés le Pere Domenge & moy,
» & nous priſmes pour la ſecon-
» de fois poſſeſſion de notre mai-
» ſon. Auſſi-toſt que nous fuſmes
» arrivez, nous allaſmes voir les
» Mandarins, qui nous receurent
» avec honneur, & qui nous ren-

dirent tous visite. Le Gouver- «
neur voulut mesme nous fai- «
re une espece de reparation «
d'honneur; car il dit publique- «
ment devant tout le monde, «
que s'il nous avoit offensé, c'é- «
toit parce qu'on ne l'avoit pas «
bien informé de ce qui nous «
regardoit. Quand il vint chez «
nous, il nous offrit huit sortes «
de presens à chacun en parti- «
culier, quoy que nous ne luy «
en eussions offert que huit con- «
jointement le Pere Domenge «
& moy. Comme il nous mar- «
qua par toutes ses demarches «
qu'il se reconcilioit de bonne «
foy, nous prismes la liberté de «
luy demander un *kao-ki*, c'est «
une espece de Sauve-garde «
qu'on place en quelque en- «
droit éminent de la maison, «
pour se mettre à couvert des «
insultes de la populace. Il «

» nous le promit ſans heſiter, &
» me le fit expedier quelques
» jours aprés le départ du Pere
» Domenge, qui s'en retourna à
» la Capitale.
» A peine nos viſites furent-
» elles finies, que les pluyes com-
» mencerent; ce qui fut un con-
» tre-temps faſcheux pour moy:
» car je ne pus faire les repara-
» tions neceſſaires de notre mai-
» ſon, qui ſe trouvoit en tres-
» mauvais état, ſans portes &
» ſans feneſtres: elle étoit meſ-
» me découverte en tant d'en-
» droits, que quand il fallut y
» placer mon Autel pour dire la
» Meſſe, à peine pus-je trouver
» un ſeul lieu qui fuſt ſuffiſam-
» ment couvert. Mais la joye
» que j'eus de voir enfin notre af-
» faire terminée ſi avantageuſe-
» ment pour la Religion, ne me
» permit pas alors de faire gran-

de attention aux incommodi- «
tez de mon logement. Il plut «
meſme à Dieu de me donner «
encore une autre conſolation, «
qui me fut tres-ſenſible. Le «
mauvais temps dont j'ay par- «
lé, arreſta à *Hoan-tcheou* un «
aſſez grand nombre de Chre- «
tiens, qui y étoient venus de «
divers endroits pour leur ne- «
goce. Comme ces gens ſont «
preſque toûjours abſens de «
leurs maiſons, il y avoit ſix ou «
ſept ans qu'ils n'avoient point «
vu de Miſſionnaires. Ils furent «
ravis d'apprendre que je m'y «
étois établi : ainſi le Vendre- «
di ſaint ils ne manquerent pas «
de ſe trouver à l'Egliſe, au «
nombre de plus de vingt. Ils «
avoient à leur teſte un vieux «
Gradué de quatre-vingt-deux «
ans, qui eut la conſolation, «
auſſi-bien que tous les autres, «

» d'adorer Jesus-Christ crucifié,
» dans un lieu où il ne l'avoit
» pas encore esté, du moins a-
» vec les ceremonies que l'Egli-
» se prescrit pour ce saint jour.
» Les Chretiens des lieux cir-
» convoisins en ayant esté aver-
» tis, se rendirent les jours sui-
» vans à l'Eglise, pour y solem-
» niser la feste de Pasques. Je
» suppleai les ceremonies du Bap-
» tesme à sept adultes & à deux
» enfans, à qui le Bapteſme n'a-
» voit esté conferé que par des
» Catechistes; les autres se con-
» fesserent & communierent. Les
» Festes passées ces Chretiens se
» retirerent, & je demeurai tran-
» quille dans mon Eglise, distri-
» buant quantité de Livres de
» notre sainte Religion, & an-
» nonçant Jesus-Christ à tout le
» monde, selon les occasions qui
» se presentoient. Peu de temps

aprés Pasques nous apprismes, « que les quatre principaux Man- « darins de la Ville étoient pri- « vez de leurs Emplois. Cette « nouvelle nous surprit; mais elle « se trouva vraye à l'égard de « trois de ces Officiers; & autant « eust-il valu qu'elle l'eust esté « à l'égard du quatriéme; car il « mourut un mois aprés. Ainsi « Dieu aprés s'estre servi pour « établir plus solidement son « Eglise, de ceux mesmes qui l'a- « voient traversée, & aprés avoir « tiré de leur bouche la justifi- « cation de notre sainte Loy, n'a « pas permis qu'ils fussent plus « long-temps les maistres d'une « Ville, où ils avoient fait diffi- « culté de recevoir ses ministres. « Comme les quatre Mandarins « qui doivent leur succeder, ne « sont pas encore arrivez, je ne « sçay en quelles dispositions ils «

» ſeront à notre égard. Ce qui
» m'embarraſſe c'eſt qu'il me fau-
» dra bien des preſens pour leur
» rendre viſite, & je ne ſçay où
» en prendre. J'eſpere cependant
» que la Providence ne me man-
» quera pas, dans une occaſion
» ſi importante pour ſa gloire, &
» pour l'établiſſement de cette
» nouvelle Egliſe.

» Vous voyez aſſez, mon Re-
» verend Pere, par ce que je
» viens de vous dire, que je n'ay
» point encore pu travailler ſo-
» lidement à la converſion des
» Infidelles. Tout mon travail
» pendant ſix mois, a eſté de
» faire le Catechiſme aux enfans,
» d'entendre un grand nombre
» de Confeſſions, & de baptiſer
» une cinquantaine d'adultes. Ce-
» la eſt bien éloigné de ce qu'a
» fait le Pere Bayard, dans ſes
» courſes Apoſtoliques. Ce zelé

Miſſionnaire ayant parcouru « preſque toutes les Chretien- « tez, que le feu Pere Jacques « Motel a fondées en differens « endroits de cette Province, « compte avoir baptiſé plus de « mille perſonnes dans une ſeu- « le année. Il faudra bien du « temps avant qu'on en puiſſe « faire autant dans ce quartier- « cy, qui eſt preſque l'unique du « *Hou-quam*, où le zele du feu « Pere Motel ne s'eſt point éten- « du. J'eſpere cependant que « Dieu voudra bien répandre « ſes benedictions ſur cette Vil- « le, qui en a neuf autres dans « ſa dépendance, ſans compter « un tres-grand nombre de Bour- « gades & de Villages fort peu- « plez; & qu'en peu d'années « nous y aurons une floriſſante « Miſſion. Pour en venir là, il « nous faudroit quatre ou cinq «

» bons Catechiſtes ; car ſans ce
» ſecours il eſt difficile d'avan-
» cer l'œuvre de Dieu, & à pei-
» ne puis-je en entretenir un.
» Mais dans ces commencemens
» il faut faire ce qu'on peut, en
» attendant qu'il plaiſe au Pere
» des miſericordes de nous four-
» nir de plus grands fonds, ou
» de ſuppléer par quelque voye
» extraordinaire aux moyens qui
» nous manquent maintenant.

Vous ſerez peut-eſtre ſurpris, MON REVEREND PERE, de ce que je ne vous ay point encore parlé de notre établiſſement de *Canton*. Il ne conſiſte que dans une maiſon, que nous achetaſmes il y a dix ans le Pere de Viſdelou & moy, pour recevoir nos Miſſionnaires, & les autres ſecours qui nous viennent d'Europe. Le Pere Bouvet y demeura deux

mois, quand l'Empereur l'envoya en France. Il eut le bonheur d'y baptiser neuf ou dix personnes. Je ne fus pas si heureux, quand j'y passay pour m'embarquer sur l'Amphitrite. J'achevai seulement d'instruire un de mes domestiques, & de le gagner à Jesus-Christ. C'étoit un jeune homme, d'un fort beau naturel. Sa conversion a quelque chose d'extraordinaire. Il demeuroit à *Nankin*, quand l'Empereur y vint au commencement de l'année 1699. Le Pere Gerbillon, qui étoit du voyage, le receut à son service à la priere de ses parens, & l'emmena à *Pekin*, où je le pris pour m'accompagner jusquà *Canton*. Il sçavoit déja les Prieres, & tout ce qu'il faut sçavoir pour estre Chretien; mais il differoit toû-

jours de l'eſtre. Pendant notre voyage je luy parlai ſouvent de la neceſſité du ſalut en particulier, & en preſence de ſes compagnons qui étoient Chretiens & qui l'exhortoient comme moy. Il convenoit de tout; mais il ne prenoit point de reſolution. *Que diront mes parens?* me repartit-il un jour que je le preſſois. *Aucun d'eux n'eſt Chretien, je ſerois le premier à l'eſtre; c'eſt à quoy je ne puis me reſoudre. Mais*, luy dis-je, *ſi l'Empereur vous faiſoit Mandarin, refuſeriez-vous de l'eſtre parce qu'aucun de vos parens ne l'a eſté juſqu'à preſent? Au contraire, ne ſeroit-ce pas un grand honneur pour vous, d'eſtre le premier Mandarin de votre famille, & vos parens ne vous en eſtimeroient ils pas davantage? C'eſt icy la meſme choſe, vous ſerez le*

premier Chretien de votre maison, en portant vos parens à le devenir comme vous, vous serez cause de leur salut. Pouvez-vous mieux faire? Et n'est-ce pas là une grande grace de Dieu? Comme je ne gagnois rien sur son esprit, je crus qu'il me cachoit ses veritables sentimens. Je chargeai donc un Catechiste, de sçavoir adroitement ce qui le retenoit. Les Chinois se parlent confidemment les uns aux autres, & se communiquent aisément leurs peines & leurs plus secretes pensées. Ce jeune homme luy avoüa donc, que ses parens faisoient souvent la ceremonie d'honorer leurs ancestres : *Si je ne le fais pas avec eux*, disoit-il, *ils me chasseront de la maison, & peut-estre me défereront-ils aux Mandarins, comme un homme qui*

manque de respect & de reconnoissance pour ses parens. C'est ce qui m'empesche d'estre Chretien.

Mais qui vous a dit, repartit le Catechiste, *que vous ne pourrez pas assister à ces ceremonies quand vous serez Chretien? Je le suis par la grace du Seigneur, & j'y assiste quand la necessité m'y oblige. La Religion Chretienne nous défend seulement de demander ou d'attendre des graces de nos parens morts, de croire qu'ils ont pouvoir de nous en faire, qu'ils sont presens dans la tablette, ou qu'ils y viennent pour écouter nos prieres, ou pour recevoir nos presens : elle défend encore de brûler de la monnoye de papier, ou de verser à terre le vin que nous leur offrons ; mais elle ne défend point de reconnoistre le bienfait de la naissance & de l'éducation que nous avons receu d'eux, ni de les*

en remercier, en nous prosternant devant la tablette où leur nom est écrit, & en leur offrant nos biens. S'il m'est permis, repliqua le jeune homme, *d'aller avec mes parens faire mes inclinations devant les images de mes Ancêtres, je n'ay plus de difficulté, & dés ce moment je suis Chretien.* Le Catechiste me l'amena deux jours aprés, & me dit la disposition où il étoit Il me demanda pardon d'avoir resisté si long-temps à la grace de Dieu, & me pria de luy donner le Bapteſme, m'asseurant que ni luy ni ses parens n'attendoient rien de leurs Ancêtres, quand ils les honoroient selon la coûtume. Je ne crus pas devoir exclure du Royaume du Ciel un homme qui avoit la foy, & qui étoit dans les dispositions que demande

le Pape Alexandre VII. Il a vescu depuis ce temps-là fort Chretiennement, & il demeure à present avec le Pere de Visdelou.

Quoy qu'il y ait sept Eglises à *Canton*, une des Jesuites Portugais, qui est la premiere & la plus ancienne, deux des Peres de l'Ordre de S. François, deux de Messieurs les Ecclesiastiques des Missions Etrangeres, une des Peres Augustins, & la nostre, avec un ou deux Missionnaires en chacune, il s'y fait neanmoins tres-peu de conversions. C'est à peu prés la mesme chose dans les autres Ports, où les vaisseaux Europeans ont accoûtumé d'aborder. Il n'en est pas ainsi des Villes qui sont dans l'interieur de la Chine, les conversions y sont plus frequentes, & on y forme

forme en peu de temps des Chretientez nombreuses. Vous me demanderez peut-estre, MON REVEREND PERE, d'où vient une si grande difference. J'aime mieux que l'Apostre des Indes, saint François Xavier, qui étoit envoyé de Dieu avec le don des Langues, & avec le pouvoir de faire des miracles pour convertir ces Peuples, vous réponde que moy. Par tout où les Portugais s'établissoient, ce grand Saint trouvoit des obstacles presque invincibles à la propagation de la Foy. Il en étoit affligé jusqu'à s'ennuyer de vivre. *J'aimerois mieux*, dit il, *estre dans le fond de l'Ethiopie, ou quelque part dans les Terres du Preste-Jean, j'y travaillerois en paix à la conversion des Gentils, loin de toutes ces miseres que mes yeux* *Lib. 1. Epist. 7.*

ſont obligez de voir, & que je ne ſçaurois empeſcher. Je n'ay qu'un regret, c'eſt de ne m'y eſtre pas opposé plus fortement. Faites mieux, pourſuit-il, *ſi la douceur ne corrige point ces ſortes de gens, uſez de ſeverité. Il y a du merite à reprendre les pecheurs, au lieu que c'eſt un grand peché devant Dieu de ne les reprendre pas, quand par leur vie ſcandaleuſe ils empeſchent la converſion des Infidelles.* Ces mauvais exemples des Chretiens, dont ſaint François Xavier déploroit les funeſtes effets aux Indes, ſont auſſi ce qui rend nos travaux inutiles dans les Ports de la Chine. Les Chinois qui y demeurent, font des voyages dans les Royaumes voiſins, où ils voyent les diſſolutions & les débordemens de quelques Europeans. Ils ſont aux portes de

Macao, qui ne leur donne pas de meilleurs exemples. Ceux qui viennent d'Europe dans leurs Ports, les confirment dans les mesmes idées; car ils en voyent plusieurs qui menent une vie libertine; & qui sont fort dereglez dans leur conduite. Ce qui suit de là, c'est qu'ils perdent bien-tost toute l'estime qu'on leur avoit inspirée de la Loy de Dieu. *Les Europeans pour estre Chrestiens*, disent-ils entr'eux, *en sont-ils plus chastes, plus sobres, plus retenus, moins coleres, & moins passionnez que nous?* Que s'ils voyent les Missionnaires vivre parmi eux sans reproche & avec édification, ils s'imaginent que c'est plûtost en vertu de leur état, ou de quelque obligation particuliere, qu'en vertu de leur Religion. Au lieu

que dans l'interieur de la Chine, où les veritez qu'on leur preſche ſont ſoûtenuës de la vie exemplaire des Predicateurs, ils admirent notre ſainte Loy, qui enſeigne aux hommes de ſi excellentes vertus, & qui les engage à les pratiquer.

Mais ne pourroit-on pas arreſter ces deſordres, & y apporter quelque remede ? Voici celui que propoſoit l'Apôtre des Indes, dans une de ſes Lettres. Ce ſeroit de ne choiſir pour Capitaines des vaiſſeaux qui vont à la Chine, que des gens d'honneur & de conſcience, reſolus de s'oppoſer d'eux-meſmes aux deſordres, de leur donner & le pouvoir & des ordres bien précis de punir les ſcandales, de leur faire des avantages conſiderables s'ils

Lib. 2. Epiſt. 5.

executoient leur commission avec fidelité. J'aime mieux qu'on lise le reste dans les Lettres du saint Apostre des Indes, que de m'en expliquer ici davantage.

Si les Chinois voyoient les Europeans, qui viennent dans leurs Ports, moderez, charitables, maistres d'eux-mesmes & de leurs passions, s'ils les voyoient venir souvent à l'Eglise, approcher quelquefois des Sacremens, vivre en un mot comme nous enseignons qu'on doit vivre, quelle impression ces exemples de pieté ne feroient-ils pas sur leur esprit? Ils donneroient mille benedictions à notre sainte Loy: *En populus sapiens & intelligens.* Deut. 4. VOILA *d'excellens hommes*, diroient-ils, *une Nation sage, & dont les coûtumes sont admirables.*

Meſſieurs les Directeurs Generaux des Compagnies auroient plus d'intereſt, peut-eſtre qu'ils ne penſent, à vouloir eux-meſmes ſeconder en ceci notre zele. Ils ſçavent que leurs vaiſſeaux ſont expoſez à beaucoup de dangers, en allant & revenant ſur ces mers; que Dieu ſeul eſt le maiſtre des vents, qu'il y a des écueils & des tempeſtes à craindre, que les maladies des équipages, & la rencontre des Pyrates ſont encore d'autres maux, qu'on ne peut éviter ſans une protection particuliere. Dieu donc a cent manieres de renverſer nos deſſeins, quand nous troublons les ſiens, ou quand nous ſouffrons que ceux qui dépendent de nous les troublent.

Aprés vous avoir rendu com-

pte de l'état de nos Missions, je ne sçay s'il est trop necessaire de vous faire le recit des avantures de l'Amphitrite, dans son second voyage de la Chine. Apparemment vous en aurez déja esté instruit d'ailleurs, par ceux de nos Peres qui se trouverent avec moy. Mais il est difficile que chaque personne en particulier remarque tout sur un vaisseau, principalement au temps des tempestes : je croy que je ne dirai rien qui soit contraire à ce qu'auront rapporté les autres ; mais j'ajoûterai peut estre quelques circonstances à leur recit, qu'on ne sera point faſché d'apprendre, & qu'il n'y a que moy seul qui aye pu bien sçavoir.

L'Amphitrite étoit parti de Port-Louïs le 7. de Mars de

l'année 1701. commandé par M. de la Rigaudiere, que ſon habileté, ſon zele pour les intereſts de la Compagnie Royale de la Chine, & ſa grande vigilance, toûjours accompagnée d'un air honneſte, nous faiſoit aimer & eſtimer. Il avoit pour Lieutenans Meſſieurs Horry & la Touche-Bouvet, pour Enſeignes M. de Beaulieu, & M. le Chevalier de la Rigaudiere. M. Figeralz venoit à la Chine pour eſtre premier Directeur de la Compagnie, & avoit pour ſeconds Meſſieurs Pecheberti, France & Martineau. J'y retournois auſſi avec huit Miſſionnaires de notre Compagnie, qui ne reſpiroient que les occaſions de travailler à la gloire de Dieu. La pieté regnoit dans le vaiſſeau. Il faut avoüer que nos

François ſont tres-loüables en ce point, dans leurs navigations. On faiſoit reglément la Priere le matin & le ſoir, on entendoit la Meſſe tous les jours, quand le temps permettoit de la dire. Aprés ſouper on chantoit les Litanies, & on s'aſſembloit par troupes pour reciter le Chapelet. Les Dimanches & les principales Fêtes on diſoit les Veſpres, la Predication ſuivoit, les Confeſſions & les Communions étoient frequentes. Durant notre voyage, je vis mourir trois ou quatre perſonnes, comme des Prédeſtinez. On dit que la vie que quelques-uns avoient menée, ne leur promettoit pas une fin ſi Chretienne; & qu'ils furent heureux d'avoir eu auprés d'eux, dans ces derniers momens, des perſonnes zélées

qui ne les quittoient point. C'eſt ainſi qu'en parloient leurs amis : & tous comprirent par là combien il eſt avantageux, dans ce temps déciſif, d'avoir de ſemblables ſecours.

Nous fiſmes un voyage tres-heureux, juſqu'à cent lieuës de la Chine. C'eſt là que Dieu nous attendoit, pour obliger ceux qui vivoient encore dans le peché d'y renoncer entierement, & pour nous faire connoiſtre que le bonheur de la navigation dépend uniquement de luy. Ce fut le 29. de Juillet à cinq heures du matin, que nos mats de Miſene & de Beaupré furent emportez tout d'un coup dans la mer. Treize Matelots montez ſur les vergues y tomberent en meſme-temps ; trois ſe noyerent, les autres furent tirez de

l'eau. On accourut pour sauver le grand mast, mais comme il n'étoit plus soûtenu par les masts de devant, ausquels il est attaché, la tempeste & l'agitation de la mer l'ébranlerent si violemment, que sur les dix heures du matin nous le vismes prest à tomber. Tous alors se crurent perdus; car il étoit entre quatre pompes, éloignées les unes des autres d'environ deux pieds. Ces pompes vont jusqu'au fond de calle, & le mast tombant dessus les enfonce; & par la violence du coup le vaisseau s'entr'ouvre, & est submergé dans un moment. Ce n'étoit pas la seule maniere dont sa cheute nous pouvoit perdre; car on craignoit encore qu'en tombant, il ne brisast une partie de notre bastiment.

A tous ces dangers il n'y avoit point d'autre remede, dans l'état où nous étions, que d'implorer la miſericorde de Dieu. Tous l'implorerent en effet, tous prierent la ſainte Vierge d'interceder pour nous, & firent vœu de porter dans la premiere de ſes Egliſes en France un tableau peint, où notre naufrage prochain ſeroit repreſenté. Tous s'adreſſerent auſſi à ſaint François Xavier, Apoſtre des Indes & Patron de ces mers, ſur leſquelles il avoit éprouvé comme nous, des tempeſtes extraordinaires. Dieu, qui nous voyoit dans l'affliction, écouta nos prieres; le grand maſt tomba doucement entre deux pompes, & n'offença par ſa cheute aucune partie du vaiſſeau.

Mais ce danger, qui nous

occupoit au commencement parce qu'il étoit le premier, n'étoit pas le plus grand. La tempeſte étoit furieuſe, & la mer irritée s'élevoit comme des montagnes. Notre vaiſſeau n'étant plus ſoûtenu par ſes maſts, tournoit au gré des vents; les flots le couvroient ſouvent, & le battoient ſi violemment, qu'il pouvoit eſtre à tout moment englouti. Pluſieurs croyoient que nous ne paſſerions pas la journée: *Multum ibi lacrymarum vidi, multum ſollicitudinis & languoris*, dit ſaint François Xavier dans une ſemblable occaſion. *Nous viſmes bien des pleurs, & bien de la conſternation ce jour là.* Chacun neanmoins prit le veritable parti, qui étoit de ſe preparer à la mort par des Confeſſions generales: on n'a-

voit pas le loisir de les faire bien longues ; mais on disoit ce qu'il falloit, & la douleur paroissoit sincere. Heureux neanmoins ceux qui n'attendent pas ces extremitez, pour penser à leur conversion !

Vous me demanderez peut-estre MON REVEREND PERE, quel étoit le sentiment de nos Missionnaires, dans ce moment fatal. Je ne vous dirai pas que nous eussions le courage d'un saint François Xavier, qui ne demandoit à Dieu de sortir d'un danger, que pour rentrer en d'autres plus grands, en travaillant à sa gloire : je puis vous asseurer neanmoins, que nous ne regrettions point d'avoir quitté la France, & que personne ne montra de l'étonnement. Quelques-uns mesme, aprés avoir achevé d'entendre

les Confessions, vinrent de compagnie en ma chambre (c'étoit durant le plus fort de la tempeste) & montrant un air de joye, comme des gens qui ne desiroient plus rien : *Nous venons*, me dirent-ils, *mon Pere, prendre congé de vous, & vous remercier de nous avoir amenez jusques ici. Nous vous demandons pardon des peines & des mauvais exemples que nous vous avons donnez. Nous sommes contens, & nous nous recommandons à vos prieres.* Ce compliment, auquel je ne m'attendois pas, me tira les larmes des yeux. Je leur répondis : *Mes Peres, nous nous sommes aimez pour Dieu dans le temps ; Allons, si c'est sa sainte volonoé, nous entraimer en lui pendant toute l'éternité.* Nous continuasmes à prier tout le reste du

jour. A minuit nous dismes les Litanies des Saints, celles de la sainte Vierge, de saint François Xavier, & celles qu'on recite pour les personnes qui sont sur mer : car que ne fait-on pas dans ces tristes momens pour obtenir grace, & pour flechir la misericorde de Dieu.

La tempeste cessa le matin, & nous eusmes ensuite deux jours de calme, durant lesquels on dressa quelques petits masts, pour achever s'il se pouvoit le voyage. J'ay appris depuis ce temps là de personnes, qui connoissent parfaitement, les mers de la Chine, que la saison de ces vents furieux ne commençoit jamais avant le 20. de Juillet, & ne passoit gueres le 4. d'Octobre ; que durant tout ce temps là il falloit se tenir sur ses gardes, & dés qu'on appro-

choit à cent ou deux cens lieuës des coſtes de la Chine, mettre bas ſes peroquets, & ne laiſſer point en mer ſa chaloupe, ni ſon canot ; parce que la tempeſte, qui ſurprend ordinairement, & qui vient tout-à-coup, ne permettoit plus de les rembarquer. *Il vaut mieux*, diſoient-ils, *arriver deux ou trois jours plus tard, en venant avec moins de voiles, que de riſquer ſon voyage & ſa vie, en voulant porter toutes ſes voiles, & faire plus de diligence.*

Le 5. d'Aouſt noús étions proche des Iſles de *Macao*, que nous aurions doublé ce jour là meſme, ſi le vent euſt continué : mais il changea ſur le ſoir, & fut encore contraire le lendemain. M. de la Rigaudiere, qui ne ſe trouvoit pas en ſeureté au lieu où il

étoit, voulut prendre langue d'un vaiſſeau Portugais, qui vint moüiller à un quart de lieuë de nous, & qui ſe preparoit à entrer dans ces Iſles. Nous voulions ſçavoir s'il y avoit dans ces parages quelque lieu ſeur, où nous puſſions nous retirer, & le prier de nous donner un Pilote, pour nous y conduire. Ces Meſſieurs, quoy qu'ils ſe dîſſent de nos amis, ne permirent pas à notre canot de les approcher; l'Officier eut beau crier qu'il étoit François, qu'il étoit ſeul, qu'il venoit leur demander s'ils connoiſſoient un abri dans les Iſles : on luy fit ſigne, les armes à la main, de ſe retirer, & on ne voulut jamais ni luy parler, ni luy donner la moindre connoiſſance. Une conduite ſi peu attenduë picqua vive-

ment nos gens: Elle étoit d'autant plus cruelle, qu'il y avoit en effet plus d'un endroit dans ces Iſles, où nous euſſions pû demeurer en toute ſeureté. Si nous l'euſſions ſceu, nous ſerions arrivez à *Canton* en ſept ou huit jours, c'euſt eſté gagner un an, & éviter tous les dangers que nous euſmes encore à courir.

Le 7. d'Aouſt à huit heures du matin, il s'éleva une ſeconde tempeſte auſſi violente, mais plus dangereuſe que la premiere; parce que nous étions proche les coſtes, & que nos maſts & nos voiles étoient trop foibles pour conduire le vaiſſeau. Comme le vent venoit du côté de l'Eſt, il fallut aller vers l'Iſle de *Sancian*, qui étoit à l'Oüeſt à dix ou douze lieuës de nous. M. de la Rigaudiere

eut beſoin, en cette rencontre, de toute ſon habileté. Une de nos voiles s'enfonça, un maſt de hune ſe rompit ; à chaque moment il arrivoit un nouveau malheur ; on remedioit promptement à tout. Enfin nous entraſmes au Soleil couchant dans une Baye, où nous étions à couvert du vent d'Eſt : mais parce que nous y craignions le vent du Sud, qui nous auroit jettez à la coſte, nous paſſaſmes deux jours aprés à l'Occident de l'Iſle, à la veuë du tombeau de ſaint François Xavier, où les Jeſuites de *Macao* avoient baſti depuis un an une petite Chapelle, laquelle s'appercevoit dans l'enfoncement à deux lieuës de notre moüillage.

Je ne vous dirai point, MON REVEREND PERE, quelle fut

notre consolation parmi tant de desastres, de nous trouver si proche de ce lieu de benediction. Nous chantasmes le *Te Deum*, & l'on déchargea tout le canon. Chacun de nous se souvint, comme ce grand Saint avoit tiré l'Amphitrite du milieu des rochers du *Paracel*, où il s'étoit engagé dans le premier voyage; & nous ne doutions point que nous ne luy dussions encore notre salut en celui-ci. Comme le vaisseau n'avoit point de mast, je partis incontinent avec quelques Officiers, pour en aller chercher à *Canton*. J'eus l'avantage en passant par la Chapelle du Saint d'y dire la Messe, de baiser pour la premiere fois la terre, qui avoit receu son précieux corps, & de m'offrir à Dieu, pour recommencer ma

Miſſion, où il avoit achevé la ſienne. Je me ſouvins de mes Compagnons, que j'avois tous laiſſez dans le vaiſſeau, pour la conſolation de l'équipage. Dés que je fus à *Canton*, je leur envoyai une galere bien fournie de Rameurs, pour eſtre toûjours à leur diſpoſition, quand ils voudroient aller au tombeau du ſaint Apoſtre. Ils m'écrivirent que je n'avois pu leur faire un plaiſir plus ſenſible: qu'ils y alloient tous les jours dire la Meſſe; que les Officiers & les Matelots y venoient avec eux tour à tour; que tous y avoient communié, & quelques-uns meſme plus d'une fois. C'étoit un petit Pelerinage, où chacun alloit toûjours avec plaiſir, durant les vingt jours que le vaiſſeau demeura ſous *Sancian*.

Les masts que nous apportasmes de *Canton* n'étoient pas assez grands ; mais on n'en trouva pas alors de meilleurs dans tout le Pays. On fut quinze jours à faire sept ou huit lieuës, tant les courans étoient rapides. Les Pilotes costiers furent d'avis de moüiller sous une Isle nommée *Niou-co*, dans un endroit assez bon, asseurant que les vents d'Oüest ne manquoient point dans les mois de Septembre, & qu'il en viendroit un assez fort pour achever ce qui restoit de chemin. Il ne falloit que sept ou huit heures d'un vent favorable, pour doubler les Isles de *Macao*, & gagner l'entrée de la riviere de *Canton*, d'où les seules marées nous conduiroient ensuite aisément jusqu'à la Ville.

Ce vent vint en effet & fit faire deux ou trois lieuës : mais il changea tout à coup au coucher du Soleil. Les vents d'Eſt & de Nord-Eſt recommencerent à ſouffler avec tant de furie, qu'on n'a jamais vu une ſi horrible tempeſte. M. de la Rigaudiere voulut gagner ſon premier abri ſous l'Iſle de *Sancian* ; mais il n'en pût venir à bout. Il perdit ſes maiſtreſſes anchres, & fut obligé d'abandonner ſa chaloupe & ſon canot. L'obſcurité de la nuit, accompagnée d'orages & d'une horrible pluye, ne laiſſoit rien voir. Les vergues, les voiles & les maſts ſe briſoient les uns aprés les autres. Ce fut alors qu'on ſe crut plus que jamais, au dernier jour de ſa vie. Le Pere de Tartre & le Pere Contancin, que j'avois laiſſez dans le

le vaisseau, quand je revins à *Canton* la seconde fois avec mes Compagnons, entendirent les Confessions de tout le monde. Chacun vouloit, dés qu'il fut jour, qu'on échoüast le vaisseau pour sauver sa vie. On se crut trop heureux de le mener derriere une petite Isle, qui couvroit un peu du vent. On sceut deux jours aprés qu'elle s'appelloit *Fan-ki-chan*, qu'elle étoit à cinq lieuës d'une Ville nommée *Tien-pé*, qu'on avoit fait, pour y venir, plus de cinquante lieuës sans voiles en une nuit & une matinée, & passé entre plusieurs Isles sans en appercevoir aucune.

Quinze jours aprés on eut en cet endroit un autre coup de vent, qui se peut nommer une quatriéme tempeste. Les

Mandarins de *Tien-pé* m'ont dit depuis, qu'ils allerent sur une hauteur, pour observer si le vaisseau ne déraderoit pas : mais par bonheur son anchre tint ; c'étoit l'unique qui luy restoit alors.

J'avois averti M. de la Rigaudiere, qu'en cas qu'il n'arrivast pas à *Canton* avant le premier jour d'Octobre, je partirois ce jour là pour aller prendre les presens de l'Empereur, afin de me rendre au plûtost à *Pekin*. Je partis en effet avec deux galeres, accompagné du Pere Porquet. Je m'en allai droit à *Niou-co* ; mais l'Amphitrite n'y étoit plus : on avoit quitté ce poste le 29. de Septembre. Comme personne ne pouvoit nous dire quel chemin le vaisseau avoit pris, parce que c'étoit durant

la nuit qu'il avoit été emporté par la tempeſte, je le cherchai par toutes les Iſles. J'allai à *Sancian*, je viſitai toute la côte, & vins juſqu'à *Macao*. Enfin aprés avoir couru ces mers durant vingt cinq jours, & ſouvent avec danger, je me rendis à *Canton*, où je trouvai des Lettres du premier Mandarin de *Tien-pé*, qui me donnoit avis que l'Amphitrite etoit arrivé dans ſon voiſinage, & qu'il ſe feroit un plaiſir de bien traiter les François. Il écrivoit les meſmes nouvelles aú *Tçonto*, qui me les communiqua ſur le champ.

Je me remis en chemin avec le Pere Porquet, & le Pere Hervieu. Ce dernier venoit pour ſervir d'Aumoſnier, & relever le Pere de Tartre & le Pere Contancin. Je ne pus rete-

nir mes larmes à la veuë de ce pauvre vaiſſeau, battu ſi ſouvent de la tempeſte, & ſi fortement protegé de la Providence. A peine y fus-je arrivé, que nous receuſmes deux beaux maſts, dont le *Tçonto* nous faiſoit preſent. Il les avoit retirez d'une grande ſomme de *Siam*, qui avoit peri ſur les coſtes de la Chine dans la premiere tempeſte que nous eſſuyaſmes le 29. de Juillet, & nous les fit apporter de plus de ſoixante lieuës, traiſnez le long des coſtes par des galeres & des chaloupes, avec toute la peine & la dépenſe qu'on peut s'imaginer.

Je fis une autre choſe pour le ſalut du vaiſſeau, qui ſe pouvoit perdre tous les jours, tandis qu'il étoit ſous *Fan-ki-chan*. Ce fut de luy trouver un Port

asſeuré, pour ſe retirer durant l'hyver. On nous avoit parlé d'un lieu nommé *Qoan-tcheou-voan*, éloigné de *Tien-pé* d'environ trente lieuës vers l'Oüeſt. Mais avant que d'y aller, nous vouluſmes, voir nous-meſmes ſi ce Port étoit auſſi ſeur qu'on diſoit, ſans trop s'en rapporter aux Chinois ; il falloit en connoiſtre les chemins & les ſonder. Les Mandarins, auſquels j'en parlai, permirent à nos Pilotes de l'aller examiner, & leur donnerent des gens pour les y conduire.

Enfin Meſſieurs les Directeurs n'ayant ni barques ni chaloupes, pour tranſporter à *Canton* l'argent & les effets de la Compagnie, je leur cedai mes deux galeres, & je revins par terre avec les preſens de l'Empereur. Je ramenai

avec moy le Pere Hervieu, ayant esté obligé de laisser sur l'Amphitrite le Pere Contancin, à ses pressantes instances. Il avoit vu les quatre tempêtes qu'on avoit essuyées déja, sans que rien eust pu ni allarmer son courage ni épuiser les forces que Dieu seul pouvoit luy donner dans un travail si rude & si constant.

Si-tost que M. de la Rigaudiere fut arrivé à *Qoan-tcheou-voan*, il m'écrivit plusieurs Lettres tres-obligeantes. C'est à » present, dit-il, Mon Reve- » rend Pere, que nous vous a- » vons obligation de la vie, mon » équipage & moy, pour nous » avoir procuré des masts & un » bon Port. Cela joint aux pei- » nes que vous voulez bien pren- » dre, & que vos Reverends Pe- » res se donnent pour nous, ne

peut estre reconnu par les hom- «
mes ; Dieu seul peut vous en «
donner la recompense. Notre «
vaisseau est en toute seureté «
dans ce Port ; nous y ressen- «
tons déja les effets de votre «
zele. Tous les Mandarins des «
environs sont venus nous voir, «
& nous ont offert tout ce qui «
dépendoit d'eux. Ils font te- «
nir des galeres auprés de nous, «
pour nous faciliter le transport «
de toutes choses. La joye re- «
gne dans notre équipage ; nous «
avons un gros poulet pour un «
sol, un bœuf pour quatre «
francs, & toutes les autres den- «
rées à proportion. Enfin aprés «
toutes nos peines, Dieu nous «
a mis dans un bon quartier «
d'hyver, où rien ne nous man- «
que. Le Pere Contancin de- «
vient tous les jours plus zelé, «
je vous promets d'apporter tous «

„ mes ſoins pour le conſerver en
„ bonne ſanté ; car il n'eſt pas
„ venu à la Chine pour s'épuiſer
„ en travaillant pour l'Amphi-
„ trite, il doit ſe reſerver pour
„ un meilleur ſujet.

Le Pere Contancin m'écrivit quelques jours aprés les meſmes choſes, à peu prés ; mais dans un plus grand dé-
„ tail. M. de la Rigaudiere, dit-
„ il, revint incontinent aprés vo-
„ tre départ de *Tien-pé*. Le len-
„ demain 15. de Novembre il fit
„ embarquer les maſts du *Tçon-*
„ *to*, de l'eau, du bois, les ma-
„ lades & les cazes qu'on leur
„ avoit faites dans l'Iſle : de ſor-
„ te que ſur les dix heures du
„ ſoir nous appareillaſmes au
„ clair de la Lune, nous euſmes
„ un vent favorable pour notre
„ maſture. M. de la Rigaudiere
„ en profita ſi heureuſement,

qu'au lever du Soleil nous vîs- «
mes le Port où nous devions «
entrer, quoy qu'il soit éloigné «
de vingt-quatre à vingt-cinq «
lieuës du lieu, d'où nous étions «
partis. Le Pilote Chinois de «
Tien-pé nous conduisit fort «
bien, & en habile homme. «
Comme le vent s'étoit abaiſ- «
ſé, & que la marée nous étoit «
contraire, nous ne pûſmes y «
entrer que ſur les trois heures. «
On paſſe entre deux bancs de «
ſable, qui s'avancent fort loin «
dans la mer ſur une ligne pa- «
rallele, & forment un canal «
large de plus d'une lieuë. A «
l'entrée de ce canal on ne «
trouve que cinq, ſix & ſept «
braſſes d'eau : mais plus on ap- «
proche du Port, plus on y en «
trouve. M. Horry alloit de- «
vant-nous dans un canot, la «
ſonde à la main. Enfin nous «

» ſommes entrez ſans aucune
» peine, trouvant preſque toû-
» jours dix braſſes. Nous ſom-
» mes preſentement comme dans
» un baſſin, moüillez par huit
» braſſes, à la portée d'un bou-
» canier de terre. La terre nous
» environne de tous coſtez : de
» ſorte que les malades qui é-
» toient au lit quand nous y en-
» traſmes, n'ont pu reconnoiſtre
» par où nous étions entrez.
» Si-toſt qu'on eut moüillé ;
» M. de la Rigaudiere fit chan-
» ter le *Te Deum*, en action de
» graces de nous voir enfin en
» un lieu ſeur, & le lendemain
» on dit la Meſſe à la meſme in-
» tention. Nous ſommes auſſi
» tranquillement ici, que nous
» ſerions dans une chambre,
» nous n'avons pas encore ſenti
» le moindre mouvement dans
» le vaiſſeau : & il faudroit qu'il

fit une tempeſte bien horrible « au dehors, pour cauſer du rou- « lis dans le lieu où nous ſom- « mes. C'eſt pourquoi l'on a mis « à terre les maſts & les vergues, « & l'on a déchargé notre vaiſ- « ſeau. M. notre Capitaine, com- « me vous voyez, a fait tout ce « qui dépendoit de luy. Nous « vous prions, Mon Reverend « Pere, d'achever le reſte, c'eſt « à dire, de faire en ſorte qu'on « nous fourniſſe les vivres neceſ- « ſaires, en payant, & que les « Mandarins non ſeulement ne « nous inquietent pas, mais qu'ils « paroiſſent meſme prendre part « à ce qui nous regarde. M. de « la Rigaudiere eſt bien reſolu « de ſon coſté, de retenir ſes « gens dans le devoir, & d'em- « peſcher qu'ils ne donnent aux « Chinois aucun ſujet de plainte « ni de ſcandale. «

» Samedy au soir, poursuit il
» dans une autre Lettre, un
» homme du Mandarin d'*Ou-*
» *tchuen* nous avertit, que son
» Maistre venoit en personne
» nous témoigner combien il
» s'interessoit à notre arrivée. Il
» y vint en effet hier matin 21.
» Decembre, escorté de cinq ga-
» leres, & nous rendit visite en
» ceremonie avec le grand Col-
» lier; ce qui le fit prendre par
» nos Matelots pour un Chre-
» stien, qui portoit un gros Cha-
» pelet au col. On ne peut nous
» marquer plus d'amitié, ni par-
» ler d'une maniere plus obli-
» geante. Il nous promit de fai-
» re tout ce qu'il pourroit pour
» nous rendre service, & nous
» offrit de nous laisser quelqu'un
» de ses gens, pour nous con-
» duire où nous voudrions aller.
» Il m'a prié instamment de vous

asseurer, qu'on seroit content de « la maniere dont il en useroit. Il « s'appelle *Tchen-lao-ye* & signe « *Tchen-loung* dans ses Billets de « visite. On luy donna fort bien « à disner, & à trois autres Man- « darins qui l'accompagnoient. « Notre maniere de manger leur « plut, & ils trouverent les li- « queurs qu'on leur servit tres- « bonnes. Sur les trois heures il « retourna à sa galere, & nous « le saluasmes de trois coups de « canon, qui firent grand peur « aux Chinois qui l'accompa- « gnoient; aussi étoient-ils de « bonne poudre. Un quart d'heu- « re aprés nous allasmes, M. de « la Rigaudiere & moy, luy ren- « dre visite. Nous fusmes saluez « en arrivant de trois coups de « canon, & de trois autres en « sortant. Nous luy fismes notre « present. Il partit sur les neuf «

» heures du ſoir pour s'en re-
» tourner, & nous ſaluaſmes en-
» core ſa galere de trois coups
» de canon. Au reſte vous ſerez
» bien aiſe d'apprendre que nous
» ſommes ici dans l'abondance;
» c'eſt apparamment un effet de
» vos ſoins. Les bœufs ne nous
» coûtent que quatre francs, la
» douzaine d'œufs un ſol, les
» poulets autant; Jugez combien
» il s'en mange parmi nos Ma-
» telots. On va librement à la
» chaſſe; les ſangliers, les cerfs,
» les faons, les perdrix & les
» beccaſſines viennent ſouvent
» ſur la table de M. de la Ri-
» gaudiere. Dieu ſemble dédom-
» mager nos Meſſieurs de leurs
» peines paſſées, par le plaiſir
» qu'il leur fait trouver ici.

Voila, MON REVEREND PERE, quelle a eſté la demeure de l'Amphitrite dans le Port

de *Qoan tcheou-voan*, prés de la riviere de *Sin-men kiang*, à neuf lieuës de la petite Ville d *Outchuen*. Le Pere Contancin fit pendant tout ce temps là Mission dans le vaisseau à son ordinaire, assidu auprés des malades pour les assister & pour les consoler, preschant l'equipage tous les Dimanches, & luy donnant les autres secours spirituels. Je luy recommandois toûjours sa santé. Ma santé est à Dieu, m'écrivit il en « me répondant sur ce point, & « par cette raison elle me doit « estre chere : je fais tout ce que « vous m'avez ordonné pour la « conserver. Si nos Peres qui « sont à *Canton* executoient vos « ordres aussi exactement, ils se « porteroient beaucoup mieux. « Au nom de Dieu, qu'ils ne « pensent point à me venir dé- «

» livrer, & qu'ils ſoient contens
» de me voir demeurer ici quel-
» que temps plus qu'eux. J'y fais
» la volonté de Dieu, & par ce
» motif j'y demeurerois avec
» plaiſir toute ma vie.

Quoy que le Pere Contancin penſaſt depuis long-temps à ſe conſacrer à la converſion des Infidelles, il n'obtint permiſſion de venir avec moy à la Chine, que trois jours avant mon départ de Paris. C'étoit le plus jeune de mes Compagnons; cependant on peut dire de luy, qu'il n'a pas eſté le moindre des Apoſtres, s'il eſt permis de ſe ſervir ici de cette expreſſion. Il a fait de grands biens ſur l'Amphitrite, & l'on m'en a dit beaucoup de particularitez, qu'il n'eſt pas neceſſaire de rapporter ici.

Je ne vous ay rien dit, Mon

REVEREND PERE, de quelques autres établissemens, que nous avons encore faits à la Chine : il faut attendre que nous y soyons en paix, & que le Christianisme y prenne racine. Je ne dirai rien non plus des biens, que Dieu a operez par le ministere de quelques-uns de mes Compagnons, qui demeurent avec nos Peres Portugais, & qui les aident dans leurs Missions. Le Pere de Visdelou a rendu des services considerables à l'Eglise dans la Capitale de *Fokien*, où il a remis dans le devoir plusieurs Chretiens, qui s'en étoient écartez. Le Pere Beauvollier continuë à les entretenir dans la paix, par ses conseils & par ses predications. C'est un Missionnaire qui a de grands talens, qui sçait plusieurs Lan-

gues Orientales, & qui s'applique à la connoissance des caracteres & des Livres Chinois.

Ce que je ne dois point ici omettre, MON REVEREND PERE, ce sont les saintes dispositions dans lesquelles j'ay laissé les derniers de nos Missionnaires qui sont venus à la Chine. Dieu qui les a appellez à la vie Apostolique, les y préparoit depuis long-temps, par la pratique des vertus solides. Voici ce que quelques-uns d'eux ont écrit en divers temps, au Pere Superieur General de notre Mission. Je ne les nommerai point, de crainte de leur faire de la peine; mais il n'y a que du bien à manifester en general les graces que Dieu leur a faites, principalement celles qui édifient,

& qui nous excitent à les imiter.

L'unique grace que je vous « demande, Mon Reverend Pe- « re, dit l'un d'eux, c'eſt de me « donner tout ce qu'il y aura de « plus penible & de plus morti- « fiant dans la Miſſion, ſoit pour « l'eſprit, ſoit pour le corps. Ce « n'eſt point une ferveur paſſa- « gere, qui me fait parler ainſi: « il y a long-temps que Dieu m'a « mis dans la diſpoſition de ſou- « haiter, & de chercher en ef- « fet, ce qu'il y a de plus diffici- « le. Si je ne regardois que moy- « meſme, je ne parlerois pas ain- « ſi, je connois trop ma foibleſ- « ſe: mais celui en qui j'ai mis « ma confiance, & pour l'amour « de qui je ſuis venu en cette « Miſſion, peut tout: ainſi j'eſ- « pere tout de luy. Si vous avez « donc quelque endroit où il «

» faille marcher, jeuner, veiller,
» souffrir le froid ou le chaud,
» je croy, Mon Reverend Pere,
» que c'est ce qui me convient.
» Dieu m'a donné des forces qui
» me mettent en état de soûte-
» nir les fatigues plus aisément
» qu'un autre. Je vous parle com-
» me à mon Superieur, afin que
» vous puissiez plus facilement
» disposer de moy. Je seray bien
» par tout où vous m'envoyerez,
» parce que je trouverai Dieu
» par tout. Je vous prie seule-
» ment de me regarder comme
» un Missionnaire, qui veut tout
» sacrifier à Dieu, & qui pré-
» tend ne s'épargner en rien
» pour sa gloire.

» J'aurois souhaité, dit un au-
» tre, que vous ne m'eussiez pas
» laissé le choix d'aller en l'une
» ou en l'autre des deux Mis-
» sions, que vous me marquez;

mais que vous m'eussiez déter- «
miné. Je n'ay quitté la France, «
que pour obéïr à Dieu : & je «
serois faſché de suivre à la Chi «
ne, où sa Providence m'a con- «
duit, d'autre mouvement que «
celuy de l'obeïſſance. J'eſpere «
que vous voudrez bien doré- «
navant me donner ce merite «
& cette conſolation, ſans con- «
ſulter mes inclinations. Je vous «
conjure donc, Mon Reverend «
Pere, par la tendreſſe & par «
le zele que vous avez pour vos «
inferieurs, & pour leur avan- «
cement ſpirituel, de m'accor- «
der toûjours cette grace. Vous «
aurez la bonté de me donner «
vos ordres, & j'aurai le plaiſir «
de les executer. «

Je ſuis venu à la Chine, écrit «
un troiſiéme, dans la reſolu- «
tion de m'abandonner entiere- «
ment entre les mains de mes «

» Superieurs, également déter-
» miné à recevoir tout, & à ne
» rien demander; Ainſi vous pou-
» vez diſpoſer de moy pour les
» Provinces du Nord, ou pour
» celles du Midi, de la maniere
» & dans le temps qu'il vous plai-
» ra. Par tout où vous me met-
» trez, je m'y croirai placé de
» la main de Dieu, & je ne pen-
» ſerai qu'à l'y ſervir, & qu'à
» luy eſtre fidelle le reſte de mes
» jours.

» Je vous ſupplie, Mon Reve-
» rend Pere, dit encore un au-
» tre, d'eſtre perſuadé que quoy
» que je ſois celui de tous les
» Miſſionnaires, qui apporte le
» moins de vertu à la Chine, je
» ne cederai neanmoins à aucun,
» avec la grace de Dieu ſur ce
» point, de ne ſouhaiter jamais
» aucun lieu ni aucun emploi
» particulier. S'il y a quelque oc-

cupation plus penible je croy « qu'elle me convient mieux qu'à « perſonne, pour plus d'une rai « ſon. Enfin je ſuis, graces au « Seigneur, dans la diſpoſition « de ne me regarder point moy- « meſme; mais d'aller par tout « où vous jugerez qu'il y aura « plus à travailler pour le ſalut « des ames, & pour la plus gran- « de gloire de Dieu. Je ne refu- « ſerai jamais ni la peine ni le « travail, dit le meſme dans une « autre Lettre; Dieu m'a don- « né tant de force juſqu'ici, que « je ne crains rien davantage, « que de ne pas m'abandonner « aſſez entre les mains de ſa Pro- « vidence. «

Plaiſe à Dieu, MON REVEREND PERE, de conſerver dans ces ſentimens les Miſſionnaires, qui nous ſont venus déja, de les communiquer à ceux

qui viendront, & de les perpetuer parmi nous. Cette indifference des lieux paroist neceſſaire, quand le deſir de convertir les ames eſt le ſeul motif qui nous amene dans ces Miſſions : car nous ne ſçavons pas où ſont ces ames que Dieu veut ſauver par notre miniſtere, & pour l'amour deſquelles il nous a appellez aux Miſſions, il nous a conſervez dans les voyages, & conduit heureuſement au port. *Ecce gentem quam neſciebas vocabis.* Ne peut-on pas expliquer ici la parole du Prophete : *Les peuples que vous appellerez, vous ſont entierement inconnus ? Ce ne ſont point ceux que vous penſez, & moins encore ceux auſquels vos inclinations ſe portent. J'ay d'autres penſées que vous ; autant que le Ciel eſt éloigné de la terre, autant mes veuës*

Iſai. 55.

veuës & mes desseins surpassent toutes vos lumieres.

C'est souvent une rencontre impréveuë à notre égard, mais reglée par la Providence, qui est cause de la conversion d'un infidelle; c'est une affliction qui le frappe subitement, c'est l'extremité d'une derniere maladie, c'est un détour, qui nous oblige contre nos veuës de passer une fois par un certain endroit. Comment se trouver justement dans ces momens favorables, & dans ces temps de salut pour eux, si ce n'est Dieu luy-mesme qui nous y meine, comme par la main? Le salut non seulement d'un simple particulier, mais le salut d'une Province entiere est souvent attaché à ces sortes d'évenemens inopinez. Laissons-nous donc toû-

jours conduire, & Dieu nous conduira toûjours comme il faut.

Je finirois ici cette Lettre, qui ne vous paroîtra déja peut-estre que trop longue, MON REVEREND PERE, si je ne croyois vous faire plaisir, en vous donnant quelques éclairciſſemens sur une ou deux difficultez, que des perſonnes de vertu me propoſerent au ſujet de ces Miſſions, en mon dernier voyage de France. Vous allez veſtus de ſoye à la Chine, me diſoient-ils, & vous ne marchez pas à pied par les Villes, mais vous allez en chaiſe. Les Apoſtres preſchoient-ils l'Evangile de cette maniere; & peut-on garder la pauvreté Religieuſe, en portant des habits de ſoye? Dans l'idée de ces perſonnes, dont

j'honore la vertu, aller prescher Jesus-Christ aux Chinois, & aller nuds pieds le bourdon à la main, c'étoit une mesme chose.

Je ne sçay pas s'ils prétendent en effet, qu'il est libre à la Chine d'aller avec cet habillement, & que les Chinois s'en convertiront plus facilement, c'est neanmoins la premiere chose dont il faudroit convenir. *Nemo enim nostrùm sibi vivit*, dit l'Apostre. Car ce n'est point pour luy-mesme, mais pour gagner des ames à Dieu, qu'un Missionnaire vit dans ces Pays Infidelles. Il doit regler ses vertus & toute sa conduite, par rapport à cette fin. Saint Jean-Baptiste portoit un gros cilice pour vestement, & accompagnoit sa predication d'un jeusne tres-rigoureux, Rom. 14.

parce qu'avec ces auſteritez, il touchoit & convertiſſoit les Juifs. La maniere de vivre de Notre-Seigneur pendant le temps de ſa predication, fut toûjours plus conforme aux uſages ordinaires des hommes. Saint Paul ſe faiſoit tout à tous, 2. *Cor.* 6.8. *per infamiam & bonam famam.* Il recevoit également l'honneur & la confuſion, quand par ces moyens il pouvoit faire *Philipp* 4. plus de fruit. *Scio & humiliari, ſcio & abundare*, dit-il, *ſatiari & eſurire, abundare & penuriam pati.* Sa vertu ne conſiſtoit pas à vivre ſeulement dans le mépris & dans la diſette : mais quand les peines interieures venoient, à ſçavoir les ſouffrir patiemment ; & quand l'occaſion ſe preſentoit de procurer la gloire de Dieu par des voyes plus douces, à ne les refuſer

pas non plus. C'est cette science que les hommes Apostoliques, à l'exemple de saint Paul, doivent sçavoir, & qu'ils ne peuvent ignorer ou negliger dans les missions, sans estre responsables du salut de plusieurs ames.

Graces à Dieu nos Missionnaires de la Chine, sont les freres de ceux qui vont nuds pieds en habit de penitens, & qui gardent un jeusne si austere dans les Missions de Maduré, de ceux qui suivent dans les forests du Canada les Sauvages au milieu des neiges, supportant le froid & la faim. Quand nous étions en France eux & nous, & que nous pressions les uns & les autres nos Superieurs de nous envoyer dans les Missions éloignées, on ne remarquoit pas plus de re-

gularité, de mépris du monde, de zele ni de ferveur en ceux qui se destinoient au Canada, qu'en ceux qui demandoient la Mission de la Chine. On ne peut donc pas dire raisonnablement que ce soit manque de mortification, que ceux cy n'observent pas les mesmes austeritez exterieures dans leur Mission : de mesme que ce n'est point par relaschement que les Missionnaires de Canada mangent de la viande, pendant que ceux de Maduré n'en mangent jamais. Ce qui est bon & suffisant en un Pays pour y faire recevoir l'Evangile, ne vaut rien quelquefois, ou ne suffit pas en un autre.

Nos premiers Missionnaires, au commencement qu'ils vinrent à la Chine, avoient assez d'envie d'y porter, comme dans

les autres Missions, des habits pauvres, & qui marquassent leur détachement du monde. L'illustre Gregoire Lopez, Evesque de Basilée entre autres, m'a souvent dit que le Pere Matthieu Ricci, Fondateur de cette Mission, vescut ainsi les premieres années, & qu'il demeura sept ans avec les Bonzes, portant un habit peu different du leur, & vivant trespauvrement. Les Bonzes l'aimoient tous, à cause de sa douceur & de sa modestie; ils honoroient sa vertu, il apprit d'eux la Langue & les caracteres Chinois : mais durant ce temps-là il ne convertit presque personne. Les Sciences d'Europe étant nouvelles alors à la Chine, quelques Mandarins eurent avec le temps la curiosité de le voir : il leur

plut, parce qu'il avoit un air respectueux & insinuant; quelques uns satisfaits de la capacité le prirent en affection, & commencerent à luy parler plus souvent. Ayant appris de luy dans la conversation le grand motif de sa venuë, qui étoit de prescher à la Chine la Loy de Dieu, dont il leur expliqua les principales veritez, ils loüerent son dessein; mais ce furent eux, qui luy conseillerent de changer de maniere. *Dans l'Etat où vous estes*, luy disoient-ils, *peu de gens vous écouteront, on ne vous souffrira pas mesme long-temps à la Chine. Puisque vous estes sçavant, vivez comme nos sçavans; alors vous pourrez parler à tout le monde. Les Mandarins accoûtumez à considerer les Gens de Lettres, vous considereront aussi;*

ils recevront vos visites : le Peuple vous voyant honoré d'eux vous respectera, & écoutera vos instructions avec joye. Le Pere qui avoit déja éprouvé que tout ce qu'ils disoient étoit vray (car il sentoit bien qu'il avançoit peu, & qu'il perdoit presque son temps) aprés avoir prié Dieu & consulté ses Superieurs, suivit le conseil des Mandarins. Voila, disoit Monseigneur de Basilée, la raison pourquoy les premiers Missionnaires de votre Compagnie changerent leur maniere d'agir, & se mirent à la Chine sur le pied des Gens de Lettres. Il les loüoit d'avoir pris ce parti; l'unique & le veritable qu'on peut prendre, ajoûtoit-il, si l'on veut pouvoir y prescher l'Evangile, & y établir la Religion.

Cinquante ans aprés, lors que nos Miſſionnaires avoient déja formé une Chretienté nombreuſe, les Religieux de ſaint François & de ſaint Domique, attirez par le deſir de gagner des ames à Jeſus-Chriſt, paſſerent des Philippines à la Chine : mais ſoit qu'ils ne ſceuſſent pas le chemin que nous avions pris, ou qu'ils cruſſent mieux faire, en portant leur habit de Religion, ils allerent ainſi le Crucifix à la main preſcher la Foy dans les ruës. Ils eurent le merite de ſouffrir beaucoup, d'eſtre battus, empriſonnez, & renvoyez dans leurs Pays ; mais ils n'eurent pas la conſolation de faire le bien qu'ils avoient eſperé. Ils l'éprouverent ſi ſouvent, & toûjours au préjudice de leur principal deſſein, que d'un avis

commun & par des ordres reïterez de leurs Superieurs Generaux, ils se déterminerent enfin à s'habiller & à vivre comme nous.

Il n'y a que deux ans, que nous avons encore vu trois ou quatre Religieux de saint François arrivez d'Italie, qui vouloient revenir à ces premieres manieres, & porter leur habit pauvre & grossier dans la Mission comme ils font, avec tant d'édification, en Europe. Leurs Confreres furent les premiers à s'opposer à cette resolution. Monseigneur de Pekin, Religieux de leur Ordre, luy mesme les fit changer deux ans aprés, & les a mis sur le pied des autres Missionnaires.

L'état des Gens de Lettres est donc celuy que les Missionnaires doivent prendre, quand

ils viennent à la Chine ; & l'on n'en ſçauroit diſconvenir, aprés tant d'experiences : car tous les Religieux qui l'ont pris aprés nous, ne ſe croyoient pas obligez de nous imiter : on peut meſme dire qu'ils étoient plus portez à s'oppoſer à nos manieres qu'à s'y conformer, principalement en ce point. Si les Chinois nous regardent veritablement comme des Gens de Lettres & des Docteurs d'Europe, qui ſont des noms honorables & qui conviennent à notre profeſſion, & que nous prenions cet état, il faut par neceſſité que nous en gardions toutes les bien-ſeances, que nous ayons des habits de ſoye, & que nous nous ſervions de chaiſes comme eux, lors que nous ſortons de la maiſon pour aller en viſite.

Quand nous n'aurions pas meſme cette raiſon particuliere, il faudroit en uſer ainſi, pour ſe conformer à la coûtume generale du Pays: car les gens du commun portent tous des habits de ſoye & vont en chaiſe, quand ils veulent viſiter quelqu'un. Cela ne paſſe point pour grandeur ni pour vanité parmi eux, mais pour une marque qu'on honore les perſonnes qu'on va voir, & qu'on n'eſt pas dans la neceſſité, ni d'une condition mépriſable. En Europe l'uſage des ſoyes ne devroit eſtre que pour les grands & pour les riches: ce ſont ordinairement des habits de prix; il ne faut pas s'étonner s'ils ne conviennent jamais à la pauvreté d'un Religieux: mais les gens du commun & les valets, meſme pour

la pluſpart, portent des habits de ſoye à la Chine. C'eſt ſur ces idées, & non ſur celles que nous avons en France, qu'il faut ſe regler; & que les perſonnes de vertu dont j'ay parlé, doivent examiner nos Miſſionnaires, ſans croire facilement qu'aprés avoir commencé par l'eſprit, ils veüillent finir par la chair, ni qu'ils s'amoliſſent dans un Pays où ils ſont venus par le ſeul deſir de vivre dans une grande perfection, & de ſouffrir beaucoup en travaillant pour la gloire de Jeſus-Chriſt.

Je n'ay parlé que par rapport aux viſites, car dans la maiſon, où les Chinois s'habillent comme ils veulent, les Miſſionnaires vivent tres-pauvrement, & ne ſe ſervent que des étoffes les plus communes. Ils

vont à pied, lors qu'ils parcourent les Villages en faisant leurs Missions. Quelques-uns mesme marchent à pied dans les Villes en diverses occasions ; ce qui peut avoir ses dangers pour la Religion : car outre les railleries & les paroles de mépris qu'ils s'attirent, & qui asseurément ne disposent pas les Chinois à les écouter, ils doivent se souvenir que les Missionnaires ne sont que tolerez à la Chine, & qu'il ne faut s'y montrer que rarement en public, de peur que les Mandarins choquez de les voir en si grand nombre, ou mesme de les voir souvent, ne se mettent dans l'esprit qu'ils sont trop hardis, & qu'il faut en avertir la Cour. Cette consideration oblige les Missionnaires à prendre de grandes pré-

cautions, & à garder beaucoup de meſures. J'avouërai, ſi l'on veut, que ce ne ſeroit pas tout-à-fait la meſme choſe, ſi quelqu'un avoit receu de Dieu le don de faire des miracles comme les Apoſtres, & comme ſaint François Xavier. Un Miſſionnaire reveſtu de ce pouvoir, iroit à pied le bourdon à la main, avec tel habit qu'il voudroit, par toutes les Villes de la Chine. Les Peuples attirez par le bruit de ces prodiges, accoureroient en foule pour le voir, & pour l'entendre; ils le reſpecteroient, ils ſeroient dociles à ſes paroles, ils admireroient ſa pauvreté; parce qu'ils croiroient qu'il ne tient qu'à luy d'eſtre riche. Mais quand il ſe trouveroit quelque homme de ce caractere, il ne faut pas croire

que les autres Missionnaires, qui n'auroient pas le meſme pouvoir, & qui voudroient cependant garder une pareille conduite, trouvaſſent dans les Peuples le meſme reſpect & la meſme docilité à les écouter.

Le plus ſeur, MON REVEREND PERE, eſt donc de s'en tenir aux coûtumes introduites dans la Miſſion, avec tant de ſageſſe. On voit par experience, qu'elles ont déja fait beaucoup de fruit. Quand on aura établi ſolidement la Religion par ce moyen, la Religion à ſon tour pourra mettre les Miſſionnaires dans la liberté de les quitter, & de reprendre les manieres d'Europe autant qu'ils voudront. Si les habits de ſoye déplaiſent, il n'en faut jamais porter à la maiſon, ni quand on eſt ſeul avec ſes

domeſtiques ; & quand on va en Ville, que ceux dont on ſe ſert ſoient toûjours tres-modeſtes. On peut meſme ſous une étoffe de ſoye, porter la haire & le cilice, ſelon la pratique de pluſieurs ſaints Miſſionnaires. Enfin il n'eſt pas neceſſaire d'eſtre reveſtu d'un habit de penitence pour eſtre ſaint, & pour preſcher l'Evangile. Combien y a-t-il d'excellens Religieux de tous les Ordres, dans les Pays Heretiques, qui ſoûtiennent avec un zele admirable les intereſts de Jeſus-Chriſt, & qui portent indifferemment toutes ſortes d'habits. Il y a plus de cent ans que la Miſſion de la Chine eſt fondée ; il y eſt venu des Miſſionnaires de toutes les Nations de l'Europe, & de differens Iſtituts : aucun d'eux,

graces à Dieu, n'a renoncé la Foy jusques à present : aucun n'y a commis une action scandaleuse, qui ait deshonoré la Religion : c'est une grace particuliere que Dieu a faite à la Mission de la Chine : il faut donc ou que la vie qu'on y mene ne porte pas au relaschement, ou que les occasions de se perdre y soyent rares, ou que Dieu y protege d'une maniere particuliere les Ouvriers Evangeliques. De quelque principe que cela vienne, c'est toujours une justification de notre conduite, & un grand motif pour exciter les hommes Apostoliques à y venir travailler à la conversion des ames, sur les traces des premiers Fondateurs de la Mission.

Je ne parle point de la mortification de l'humeur, & des

inclinations naturelles, qui eſt la vraye mortification que les Saints ont tant recommandée, & qui dans cette Miſſion eſt ſi neceſſaire, que ſans elle on n'y fera rien de grand pour la gloire de Dieu, & l'on n'y pourra meſme perſeverer long-temps. Un European eſt naturellement vif, ardent, empreſſé, curieux. Quand on vient à la Chine, il faut abſolument changer ſur cela, & ſe reſoudre à eſtre toute ſa vie doux, complaiſant, patient, & ſérieux : il faut recevoir avec civilité tous ceux qui ſe preſentent, leur marquer qu'on les voit avec joye, & les écouter autant qu'ils le ſouhaitent avec une patience inalterable, leur propoſer ſes raiſons avec douceur, ſans élever ſa voix ni faire beaucoup de geſtes : car on

se scandalise étrangement à la Chine, quand on voit un Missionnaire d'une humeur rude & difficile. S'il est brusque & emporté, c'est encore pis ; ses propres domestiques sont les premiers à le mépriser, & à le décrier.

Il faut encore renoncer à toutes les satisfactions, & à tous les divertissemens de la vie. Un Missionnaire qui est seul dans les Provinces, ne sort jamais de sa maison que pour administrer les Sacremens aux malades, ou pour aller dans les Villages faire sa mission en certains temps. Les visites sont rares à la Chine, on ne peut s'entretenir qu'avec ceux qui ont déja embrassé la Foy & avec les Catechumenes, ausquels on parle seulement de la Loy de Dieu. Il faut demeurer seul le

reſte du temps, & s'occuper à prier ou à étudier. C'eſt pour cette raiſon que les gens qui aiment l'étude, s'accommodent mieux de cette Miſſion, que ceux qui n'y ont pas d'inclination.

Enfin un air ſérieux & grave, eſt celuy qu'un Miſſionnaire doit prendre, & retenir inviolablement juſques dans l'interieur de ſa maiſon, s'il veut que les Chinois l'eſtiment, & que ſes paroles faſſent impreſſion ſur leurs eſprits. C'eſt pour cela que le Pere Jules Aleni, un des plus grands hommes qui ait travaillé dans cette Miſſion, quand les Chretiens le venoient voir, quelque habitude qu'il euſt avec eux, prenoit toûjours un habit de viſite pour leur parler. Par cet exterieur compoſé, il leur inſpi-

roit d'abord du reſpect, & par ſa douceur & ſon affabilité dans la converſation, il s'attiroit enſuite leur eſtime & leur confiance. Quand il leur diſtribuoit des peintures de devotion ou des medailles, il les conduiſoit à la Sacriſtie ; & là prenant ſon ſurplis & les faiſant mettre à genoux, il leur expliquoit avec quel reſpect, avec quelle veneration ils devoient recevoir & garder ces ſaintes Images. Pour moy j'admire infiniment dans cet illuſtre Miſſionnaire, non ſeulement le ſoin qu'il prenoit de les inſtruire ; mais encore cette application continuelle à garder à l'exterieur tout ce qui pouvoit leur attirer le reſpect, l'attention & l'eſtime des Chinois, comptant pour rien la geſne particuliere que luy don-

noient de pareils assujettissemens.

On voit par là, MON REVEREND PERE, que nos intentions sont droites & saintes à la Chine, & que nous n'y vivons pourtant pas sans mortification. Avec cela il faut avoüer, que c'est de toutes les Missions celles où les Ouvriers Evangeliques vivent le plus honorablement. Les grands Seigneurs & le Peuple les estiment, & les considerent. Mais c'est une grace de Dieu que nous ne sçaurions assez reconnoistre, & que nous rapportons au bien de la Religion autant qu'il nous est possible; car Dieu sçait si nous avons quelque autre fin. C'est pour cette fin unique que nous étudions, que nous travaillons, que nous faisons des courses penibles,

penibles, que nous souffrons, & que nous exposons enfin nos vies à plusieurs dangers, sans cesser jamais qu'à la mort, d'employer ce que nous avons de force & de talens, pour avancer un si glorieux dessein. *Impendam & superimpendar ipse*, dit l'Apôtre Saint Paul; Pour lui je sacrifierai tout, & je me sacrifierai moy mesme. 2. *Cor.* 12. 15.

J'aurai l'honneur de vous entretenir sur divers moyens de rendre cette Mission encore plus florissante, & d'aider les Missionnaires qui y travaillent. Personne ne demande rien pour soy; mais si nous parlons pour l'œuvre de Dieu, nous sommes persuadez que ceux qui aiment Jesus-Christ, & qui s'interessent au salut des ames, comme vous faites, seront dis-

poſez à nous entendre. Le Démon met tout en œuvre pour détruire cette Miſſion, & pour en empeſcher le progrés. Il voit que les ames ſe perdent ailleurs à centaines, & à la Chine à millions; que les Peuples n'ont dans aucun autre Pays tant de diſpoſition à embraſſer la Foy, & les Miſſionnaires tant d'avantage pour la faire recevoir. Cet ennemi de notre ſalut voudroit qu'un ſi grand Empire fut tout à luy, nous voulons que Jeſus-Chriſt en ſoit le Maiſtre; nous combattons, & nous ſouffrons pour l'y faire connoiſtre, & pour l'y faire regner. Puiſſe le Ciel benir des intentions ſi juſtes, & continuer de répandre ſur nous ſes plus précieuſes benedictions. En attendant l'honneur de vous voir, je me re-

commande à vos saintes Prieres, & je suis avec un tres-profond respect,

MON TRES-REVEREND PERE,

Vostre tres-humble & tres-obéissant serviteur, JEAN DE FONTANEY, Missionnaire de la Compagnie de JESUS.

APPROBATION.

J'Ay lû par ordre de Monseigneur le Chancelier, le huitiéme Recüeil des Lettres édifiantes & curieuses, écrites des Missions étrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de JESUS. En Sorbonne le 13. du mois d'Octobre 1707.

C. DE PRECELLE.

Permission du R. P. Provincial.

JE soussigné Provincial de la Compagnie de JESUS en la Province de France, suivant le pouvoir que j'ai reçû de nôtre Reverend Pere General, permets au Pere Charles Le Gobien, de faire imprimer le huitiéme Recüeil des *Lettres Edifiantes & curieuses écrites des Missions étrangeres, par quelques Missionnaires de la Compagnie de Jesus*, qui a été lû & approuvé par trois Theologiens de nôtre Compagnie. En foi de quoy j'ay signé la presente. Fait à Paris le 30. Novembre 1707.

C. DE LAISTRE.

TABLE

Epistre aux Jesuites François, Missionnaires à la Chine & aux Indes, sur la mort du R. P. Verjus, avec un Abregé de sa vie, page 3

La naissance du P. Verjus, p. 6

Sa vocation. p. 14

Son entrée en Religion. p. 18

Son desir de se consacrer aux Missions. p. 20

Il écrit la Vie de M. le Nobletz, & celle de S. François de Borgia. p. 29. 33

Il va en Allemagne. p. 41

La consideration qu'eurent pour lui plusieurs Princes & Ministres d'Allemagne. p. 42

Le zele qu'il y fit paroistre pour la Religion. p. 44.

Le credit qu'il eut en France auprès de plusieurs personnes de qualité. p. 57
Il est chargé du soin des Missions du Levant. p. 75
La maniere dont il s'est conduit dans cet employ. p. 79
Il établit des Missions à la Chine & aux Indes Orientales. p. 91
Exemple singulier de son désintéressement. p. 98
Sa mort. p. 115
Ses vertus. p. 117

Lettre du P. Nyel au R. P. Dez sur deux nouvelles Missions établies depuis quelques années dans l'Amerique Meridionale. page 1.
La Mission des Moxes entre le Perou & le Bresil. p. 11.
La Mission des Pulches & des Poyas vers les montagnes du Chili. p. 28

Lettre du P. Fontaney au Reverend Pere de la Chaize. p. 51
Services rendus à divers Missionnaires à la Chine. p. 58
Egliſe des Jeſuites François baſtie dans la premiere enceinte du Palais de l'Empereur de la Chine à Pekin. p. 90
Divers établiſſemens faits en diverſes Provinces de cet Empire. p. 94
Eſtabliſſement de Nimpo. p. 103
Extrait d'une lettre du P. Gollet. p. 116
Nouvelles du Japon. p. 126
Situation de la Ville de Nangazachi. p. 127
Eſtabliſſemens faits par le P. Hervieu en la Province de Houquam. p. 139
Eſtat de la Ville de Canton par rapport au Chriſtianiſme. p. 162
Aventures du ſecond voyage de

l'Amphitrite à la Chine. p. 175
Eclairciſſement ſur la maniere dont les Miſſionnaires vivent à la Chine, & dont ils doivent s'y comporter. p. 218

De l'Imprimerie de la Veuve d'ANTOINE LAMBIN.

PRIVILEGE DU ROT.

LOUIS par la grace de Dieu Roy de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maistres des Requestes ordinaires de nostre Hôtel, Grand Conseil, Prevost de Paris, Baillifs, Seneschaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, SALUT. Nostre bien amé le Pere J. B. DU HALDE de la Compagnie de JESUS, Nous ayant fait remontrer qu'il desireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé : *Lettres édifiantes & curieuses écrites des Missions étrangeres par quelques Missionnaires de la Compagnie de* JESUS s'il nous plaisoit lui en accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires. Nous luy avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre en telle forme, marge, caractere, & autant de fois que bon luy semblera, & de le faire vendre & debiter par tout nostre Royaume pendant le temps de six années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes. Faisons défenses à toute sorte de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucuns lieux de nostre obéïssance ; & à tous Imprimeurs, Libraires & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, debiter ni contrefaire ledit Livre en tout ni en partie, sans la permission dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de luy, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, & de quinze cens livres d'amande contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hostel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages & interests. A la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, & ce dans trois mois de la datte d'icelles ; Que l'Impression dudit Livre sera faite dans nostre Royaume & non ailleurs, en bon papier & en beaux caracteres, conformément aux Reglemens de la Librairie,

& qu'avant que de l'exposer en vente, il en sera mis deux Exemplaires dans nostre Bibliotheque publique, un dans celle de nostre Chasteau du Louvre, & un dans celle de nostre tres-cher & feal Chevalier Chancelier de France le sieur Phelypeaux Comte de Pontchartrain, Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Presentes : Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchemens. Voulons que la copie desdites Presentes, qui sera imprimée au commencement ou à la fin dudit Livre, soit tenuë pour dûëment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conseillers & Secretaires foy soit ajoûtée comme à l'original. Commandons au premier nostre Huissier ou Sergent de faire pour l'execution d'icelles tous Actes requis & necessaires, sans demander d'autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: Car tel est nostre plaisir. Donné à Versailles le douziéme de Fevrier l'an de grace mil sept cens-treize, & de nostre Regne le soixante-dixiéme.

Par le Roy en son Conseil,

FOUQUET.

Registré sur le Registre Num. 1 de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, page 599 Num. 671. conformément aux Reglemens, & notamment à l'Arrest du 13. Aoust 1703. Fait à Paris le 16. Avril 1713.

Signé, L. JOSSE, Syndic.